LE TEMPS QU'IL FERA
Trois-Rivières: — Nuageux et neige. Plus clair cet après-midi.
Haut-Saint-Maurice: — Temps clair. Vents modérés du nord.
COURTOISIE DE LA
CHARBONNERIE ST-LAURENT LTEE
1595, DU FLEUVE — TEL. 437

Le Nouvelliste

26e ANNEE — No 136 | LE NOUVELLISTE, JEUDI, 11 AVRIL 1946 | 3 SOUS LE NUMERO

QUALITÉ QUANTITÉ SERVICE
Charbon industriel
Charbon domestique
Huile à chauffage
Charbonnerie St-Laurent, Ltée
Tel. 437
1595 DU FLEUVE

LA POLOGNE VEUT ISOLER L'ESPAGNE DE FRANCO

Igor Gouzenko témoignera au procès de Garson

Ottawa, 11. (P.C.)— Igor Gouzenko, ancien commis au chiffre de l'ambassade russe, sera probablement appelé comme témoin à l'enquête préliminaire de H. S. Gerson, ancien employé du ministère des Munitions qui doit répondre à huit accusations d'espionnage.

La défense a émis des subpoena hier pour ordonner au petit Russe qui a été jusqu'ici le principal témoin de la Couronne, et à trois autres individus mêlés à l'enquête sur le réseau d'espionnage, de comparaître devant le tribunal. Les trois autres témoins appelés sont Royal Gagnon, assistant-commissaire de la Gendarmerie Royale, E. K. Williams, c.r. avocat et Kenneth Campbell, secrétaire de la Commission Royale d'enquête.

Le procès de Gerson est le premier d'une série de sept causes d'espionnage devant être entendues par le magistrat Glenn Strike. Gouzenko a déjà comparu comme témoin à l'enquête préliminaire de Fred Rose, député ouvrier-progressiste, pour la division de Montréal-Cartier, présentement condamné à subir son procès sur des accusations d'espionnage.

La première des 14 personnes accusées à Ottawa, à subir son procès, fut Mme Woikin, 25 ans, de Blaine Lake, Saskatchewan, qui enregistra un plaidoyer de culpabilité devant le juge Gordon McDougall hier sur deux charges portées en vertu de la loi des secrets d'état.

Quatre autres chefs d'accusation ont été retirés au cours de la journée. Sa cause a été ajournée à vendredi alors que la défense fera entendre des témoins dans le but de faire une preuve de caractère.

Trains plus rapides dès le 28 avril

On vient d'annoncer d'importantes modifications dans le service de trains entre Montréal et Québec. A compter du 28 avril prochain, date où l'heure d'été sera mise en vigueur, l'horaire de deux grands rapides qui relient la Métropole à la Vieille Capitale, le "Frontenac", qui part de la gare Windsor à neuf heures quinze du matin, et le "Viger", qui part de Québec à une heure cinq de l'après-midi, sera accéléré de quarante minutes et trente-cinq minutes respectivement. Il sera donc possible de faire désormais le voyage entre les deux villes en trois heures et quarante-cinq minutes, soit quarante minutes de moins de ce qu'il fallait mettre jusqu'ici pour couvrir ce trajet. Cette importante amélioration dans le service que viennent d'annoncer conjointement le Pacifique Canadien et le Canadien National, sera certainement appréciée des nombreux voyageurs qui empruntent les convois du C.P.R. pour voyager entre Montréal et Québec. Elles prouvent bien que nos chemins de fer entendent continuer à donner à leur clientèle, maintenant que nous revenons à des conditions normales, des services de plus en plus rapides et confortables.

Cette réduction dans la durée du parcours des rapides "Frontenac" et "Viger" a été réalisée par la suppression de quelques arrêts, ainsi que l'accélération de la circulation.

D'après le nouvel horaire qui sera mis en vigueur le 28 avril, des trains quitteront la Gare Windsor pour Québec, tous les jours, à 7 h. 30 a.m., 9 h. 15 a.m., à 12 h. 20, le samedi, à 6 h. p.m., tous les jours (sauf le samedi), et 11 h. p.m., tous les jours. De Québec, les départs de la Gare du Palais s'effectueront, tous les jours, à 1 h. 05 p.m., 2 h. 45 p.m., 5 h. 30 p.m. et 11 h. p.m.

Tous les wagons de ces différents trains seront climatisés. Malgré le retour à l'heure d'été, les trains de chemin de fer continueront de circuler d'après l'heure normale, tout comme ils le faisaient avant la guerre.

2,500,000 Britanniques sont exempts de l'impôt

Londres, 11 (P.C. par câble) — 2,500,000 Britanniques sont pleinement libérés de l'impôt sur le revenu en vertu des budgets présentés par Hugh Dalton, chancelier de l'Echiquier, en octobre dernier et mardi.

Deux millions ont été libérés quand, en octobre, les allocations personnelles ont été portées au niveau d'avant-guerre, soit de 80 livres (environ $356.) à 110 livres ($489.50) par personne et de 140 livres ($623.) à 180 livres ($791.) pour les gens mariés.

500,000 autres sont libérés par le budget de mardi dernier qui a porté d'un dixième à un-huitième l'allocation du revenu accumulé et qui a augmenté l'allocation personnelle spéciale — inchangée en octobre dernier — de la femme mariée qui travaille dans l'industrie, en portant cette allocation de 80 livres à 110 livres.

Tous les contribuables britanniques, qui calculent leur impôt, bénéficient d'une allocation personnelle et d'une allocation de revenu accumulé. Avant de calculer ce qu'il paiera à l'Etat, tout contribuable devra soustraire la somme de 110 livres pour allocation personnelle et une somme égale à un-huitième du revenu qu'il a gagné. Toutefois, l'allocation du revenu gagné ne devra pas dépaser 150 livres (667.50). Il y aura de plus des allocations pour les enfants et autres dépendants et pour certains paiements de pension et cadeaux.

Une fois déduite les allocations personnelles, du revenu gagné, des dépendants, etc. Les premières cinquantes livres imposables donneront en impôt trois chelins la livre, les prochaines soixante-quinze livres six chelins la livre et le reste sera payable au taux standard de neuf chelins la livre avec une surtaxe supplémentaire pour les contribuables à revenus imposants.

Le nombre des juges des Sessions est limité à 25

Québec, 11, (D.N.C.)— L'hon. Maurice Duplessis a fait adopter à l'unanimité par la chambre des députés, hier soir, un projet de loi qui modifie la loi des tribunaux judiciaires, notamment en mitant à 25 le nombre des juges des sessions de la paix.

M. Valmore Bienvenue, (lib. Bellechasse) a fait observer au premier ministre que le bill signifie son intention de nommer six autres juges, puisque le nombre en est actuellement de dix-neuf.

Le premier ministre a répondu qu'il pourrait en nommer autant qu'il le veut, à l'heure actuelle, puisque la loi ne fixe pas de limite.

Au cours de la même séance, la Chambre a également voté en troisième lecture, à l'unanimité, un projet de loi de l'honorable Bona Dussault (Affaires municipales) qui modifie le code municipal.

Parmi les autres amendements proposés par M. Duplessis à la loi des tribunaux judiciaires, il y en a un qui a permis aux juges des sessions qui ont atteint 65 ans et ont exercé leurs fonctions pendant au moins 20 ans de prendre leur retraite avec plein salaire. Un autre amendement permettra aux juges des sessions qui ont exercé leurs fonctions pendant au moins 24 ans et qui ne peuvent plus les remplir par suite d'infirmité permanente, quelque soit leur âge, de prendre également leur retraite avec plein salaire.

Le premier ministre a répondu au chef de l'Opposition, incidemment, qu'il n'est pas question que l'hon. juge J. Hugues Fortier, juge en chef des sessions de la paix à Québec, prenne sa retraite M. Duplessis a déclaré lui avoir accordé un congé de six mois, et il fait son éloge.

Le même projet de loi stipule que les juges des cours des jeunes délinquants, à Québec et à Montréal, devront être choisis parmi les avocats d'au moins dix ans de pratique, et qu'il gaudra avoir au moins dix ans de pratique pour être nommé magistrat de district. Enfin, la mesure augmente de trente à trente-trois le nombre des magistrats de district.

Le projet de loi de M. Dussault amendant le code municipal, comporte, entre autres amendements importants, celui qui décrète qu'à l'avenir la qualification foncière des membres du conseil s'établira désormais par la valeur de leurs biens-fonds, telle que portée au rôle d'évaluation, sans égard aux charges grévant ces biens-fonds.

Un autre amendement important a pour objet d'autoriser la corporation municipale locale de pourvoir à l'éclairage: (a) de la municipalité aux frais de la corporation ou d'une partie de la municipalité aux frais des contribuables de cette partie de la municipalité; (b) ou d'une partie de la municipalité, aux frais de la corporation conjointement, aux frais de la corporation et des contribuables, de la partie de la municipalité qui profite de l'éclairage dans la proportion que le règlement déterminera. Dans ce dernier cas, le règlement doit être approuvé par la majorité des électeurs-propriétaires de toute la municipalité qui ont voté et par le lieutenant-gouverneur-en-conseil.

Arrestations à la suite d'un vol commis ce matin à la Baie

Roland Boisvert, 24 ans, de Baie-Shawinigan, et Camille L'Heureux, 18 ans, de St-Boniface, ont été arrêtés, l'un à 5 heures ce matin, et l'autre à 6 heures, par le sergent Emile Moffet, de la permanence trifluvienne de la Sûreté provinciale, accompagné de l'agent Léopold Gilbert, de la force costabulaire de Shawinigan.

Les deux sont actuellement détenus à la prison commune des Trois-Rivières et on logera contre eux aujourd'hui même une accusation de vol avec effraction. Ils comparaitront demain à Shawinigan.

A 2 heures ce matin, le sergent Moffet recevait un téléphone de M. Dominique Mercier, maire et restaurateur, dont l'établissement est situé à 113, rue Principale, Baie-Shawinigan. M. Mercier l'avisait que son établissement avait été visité par des cambrioleurs.

Le sergent Moffet se rendit immédiatement sur les lieux pour constater qu'on avait pénétré dans la salle de pool du restaurant Mercier, et qu'on y avait volé des montres, du tabac, des cigarettes et des pipes, pour une valeur indéterminée. C'est un passant qui, voyant qu'une vitre était cassée à la salle de pool, en avait avisé le propriétaire M. Mercier. Ce dernier constatant le vol, téléphona immédiatement au sergent Moffet de la Sûreté qui avec la collaboration de la police municipale de Shawinigan retraça les deux présumés auteurs de ce vol.

La lutte est corsée au Japon

Tokio, 11 (P.A.) — Les premiers recomptages ont indiqué aujourd'hui que la lutte serait corsée entre les trois partis principaux qui se disputent la majorité des sièges à la diète japonaise.

Une femme fut officiellement élue et 4 autres ont les devants dans d'autres circonscriptions. On a découvert que 72 pour cent des voteurs se sont rendus au polls.

Le chef du parti communiste Sanni Nodaka est sur de la victoire. Récemment arrivé de son exil dans le Yenan il était l'un des candidats les plus populaires de Tokio.

La majorité des rapports étaient encore trop vague pour indiquer une tendance.

Très violente secousse sismique

Weston, Mass. 11. (P.A.) — Un violent tremblement de terre, aussi fort que celui qui a causé un raz de marée tout récemment, a été enregistré par le séismographe du Weston College à 9 h.03 hier soir, a rapporté le Rév. Daniel Linehan, le séismologiste de cette institution.

Le R. P. Linehan a dit qu'il n'était pas certain de la direction suivie par le tremblement de terre, mais que cette secousse a eu son épicentre à plus de 6000 milles de Boston, "tout probablement dans le nord du Chili ou peut-être au large de l'extrémité des îles Aléoutes." Le tremblement de terre dura environ trois heures.

Arrêté pour vol à Shawinigan

Un individu a été arrêté dans un club de Shawinigan hier soir, pour un vol commis à la plage St-Michel, dans la nuit du 9 au 10. Il s'agit du vol d'un habit, d'une plume et d'un crayon. L'individu est gardé au poste de police de Shawinigan.

Un sous-marin porte-avions nippon

Heureusement, ce chenapan des mers n'a jamais atteint les côtes occidentales d'Amérique. Le vice-amiral ROBERT M. GRIFFIN, commandant de la région de Tokio, et son état-major passent l'inspection d'un hangar pour avions installé sur le pont de cet immense sous-marin japonais "1-402" avant que le submersible soit détruit et coulé par les forces américaines. Quatre avions pouvaient trouver place dans ce hangar. On aperçoit, à l'arrière-plan, une partie de la rampe d'où les appareils étaient catapultés.

Washington n'a encore rien décidé

Washington, 11 (P.A.) — Le gouvernement des Etats-Unis n'a pas encore décidé aujourd'hui si des mesures plus strictes devraient être décrétées à l'intérieur du pays pour venir en aide aux regions affamées de l'Europe au cours de la disette de pain, qui sévit actuellement.

Bien que le programme d'épargne domestique lancé il y a déjà un mois n'ait pas réussi à donner les économies que l'on attendait et à permettre les exportations prévues aux régions affamées, les autorités continuent de croire que les obligations contractées envers les pays étrangers seront remplies.

Même après avoir pris connaissance d'un rapport du département de l'Agriculture qui soulève des doutes quant à savoir s'il reste suffisamment de blé pour répondre aux besoins d'exportation et aux demandes domestiques, suivant les standards actuels, le secrétaire de l'Agriculture, Clinton P. Anderson, a déclaré à une conférence de presse, hier soir, que les Etats-Unis rempliraient leurs promesses.

Il ajouta qu'il serait peut-être nécessaire de décréter une réduction de 25 pour cent dans l'usage domestique de la farine d'ici au 30 juin, alors que la nouvelle récolte de blé arrivera sur le marché en quantités plus considérables.

On sait que le gouvernement anglais a suggéré d'établir le rationnement du pain en Angleterre si les Etats-Unis faisaient la même chose aux Etats-Unis. M. Anderson a déclaré cependant qu'il ne pouvait pas être question du tout de rationner la pain ou la farine.

Stage de 2 ans pour devenir embaumeur

Québec, 11. (D.N.C.) — Contrairement à ce qui avait d'abord été décidé, le comité des bills publics a repris l'étude de la loi constituant la Corporation des Embaumeurs de la province de Québec.

Quelques amendements ont été portés. C'est ainsi que la société au lieu des trois quarts des directeurs doivent être propriétaires ou actionnaires d'un établissement de funérailles.

La loi s'appliquera aux villes de 10,000 âmes au lieu de s'appliquer aux villes de 5,000 âmes.

Un représentant du ministère des vétérans a représenté qu'en vertu d'une entente fédérale-provinciale, un certificat d'embaumeur peut être remis après trois mois d'étude, tandis qu'en vertu du projet de loi, il faudra faire un stage de deux ans dans un établissement de funérailles de la province à titre d'étudiant-embaumeurs.

Le premier ministre a fait remarquer qu'il est bien inutile de fermer les professions pour obtenir des compétences, si l'on ouvre les portes immédiatement. On ne s'improvise pas embaumeurs. Pour être vraiment qualifié, il faut avoir fait des études sérieuses. Le respect que nous devons à nos morts exige qu'on impose des conditions aux futurs embaumeurs.

Le maire Rousseau fit également remarquer qu'il avait 25 ans de pratique et ne prendrait jamais à son emploi un embaumeur ayant fait trois mois d'étude seulement.

La clause fut adoptée telle que rédigée.

Le port de Londres a retrouvé son activité d'avant-guerre

(Par John Dauphinee)

Londres 11, (P.C.)— De grandes quantités de vivres et de bois expédiées du Canada passent par le port de Londres, qui en dépit des ravages causés par la guerre aux entrepôts, a retrouvé son titre d'avant-guerre, de plus grand port de la Grande-Bretagne.

De 100 à 150 navires sont habituellement amarrés dans le port de Londres — soit un peu moins qu'avant la guerre, mais considérablement plus qu'en 1945. Un dixième de ces navires vient ordinairement des ports canadiens chargés, de viande, de bacon, de farine, de blé de fruits, de poissons d'oeufs destinés à soulager la pénurie de vivres en Angletrere, et de bois pour la reconstruction des habitations.

Des quantités de trains de fret quittent les quais, chargés d'approvisionnements qui seront distribués dans tout le pays. D'autres trains arrivent avec des chargements de produits manufacturés dans les usines britanniques, et envoyés à l'étranger en vertu du programme d'exportation d'après-guerre de l'Angleterre.

D'énormes grues mécaniques travaillent au déchargement rapide des cargaisons périssables. Les débardeurs s'affairent à charger les camions et les wagons.

Le Beaverdell, un nouveau navire de 10,000 tonneaux du Pacifique Canadien, est arrivé dans le port de Londres récemment avec une cargaison de plus de 9,000 tonnes de vivres venant de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick. Ce navire inaugurait ainsi le service du transport de fret entre la Grande-Bretagne et le Canada. La journée même où ce navire arrivait au port de Londres, neuf autres vaisseaux du Canada étaient déjà dans ce grand port. Il s'agit du Coronation Park, du Grover C. Hucherson, du Earlscourt Park, du Port Wrigley et du Winonia Park, venant tous de Vancouver; du Rupert Park, de Victoria et du Fort Frederick, du Wawerley Park et du Memling, de Saint-Jean.

Chaleureux acceuil des Canadiens à Alexander

(Par Jack Brayley)

A bord du train vice-royal, 11. (P.C.)— Après une nuit d'arrêt dans un petit hammeau de la rive nord du Nouveau-Brunswick, le train vice-royal, qui conduit à Ottawa le nouveau gouverneur-général, le vi-comte Alexander, a repris sa course vers la Capitale.

Il est attendu à Campbelleton, à 11 heures et 40 cet avant-midi, à Mont-Joli, à deux heures et demie, à Rivière du Loup à 5 heures et 40, à Lévis à 9 heures et 10 ce soir, et à Montréal à 2 heures et 5 minutes demain matin. Le train devrait arriver à Ottawa demain avant-midi à deux heures et trente.

Tout le long du chemin le gouverneur-général, son épouse et leurs enfants sont l'objet d'un chaleureux accueil de la part de la population.

Les enfants, probablement les plus jeunes à vivre à Rideau Hall, sont l'objet d'une réception tout particulièrement bruyante. On a réclamé leur présence partout ou passa le train vice-royal.

Halifax, 11 (P.C.) — Le vicomte Alexander G.C.M.G. G.C.B. G.C.S.I. dix-septième gouverneur général du Canada a foulé le sol canadien pour la première fois hier après-midi.

Il fut suivi immédiatement de Lady Margaret Alexander et de ses trois enfants.

Le sénateur Wishart Robertson, ministre sans portefeuille et leader du gouvernement au sénat, monta à bord de l'Aquitania, à deux heures et demie, pour offrir au maréchal Alexander la bienvenue officielle du Canada, aux représentants de Sa Majesté.

Sur le débarcadère, le gouverneur général passa en revue une garde d'honneur. Il rencontra ensuite les députés de l'Assemblée Législative de la Nouvelle-Ecosse et échangea des poignées de main avec un groupe de 25 journalistes et photographes.

Le groupe vice-royal se rendit ensuite au convoi spécial du Canadien National qui doit le conduire à Ottawa. Le gouverneur-général et son épouse saluèrent gaiment la foule qui se pressait dans le voisinage de la gare.

Rien ne s'oppose à une entente Drew-Duplessis

Québec, 11. (DNC)— M. André Laurendeau a déclaré hier soir, à l'assemblée législative, en parlant sur le budget, qu'une entente Drew, Duplessis ne le scandaliserait nullement, pas plus que ne l'aurait scandalisé une entente Godbout-Hepburn, en 1941, mais à deux conditions: (1) Pourvu que cette entente avec un chef ontarien dont il ne partage à peu près acune idée se limite à défendre des intérêts vraiment communs: (2) pourvu qu'elle aboutisse à la sauvegarde de la véritable autonomie fiscale.

M. Laurendeau rappelait, à ce moment, que l'Hon. Onésime Gagnon avait insisté sur l'autonomie fiscale de 1846 et disait que cette insistance semblait présager une entente Drew-Duplessis comme il y a eu, dans le passé, l'alliance Lafontaine-Baldwin.

Le débat sur le budget a été repris, dans la soirée, par M. George C. Marler député libéral de Westmount, auquel a succédé M. Laurendeau. On croyait, d'abord, que ce serait la fin de ce débat. Mais M. Jacques Dumoulin (Lib. Montmorency) ayant manifesté son intention d'y prendre part, le premier ministre a fait ajourner la séance à cet après-midi. Il était alors minuit vingt. M. Duplessis a ajouté qu'il n'y aurait qu'un orateur du coté de la droite, M. Gagnon lui-même, qui a droit de réplique. Il n'est pas encore sûr, cependant, a ajouté M. Duplessis, que le trésorier use de son droit de réplique.

M. Marler a fait comme d'habitude, une étude fouillée de la situation financière de la province. Il a noté avec alarme l'augmentation sans cesse croissante du budget de la province. Le premier budget de l'Union Nationale, celui de l'an dernier, constituait déjà un record, a-t-il dit, tandis que celui de cette année le dépasse de $8 millions. Si on continue, de l'avis de M. Marler, le peuple n'aura plus confiance dans le système budgétaire.

Le député de Westmount a affirmé, plus loin, qu'à l'heure actuelle, le gouvernement dépense à une allure de $2 millions par semaine et que a dette nette, en dépit de l'augmentation des revenus, a augmenté de $236,000. M. Marler formule l'opinion qu'en face de l'expérience du passé, il est justifiable de soutenir que le gouvernement va dépenser au moins $115. millions cette année. C'est de l'imprévoyance érigée en système, a déclaré le député de Wetmount.

M. Marler a accusé le gouvernement d'avoir foulé aux pieds sa promesse d'abolir la taxe de vente et il a demandé à l'administration actuelle d'aider à la construction de nouveaux logements en exemptant de la taxe par exemple les matériaux de construction.

Quant à M. Laurendeau, il a soutenu, qu'il est faux de prétendre comme l'a fait M. Mathewson, que Québec a tiré avantage de l'entente fiscale de 1942. Par cette entente, a poursuivi le chef du Bloc, le fédéral a gelé nos revenus dans ce domaine à $20,000,000. par année. De la sorte, qu'il qu'en dise l'ex-trésorier a-t-il soutenu, Ottawa a arraché à notre province, en trois ans, au moins $30,000,000.

M. Laurendeau a réitéré son opinion que l'impôt sur le revenu est le plus important à garder pour la province de Québec, puisque dans une seule année, le fédéral a perçu $480,000,000. dans le Québec, suivant les chiffres officiels. Il a fait voir que si d'autres provinces peuvent se désintéresser de cette taxe tel ne doit pas être le cas pour la nôtre. Si la province cède l'impôt sur le revenu, à son avis, Ottawa nous paiera un octroi de $40. à $60. millions contre une possibilité de $480,000,000.

Le premier ministre l'a interrompu pour lui faire observer qu'il ne faut pas se servir de ce chiffre de $430,000,000 comme base parce qu'il constitue le revenu total perçu en pleine période de guerre, que par conséquent c'est un chiffre transitoire, factive qui ne représente pas la veritable situation.

Coadjuteur de London

Ottawa, 11 (P.C.) — S. E. Mgr John C. Cody, évêque de Victoria, a été nommé par Sa Sainteté le Pape Pie XII évêque-coadjuteur du diocèse de London Ontario, et évêque titulaire d'Elatea. C'est ce qui a été annoncé par S. E. Mgr Antoniutti, délégué apostolique au Canada.

Mgr Cody est âgé de 47 ans. Il est originaire d'Ottawa. Il fut nommé évêque de Victoria, il y a neuf ans, après avoir appartenu au clergé séculier de l'archidiocèse d'Ottawa.

Elle accuse Madrid, mais sa motion sera rejetée

Par Charles-A. Grumich

New-York, 11 (P.A.) — On s'attend aujourd'hui à ce que la Russie appuie la Pologne qui demande que les Nations unies requièrent de l'Espagne — accusée de donner asile à des Nazis qui préparent de nouvelles armes de guerre — qu'elle réponde aux exigences de la paix et de la sécurité internationales.

L'accusation de la Pologne contre l'Espagne — les Espagnols y voient clairement un mouvement d'inspiration russe — a été formulée devant le conseil de sécurité sur la fin de la journée d'hier. Elle s'appuie sur une clause de la charte des Nations unies clause où il est déclaré que l'organisme mondial "devra s'assurer du fait que les états non membres des Nations unies agissent en conformité avec les principes de l'organisme, en autant qu'il sera nécessaire, pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales."

Andrei-A. Gromyko, que Moscou a relevé hier de ses fonctions d'ambassadeur à Washington pour lui permettre de consacrer tout son temps aux choses du conseil de sécurité, n'a pas encore partie liée avec la Pologne, mais les observateurs sont bien d'avis qu'il s'alignera à côté du délégué polonais pour réclamer une action immédiate.

Moscou a onnoncé hier soir que M. Gromyko était remplacé comme ambassadeur aux Etats-Unis par le chargé d'affaires Nikolai-V. Novikov.

Par les fonctions qu'il occupe depuis trois ans, Andrei Gromyko est bien préparé à occuper le poste de délégué à l'O.N.U. Lorsque la commission préparatoire de l'N.O.U. s'est réunie à Londres à la fin de 1945, M. Gromyko dirigeait la délégation soviétique. Et, quand l'assemblée générale et le conseil de sécurité des Nations ont été convoqués à Londres au début de 1946, M. Gromyko a été chef de la délégation jusqu'à l'arrivée — une arrivée tardive — d'Andrei Vyshinsky, sous-ministre des Affaires trangères de Russie.

La Pologne prétend que des savants allemands fugitifs développent des armes ultra-modernes sous la protection du généralissime Francisco Franco. Elle précise que ces "nouveaux engins de guerre" ont pour objectif d'assurer une concurrence dans l'âge atomique. La délégation polonaise a refusé de préciser davantage ses accusations.

En retardant jusqu'à hier l'énoncé de ses accusations contre l'Espagne, le délégué polonais Oscar Lange a assuré à M. Gromyko la priorité en rapport avec la requête soviétique au sujet de l'Iran. Moscou a demandé que le problème de l'Iran fût completement retranché de l'ordre du jour du conseil, qui sera convoqué lundi, à trois heures de l'après-midi.

Ne partagent pas le point de vue de M. Gromyko, l'Angleterre, les Etats-Unis et d'autres pays qui désirent conserver l'occasion d'étudier de nouveau le problème persan, après le 6 mai, alors qu'expirera le délai pour le retrait total des troupes russes d'Iran.

Le Dr Lange a rappelé que la France avait fermé sa frontière à l'Espagne, le 26 février. Il a cité la prétendue concentration de troupes espagnoles à la frontière et accusé Franco d'avoir "déjà causé une friction internationale et mis en danger la paix et la sécurité internationales".

L'ambassade polonaise, à Londres, a proposé la semaine dernière que les Nations Unies rompissent leurs relations avec Madrid.

On croit que Washington et Londres maintiendront ici leur attitude au sujet de l'Espagne: les Nations Unies n'ont rien à voir avec la solution des problèmes domestiques de l'Espagne; elles consentent, toutefois, à entendre la délégation polonaise motiver les accusations qu'elle a portées.

Ottawa veut porter à $30. la pension des vieillards

(Par D'Arcy O'Donnell)

Ottawa, 11, (P.C.)— L'honorable Bruce Claxton, ministre de la Santé, a déclaré hier aux Communes que, si les provinces acceptaient le programme de sécurité sociale proposé par le fédéral, sa mise en vigueur marquerait "la forme la plus constructive, la plus raisonnable et la plus effective de secours dont bénéficieraient ceux qui sont dans le besoin."

Prenant part au débat devenu automatique sur les pensions aux vieillards, M. Claxton a prononcé un bref discours et dit que les propositions aux provinces comportaient un plan pour payer $30. par mois à chaque vieillard de soixante-dix ans, quels que soient ses moyens. Ce plan coûterait au pays environ $200,000,000 par année.

De plus, le gouvernement fédéral a proposé de partager avec les provinces le coût des pensions aux personnes nécessiteuses dont l'âge varie entre soixante-cinq et soixante-dix ans. Ce qui coûterait environ $34,000,000 annuellement.

Le ministre a parlé après que M. Angus MacInnis, député C.C.F. de Vancouver-est, eut présenté une résolution demandant de réduire de soixante à soixante-dix ans l'âge des pensionnaires, d'augmenter la somme des pensions et d'abolir le test des moyens.

Parmi ceux qui ont pris part au débat de se prolonger plus de trente béral de Bellechasse; L. E. Baker, libéral de Shelburne-Yarmouth-Clare; et Benoit Michaud, libéral de Restigouche-Madawaska.

A l'ouverture de la Chambre, l'hon. Abbott, ministre de la Défense, a annoncé le rappel de l'arrêté ministériel en vertu duquel le Canada expédiait aux Etats-Unis les déserteurs de l'Armée américaine.

L'orateur, Me Gaspard Fauteux, a déposé le premier rapport d'un comité qui étudie les changements possibles aux règlement de la Chambre. Le comité demande que la Chambre ne permette à aucun débat de se prolonger plus de trente heures. Il réclame aussi la formation d'un comité spécial pour étudier les estimés de façon à abréger le travail de la Chambre.

Aujourd'hui, les Communes poseront un premier geste pour ratifier le récent près canadien de $1,250,000,000 à la Grande-Bretagne. L'hon. Ilsley, ministre des Finances présentera une résolution relative à cette ratification. Un long débat devrait suivre sa déclaration. Plusieurs députés du Québec ont déjà formulé leur objection au prêt.

Bovey répond à ses détracteurs

Québec, 11. (D.N.C.) — L'honorable Wilfrid Bovey, M.C.C., a été levé sur une question de privilège, hier après-midi, au début de la brève séance du Conseil législatif, pour répondre à une accusation.

"Dans un autre parlement de ce pays," a-t-il déclaré, "un député s'est levé et a mentionné mon nom, alléguant que j'étais indifférent aux activités subversives de certaines organisations. En réponse à cette accusation, j'ai tout simplement à rappeler à la Chambre que, dans l'un de mes livres, "Les Canadiens-Français d'aujourd'hui", écrit avant la dernière guerre, j'ai attiré l'attention de la population sur le communisme et ses activités dangereuses dans ce pays."

Trois conseillers législatifs, qui n'avaient pu assister aux séances de la Chambre haute, cette année étaient présents, hier, ce sont les honorables J.-Ernest Ouellette, qui faisait sa visite annuelle à ses collègues; P.-R. DuTremblay et Roger Ness. La maladie les a empêchés jusqu'ici, de venir siéger.

Le Conseil législatif a adopté plusieurs projets de loi en première et en deuxième lectures, après quoi, il s'est ajourné à cet après-midi. Il entreprendra, alors, l'étude du projet de loi de l'Ungava.

Londres rationnera le pain si Washington fait la même chose

Londres, 11. (P.C.) — Faisant écho aux appels lancés en vue d'augmenter encore davantage les stocks de blé et de céréales destinés à empêcher la famine en Europe, le gouvernement britannique a proposé d'imposer en Angleterre le rationnement du pais, si les Etats-Unis sont prêts à faire la même chose.

De plus le cabinet anglais a déclaré hier soir que la Grande-Bretagne était prête à appliquer n'importe quelle mesure adoptée par les Etats-Unis pour épargner du blé et de la farine en faveur des gens voués à la famine.

(A Washington, le secrétariat de l'Agriculture Anderson a déclaré à une conférence de Presse, que les Etats-Unis ne songeaient pas à rationner le pain pour faire face à la crise actuelle du blé et il ajouta qu'il trouvait étrange que la Grande-Bretagne n'ait pas invité en même temps le Canada, l'Australie et l'Argentine à faire de même.)

Discutant de la proposition du gouvernement britannique de rationner le pain, une mesure qui n'a jamais été décrétée durant la guerre, la Ligue des ménagères britanniques a demandé comment le gouvernement se proposait de combler la différence, dans le cas où le rationnement du pain entrainerait la réduction du nombre des calorie en bas des standards déterminé par un aviseur scientifique du ministère des vivres, comme étant absolument nécessaire pour vivre.

L'"Exchange Telegraph", agence de nouvelles britanniques a dit "Arrive que pourra, la Grande-Bretagne ne pourra pas maintenant être accusée soit en Amérique ou ailleurs de s'en tenir égoistement des standards de nutrition plus élevés que ceux que peut justifier la situation des vivres dans le monde. Elle vient de montrer qu'elle est prête à accepter n'importe quel sacrifice que les Etats-Unis sont consentants à s'imposer."

Le Nouvelliste

Fondé en 1920

Journal quotidien publié aux Trois-Rivières par La Cie de Publication du Nouvelliste, Limitée, 855, RUE SAINTE-MARGUERITE
Téléphone: Echange privée — No 3000
EMILE JEAN, directeur-gérant

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression, de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que Le Nouvelliste publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières du NOUVELLISTE sont également réservés.

(Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa)

ABONNEMENTS: Livraison à domicile aux Trois-Rivières: $6.00 par année; livraison par malle, au Canada, $5.00 par année; aux Etats-Unis, $7.00 par année; autres pays: $8.00.

Trois-Rivières, jeudi, 11 avril 1946

La marine marchande du Royaume-Uni

L'Angleterre a vécu de la mer et c'est à sa marine-marchande et de guerre — qu'elle doit sa puissance. Sa marine marchande lui a permis d'aller chercher des matières premières aux quatre coins de l'univers puis d'aller les revendre, après les avoir ouvrées, à toutes les nations du globe.

Dès le début de la guerre qui vient de se terminer les sous-marins allemands se portèrent à l'attaque de la marine marchande de l'Angleterre. C'était le plus effectif moyen de l'affamer et de la priver des munitions et des engins de guerre venant des Etats-Unis et de notre pays. Le sous-marin allemand de la dernière guerre était infiniment plus redoutable que celui de la guerre de 1914-1918; il possédait un plus grand rayon d'action et pouvait tenir la mer beaucoup plus longtemps. N'est-il pas venu frapper des navires marchands dans notre fleuve St-Laurent et sur les côtes des états du sud de nos voisins?

A l'heure où elle tente de reconquérir ses marchés pour reconstituer sa fortune, l'Angleterre établit le bilan des pertes de sa marine marchande au cours de la guerre. Le rapport annuel de la Chambre de Navigation, qui vient d'être publié, nous apprend que le Royaume-Uni avait au début de la guerre plus de 22 millions de tonneaux de poids en lourd. Il en a perdu la moitié par suites d'attaques allemandes. Un certain nombre de vaisseaux perdus furent remplacés par de nouvelles constructions et des achats. Si l'on ne compte pas les trois millions et demi de tonneaux des vaisseaux des Dominions et battant pavillon étranger nolisés, la flotte du Royaume-Uni au 30 juin 1945, ne représentait plus que les trois quarts du total d'avant-guerre.

Le Royaume-Uni doit compter principalement sur des cargos sans ligne régulière pour se procurer les denrées alimentaires et les matières premières. A la fin de mai 1945, sur quelque 750 cargos sans ligne régulière allant en haute mer au début de la guerre, 571, ou près de soixante-quinze pour cent, avaient été détruits.

D'autres sections de l'industrie maritime ont aussi souffert sérieusement. La flotte de paquebots comptait 1,100 vaisseaux — 8 et demi millions de tonneaux bruts — en 1939. Près de la moitié a été envoyée au fond de la mer. Nombre des navires qui ont échappé à l'ennemi ont servi à des fins de guerre et pour cette raison devront subir une transformation pour reprendre le service normal. Les propriétaires de bateaux-citernes ont perdu près de la moitié de leurs vaisseaux et parmi les caboteurs la destruction a été considérable.

L'Angleterre qui se refuse au découragement a déjà recommencé à reconstituer sa marine marchande. On aurait pu croire que le gouvernement travailliste chercherait à nationaliser cette grande industrie qui non seulement travaille pour l'Angleterre mais produit aussi des navires marchands, des vaisseaux de guerre, etc., pour l'étranger. Non. Le gouvernement travailliste croit devoir laisser à l'entreprise privée le vaste domaine de la construction maritime.

Pour se renover

L'Angleterre connut durant la première période de son histoire parlementaire deux grands partis politiques: les tories et les whigs. Le premier se mua plus tard en parti conservateur et le second en parti libéral. Au début du siècle ces partis se livraient encore d'âpres luttes et se partageaient tout le champ de la politique anglaise. Si au temps des tories et des whigs le suffrage était restreint à certaines classes et même si les "bourgs pourris" jouaient un rôle important, il y avait évolution complète au début du siècle et l'Angleterre se dirigeait droit au suffrage universel, y compris le droit de vote aux femmes. Ceci servit d'abord les intérêts du parti libéral car les classes du peuple se ralliaient à lui plutôt qu'aux conservateurs. Mais de ce parti libéral toujours de plus en plus à gauche devait sortir le parti travailliste qui a fini par rejeter dans l'ombre le parti libéral et devenir le grand adversaire du parti conservateur.

Le parti libéral a vainement tenté de reconquérir son prestige; il n'est plus qu'une poussière. A peine réussit-il à faire élire quelques députés.

L'aventure du parti libéral et le résultat des dernières élections municipales en Angleterre donnent la frousse aux conservateurs. Ces derniers comprennent que le danger est grand pour eux de perdre toute emprise sur le corps électoral de leur pays. Aussi viennent-ils de décider de confier à du sang nouveau la direction de leur "machine politique", d'en faire disparaître son caractère nettement "tory" et de lui donner une nouvelle discipline. La vieille génération conservatrice demeurée sourde aux réclamations populaires, aux besoins actuels de la nation, cède les postes de commande à la jeune génération.

Si les conservateurs rénovent leur "machine politique", ils se gardent bien d'un autre côté d'imposer un programme politique précis. On croit que le mot d'ordre pour les prochains quatre ans sera de battre en brèche la politique intérieure du gouvernement travailliste, plus particulièrement s'il échoue dans ses projets de nationalisation, et de donner à plein contre le communisme tant en Angleterre même qu'à l'étranger.

Cela suffira-t-il à restaurer la puissance du parti conservateur?

Infiltrations communistes

Des paroles sévères mais qui paraissent justes se sont fait entendre au Parlement autour de l'affaire de l'espionnage russe. Plusieurs députés ont dénoncé les infiltrations communistes dans les hauts services administratifs. Pour ne donner qu'un exemple, voici un extrait du discours prononcé par le chef du Crédit Social.. M. Stolon Low, tel que rapporté par le compte rendu des débats de la Chambre, le 19 mars 1946: "J'aimerais savoir comment les personnes qui ont été traduites devant les tribunaux ont obtenu les postes importants, qu'elles détenaient. J'aimerais aussi savoir qui les a nommés et, détail très important, qui les a recommandés. Je voudrais savoir également si leurs antécédents et leur passé ont fait l'objet d'une enquête avant qu'on leur confie d'aussi graves responsabilités. Quelque fonctionnaire de l'Etat — plusieurs peut-être est sûrement responsable de la nomination de ces gens et de leur maintien en fonction durant tout ce temps... Il est sûrement évident que le service administratif fédéral, sinon le parti ministériel, est peuplé de sympathisants à la cause, voire de membres du parti communiste."

M. Low a voulu faire un peu de politique car il sait fort bien que le communisme, partout où il n'est pas le maître, procède dans l'ombre, cachant ses couleurs et prenant visage d'honnête homme. Quel parti peut jurer qu'il n'a pas des communistes au nombre de ses partisans?

Le difficile c'est dans de telles circonstances de découvrir le communiste. Si la Gendarmerie Royale a dû besogner durant des mois, même après les aveux d'un espion de métier, pour tirer l'affaire au clair, comment veut-on que celui qui n'est pas du métier puisse facilement mettre le doigt sur le communiste?

M. Low nous fait l'impression d'être un peu du lot de ceux qui savent tout après coup.

Le Pape et la guerre

L'activité déployée par le Souverain Pontife en faveur des victimes de la guerre durant les longues années que dura le conflit mondial ne peut être complètement racontée. Il faudrait des volumes.

Il est possible cependant d'énumérer les oeuvres principales suscitées par la charité pontificale. C'est ce qu'a fait un jésuite italien, le P. Cavalli. Son article vient d'être traduit et publié par l'Ecole Sociale Populaire dans la collection de l'Oeuvre des Tracts. Il faut lire ces pages, si brèves et incomplètes soient-elles, pour se rendre compte de la remarquable activité de Pie XII. Elle le place parmi les grands Papes de l'Eglise et l'exalte comme le plus authentique bienfaiteur des hommes en ces années ténébreuses de haine et de violence.

En lisant les journaux

Impôts et exemptions

L'Evénement-Journal, Québec. — La capitale fédérale reçoit, chaque année, un octroi de $300,000 du gouvernement central en compensation des exemptions d'impôts des édifices de l'administration fédérale. La ville d'Ottawa peut ainsi continuer à multiplier ses services publics de voirie, de drainage, d'aqueduc et d'hygiène à une population qui s'accroît sans cesse du développement progressif des ministères et des départements administratifs. Sans l'appui du trésor fédéral, la cité resterait en déficit perpétuel, parce que le nombre de ses propriétaires fonciers ne suffit aucunement à combler les besoins des services municipaux. Son cas s'identifie dans une bonne mesure à celui de Québec, qui héberge également une administration publique; les édifices et les propriétés du gouvernement fédéral dépassant l'évaluation globale de $25 millions; le Parlement provincial, les édifices qui s'y adjoignent ainsi que les autres propriétés acquises par la Commission des liqueurs et autres services provinciaux, atteignent une valeur de plusieurs millions de dollars; de la sorte, les exemptions de taxes font perdre, au bas mot, $125,000 à la ville du seul chapitre des deux gouvernements de Québec et d'Ottawa. En toute justice, une compensation s'impose, sous la forme d'un versement annuel global, soit une remise et déduction, ou encore une contribution spéciale; le moyen importe peu pourvu que le trésor municipal en bénéficie pour boucler un budget boiteux qui accumule la série de ses déficits depuis plusieurs années. Les ligues de propriétaires et de citoyens réclament des rajustements qu'elles soutiennent indispensables et les autorités ont entrepris des démarches qui permettent d'espérer des résultats heureux. Le premier magistrat doit en faire part à ses collègues du conseil et son optimisme laisse entrevoir une entente efficace.

Un bien sombre espoir

Le Canada, Montréal. — Toutes les horreurs créées par l'imagination féconde d'un H. G. Wells pâlissent aujourd'hui devant les perspectives qu'ouvre l'humanité la science moderne. Et il ne s'agit plus de guerre entre planètes, dans quelques millénaires, mais d'un conflit qui pourrait éclater à n'importe quel moment sur notre malheureuse terre, si les hommes sont assez insensés pour ne pas mettre la sauvegarde de la paix au-dessus de tout.

Le secrétaire américain de la Guerre, M. Patterson, met son pays en garde contre une attaque à la Pearl Harbor, avec des gaz toxiques, des germes de maladies ou ces deux moyens combinés, et le président de la Société chimique américaine, le colonel Dewey, offre au monde l'espoir que la sience interdirait la guerre en produisant des armes si terrifiantes que les nations n'oseraient plus prendre le risque de déclencher un conflit.

Voilà un bien sombre espoir! Et c'est pourtant tout ce que peut la science: rendre la guerre sans cesse plus terrible.

C'est aux peuples et à leurs dirigeants qu'il appartient de montrer assez de bon sens pour ne pas précipiter le monde dans le gouffre insondable que creuserait une nouvelle guerre. Voilà pourquoi tous doivent empêcher que l'Organisation des Nations Unies n'échoue lamentablement comme la Société des Nations, qui vient de se réunir en une dernière session afin de procéder à sa propre liquidation. Après un autre conflit universel, il n'y aurait peut-être plus rien à liquider, ni personne pour liquider quoi que ce soit.

Questions de vocabulaire

Le Soleil, Québec. — Le correspondant du "Soleil" à Ottawa annonçait samedi dernier qu'une question de vocabulaire retardait la création d'un "Ordre du mérite canadien". Il s'agissait de savoir s'il sera "royal" ou "démocratique", ce qui signifie sans doute qu'il s'agit de savoir si les décorations seront décernées par le roi ou par le gouvernement du Canada. Nous croyons exprimer l'avis de la majorité de nos lecteurs en souhaitant que ce soit le gouvernement canadien, au nom du peuple canadien, qui décerne les décorations de l'"Ordre du Mérite", quel que soit son nom. Ce nom, il devrait être très simple et tel qu'on puisse lui donner à peu près le même sens en français et en anglais avec les mêmes mots ou presque. Ainsi, "Ordre du Mérite" et "Order of Merit" sont de parfaites équivalences. A ce propos, quiconque a quelque souci du français regrette que l'on ait affublé officiellement l'aviation canadienne de cette étrange appellation: C.A.R.C., qui signifie: corps d'aviation royal du Canada ou corps d'aviation royal canadien. C'est une traduction littérale de l'anglais: Royal Canadian Air Force. Pourquoi pas cette désignation très simple et très française, que tout le monde comprendrait: l'aviation canadienne.

Production et exportation

L'Evénement-Journal, Québec.— La production plus intense maintiendra le revenu national à son niveau élevé, et le commerce d'exportation donnera de la valeur à notre développement industriel; nos rapports avec l'étranger deviennent aussi nécessaires que les ventes à nos comptoirs; un tiers de chacun de nos dollars vient de notre commerce extérieur. De notre ardeur au travail, dans quelque domaine que ce soit, dépend notre bien-être et notre sécurité en même temps que la prospérité durable du pays tout entier.

Pas chanceuse!

Star, Montréal—

—Ma tante quelqu'un vous a-t-il déjà demandée en mariage?

—Un gentilhomme m'a déjà téléphoné à ce propos, mais on lui avait donné un faux numéro.

CEUX QUI FIRENT NOTRE PAYS

Olivier Perrault

(1773-1827)

Jean-Baptiste-Olivier Perrault naquit à Québec, le 22 juillet 1773, du mariage de Jacques Perrault et de Charlotte Boucher de Boucherville. Il fut admis en 1799, à la pratique du droit. Le gouverneur le nomma, en 1808, greffier du papier terrier et inspecteur général du domaine du roi pour remplacer le notaire Joseph Planté qui venait d'être destitué. Mais, dans le but de faire rendre justice à M. Planté, qui avait été traité injustement, M. Perrault démissionna, ce qui lui attira des hommages mérités. La même année, les autorités le nommèrent avocat-général pour le Bas-Canada. Me Perrault entra au Conseil exécutif en 1812. La même année, au mois de mai, il succéda au juge de Bonne démissionnaire à la Cour du Banc du Roi. Le législatif, le judiciaire et l'exécutif n'étant pas incompatibles à cette époque de favoritisme, M. Perrault occupa un siège au Conseil législatif, du 28 janvier 1818 jusqu'à sa mort, survenue le 19 mars 1827.

Durant l'absence du juge-en-chef Jonathan Sewell, président du Conseil législatif, M. Perrault occupa ces fonctions importantes.

Il avait épousé, à Sainte-Marie de Beauce, le 17 septembre 1804, Marie-Louise Tachereau. La famille Perrault fut parmi les plus favorisées de l'époque puisque Jacques, le frère d'Olivier, occupa lui aussi un siège au Conseil législatif.

Entre Canadiens de bonne volonté

La Fête du Canada

Le débat sur la "Fête du Canada" restera mémorable dans les annales de notre Chambre des Communes. Nos lecteurs ont dû lire avec le même intérêt que moi les comptes rendus qu'int donnés les journaux. A plusieurs points de vue, ce débat est très réconfortant.

D'abord par sa conclusion, il fait du premier jour de juillet non plus la fête anonyme de toute une catégorie d'Etats, mais la fête personnelle du Canada, la fête de **notre** pays. Sans me laisser hypnotiser par les questions sentimentales au point de ne voir que cela dans la politique de ma Province et de mon Pays, je les apprécie suffisamment pour me réjouir d'un tel progrès nominal, qui peut avoir une heureuse répercussion dans l'ordre concret.

Ensuite, ce débat démontre que l'on n'avait pas tort d'affirmer — l'"Opinion Libre" a partagé cet avis — que la nouvelle députation fédérale est l'une des meilleures que le Canada ait eues à son service. Pour ceux qui ont d'autres préoccupations que celle de trouver partout des lâches, des traîtres et des vendus parmi nos hommes publics, c'est là un fait consolant.

Nos députés du Québec ont su manoeuvrer avec toute la prudence et la fermeté qui convenaient dans la circonstance. Ils ont utilisé avec intelligence leur parti au lieu de se laisser utiliser abusivement par lui, comme y sont enclins trop souvent les hommes publics de tous les partis, les nouveaux comme les anciens.

On peut se demander quel aurait été le succès de notre députation, au cours de ce débat, si, au lieu d'appartenir franchement à un grand parti canadien beaucoup moins gangrené d'impérialisme que l'autre, nos députés québecois avaient constitué un petit groupe d'"indépendants" ombrageux vis-à-vis de tout le monde ou sympathisant avec les éléments impérialistes qui, l'an dernier, ont favorisé leur élection.

Enfin, le plus consolant de toute cette histoire, c'est la constatation qu'il y a, chez les Anglo-Canadiens, une forte proportion d'esprits qui pensent exactement comme nous au sujet de l'indépendance du Canada, même s'ils ne passent pas tout leur temps à le crier sur les toits et s'ils consacrent une partie raisonnable de leurs énergies aux autres grands problèmes de la politique canadienne.

Le projet de loi substituant la Fête du Canada à la Fête du Dominion a été adoptée par un vote de 123 à 62. La cause de la Fête du Canada a donc trouvé la moitié au moins de ses adeptes dans la députation anglo-canadienne, puisque la Province de Québec ne compte que 65 députés et que ceux-ci n'étaient probablement pas tous en chambre au moment de ce débat inattendu.

Pas si mal, en somme.

Un fait comme celui-là démontre clairement qu'il existe des points de pensée commune entre l'opinion canadienne-française et l'opinion anglo-canadienne. Il est permis d'en conclure que, sans la démagogie insinuante ou bruyante pratiquée au détriment de l'unité canadienne par des éléments intéressés à prolonger les chicanes, le nombre des Canadiens de bonne volonté active grandirait, tandis que celui des perturbateurs diminuerait des deux côtés de la barricade, et que notre pays s'acheminerait vers la solution de ses grands problèmes nationaux. Cette solution resterait difficile, sans doute, par suite d'obstacles inévitables; mais elle deviendrait possible, ce qui suffit aux esprits pas trop pauvres en bon sens et en expérience.

Une certaine Critique a jugé sévèrement les députés qui, avant de voter pour le projet de loi de la Fête du Canada, se sont prononcés en faveur d'un délai. Ici, on doit distinguer entre le fameux "ajournement à six mois", qui est un enterrement de première classe, et le délai demandé par certains députés pour mieux peser les conséquences éventuelles de leur vote. Ce n'est pas manquer de fermeté ni de conviction que de vouloir réfléchir avant de poser un acte dont les conséquences ultimes peuvent être considérables dans un sens conforme ou contraire à nos désirs et à nos intérêts nationaux. La prudence, qu'il ne faut pas confondre avec le pusillanimité que la fermeté avec l'entêtement, est l'une des vertus essentielles aux législateurs. Il n'est pas nécessaire que tous aient la même mesure de prudence, mais on doit respecter partout la prudence véritable.

C'est le vote sur le projet de loi et non le vote sur les motions préliminaires, qui indique le sentiment réel des députés.

Si le Sénat n'a pas la malencontreuse idée de contrecarrer le vote de la Chambre des Communes, nous aurons désormais la Fête du Canada.

Une attitude s'impose maintenant aux Canadiens de bonne volonté: c'est de célébrer comme il convient la Fête du Canada. Autrement, le geste de jeudi dernier à la Chambre des Communes serait interprété par plusieurs comme une simple grimace faite aux impérialistes. Or, jamais les véritables apôtres nont cru en l'efficacité des grimaces pour opérer les conversions nécessaires dans l'ordre spirituel ou temporel.

Au contraire, c'est par le bon exemple, la diffusion de la lumière et la pratique de la charité que l'on gagne les âmes à sa cause, quelle qu'en soit la nature.

(Les articles de cette rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'OPINION LIBRE, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 55, avenue de Salaberry, Québec.)

Succès du récital des élèves de Mlle M.-E. Poisson

Le récital de Mlle Marie-Eva Poisson, pianiste trifluvienne, et de ses élèves a été couronné d'un magnifique succès à l'auditorium de la Salle. Un auditoire nombreux les a applaudis et a montré à quel point il appréciait la qualité de l'interprétation des oeuvres de quelques uns des plus grands maîtres de la musique.

Mme Arthur Rousseau, épouse du maire des Trois-Rivières, qui s'intéresse à tous les mouvements artistiques locaux, assista au récital. Le R. Frère Hippolyte, directeur suppléant de l'Académie, en l'absence du Frère Maurèle, était aussi présent avec plusieurs autres membres de la communauté.

Le programme comportait des oeuvres de Chopin, Mozart, Tchaikowsky, Beethoven et Brahms.

Quatre solistes furent présentés: Mlle Yolande Dufresne, dans la Gavotte de Haendel, a montré un sens musical très développé; M. Jean Thiffault a joué avec une grande finesse de nuances l'Impromptu de Schubert. Mlle Pierrette Farrier fut vivement applaudie pour son interprétation du premier mouvement du Concerto de Mendelsshon.

Jean-Paul Bérard remporta sans contredit la palme avec la Danse Rustique de Medtner et le Concerto de Grieg qui lui valut une belle ovation de l'assistance. Ce jeune musicien semble assuré d'une belle carrière musicale s'il veut poursuivre ses études avec assiduité. En rappel, il joua deux extraits des Scènes d'enfants de Schumann.

Mme Rousseau a mis fin à la soirée en faisant part à l'assistance d'un projet de festival musical pour Trois-Rivières dans le genre de celui qui a lieu à Winnipeg tous les ans.

Mlle Poisson mérite des félicitations pour le magnifique succès remporté par ses élèves.

Roddy Moore.

Sympathies

A une réunon de la Section Ste-Cécile, de la Société St-Jean-Baptiste des Trois-Rivières, il fut proposé par M. Roland Laforest, secondé et accepté à l'unanimité que l'on prie M. l'abbé Armand Houle desservant de la paroisse, d'accepter l'expression de vives condoléances de la Société à l'occasion de la mort de son père, M. F.X. Houle.

MONSIEUR BREGER

(Par Dave Breger)

C'est un grand personnage de la Commission de l'ONU

Heure Sainte

St-Elphège (DN.C.)— Les pieux exercices des Quarante-Heures ont eu lieu dans notre église paroissiale, ces jours derniers.

L'ouverture eut lieu à neuf heures par une messe solennelle chantée par M. l'abbé E. Coll, vicaire de Pierreville, assisté comme diacre et sous-diacre des abbés Paul Proulx, vicaire de Saint-Zéphirin et R. Rheault, de St-Elphège.

Le soir, une Heure Sainte dialoguée eut lieu; une foule nombreuse y assistait; le chant fut fait par les élèves du village; à l'orgue Mme Oscar Boisvert.

Une autre messe fut chantée par M. l'abbé P. Biron, curé de la paroisse et la garde du St-Sacrement fut faite durant le jour par les dames de Ste-Anne et la nuit par la ligue du Sacré-Coeur.

La messe de clôture a été chantée par M. l'abbé Robert Rheault.

Les paroissiens assistaient en grand nombre à ces différents offices et s'approchèrent très nombreux de la Table Sainte.

Ayez recours à
AREX COMPOUND

Il a fait ses preuves depuis des années. Il soulage promptement la goutte, les douleurs rhumatismales, les névralgies, etc. Faites-en l'essai: vous serez ravi.

AREX Compound

FÉLIX VILLEMURE

Le cadeau suprême

MONTRES
15 et 17 pierres

BAGUE A DIAMANT et ALLIANCE "BLUE STEEL"
$25.00 à $500.00

Pour Pâques

Donnez à celle que vous aimez le plus, le cadeau dont elle a toujours rêvé et que vous choisirez chez Félix Villemure.

COLLIERS DE PERLES "TAUSCA"
$6.50 et plus

Pour un choix des plus variés de DIAMANTS, MONTRES, BIJOUX et CADEAUX de première communion, visitez notre magasin!

FÉLIX VILLEMURE
BIJOUTIER
1398 Blvd Laviolette
Tél. 4499 TROIS-RIVIERES

Au rayon du papier tenture

La personnalité de votre maison dépend de ses murs

En effet, les murs de vos différentes pièces servent de fond pour vos meubles. Donnez du relief à vos meubles en couvrant vos murs d'un papier-tenture riche et pittoresque.

TAPISSERIES NOUVELLES

Modèles américains et coloniaux. Lavables ..... 12½c à $1.50

Peinture à l'eau, Email
Peinture à l'huile

ÉTABLIE EN 1881
P. A. Gouin, Ltée
J. ANT. CAUTHIER, PROP.
Ferronnerie & Quincaillerie
MAGASIN A RAYONS
71, RUE DU PLATON Téléphone 47-48

Fondée en 1892
A. LAURIN
& COMPAGNIE
Gustave Laurin, prop.
Prédomine aujourd'hui dans le commerce des
MEUBLES
pour avoir toujours donné satisfaction à ses clients
Voyez-nous pour vos achats
68, rue du Platon
Tél.: 249

MANDRAKE, LE MAGICIEN Par Lee Falk et Phil. Davis

Réal Pelletier
CHAUSSURES EXCLUSIVES - 1472, RUE NOTRE-DAME
TEL. 315

Le Nouvelliste
TROIS-RIVIERES, 11 AVRIL 1946

Il est payant de maganiser chez ZELLER'S
DETAILLANTS AUX CANADIENS ECONOMES

Presque toutes les clauses du bill 153 sont maintenues

2 candidats à la mairie à Nicolet

Nicole, 11. (D.N.C.) — Une élection à la mairie sera tenue à Nicolet, le jeudi, 17 avril prochain. Cette élection est nécessitée pour trouver un sucesseur à M. J. A. Martin, qui a démissionné dernièrement.

Lors de la mise en nomination qui eut lieu, hier après-midi, deux candidats se sont présentés. Ce sont Me J. Alfred Gaudet et M. Jean-Paul Rousseau, Marchand.

M. Armand Proulx, greffier de la cité a fixé la date de l'élection au 17 avril. Les bureaux de votation seront ouverts de 7 hres du matin à 5 hres de l'après-midi.

La mise en nomination s'est déroulée dans le plus grand calme et aucun discours ne fut prononcé.

Requête de la C. T. C. C. pour réduire l'impôt

Le cabinet des ministres fédéraux a promis aux représentants de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada une autre réduction des impôts pour 1947, lors de la présentation du mémoire de cet organisme dont nous donnons ci-dessous une deuxième tranche

Quatre suggestions de la C.T.C.C

IMPOT SUR LE REVENU

Au début de janvier 1946, la C.T.C.C. a soumis, pour étude, les suggestions suivantes au Comité spécial de taxation du Sénat relativement à l'impôt sur le revenu des particuliers:

1—Abolition des rapports annuels de déclarations d'impôt sur le revenu pour tous les salariés qui n'ont que leur salaire comme source de revenus;

2—Les salariés ne rempliraient, en duplicata, que les formules, T.D. 1 et le prélèvement de l'impôt se ferait au complet (i. e. cent pour cent) à la source; une copie de la formule, dûment remplie, serait remise à l'employeur; et l'autre copie serait transmise par l'employeur à l'inspecteur de l'impôt sur le revenu dans le district du domicile du salarié;

3—L'impôt sur le revenu ne devrait être prélevé que sur le revenu de la semaine normale de travail de chaque établissement. Pas de prélèvement, par conséquent pour le temps supplémentaire;

4—Les exemptions d'impôt sur le revenu, en faveur des salariés, devraient, dans l'opinion de la C.T.C.C., être établies comme suit:

a) exemption complète d'impôt jusqu'à concurrence d'un revenu de $1.200. par année pour les célibataires;

b) exemption complète d'impôt jusqu'à concurrence d'un revenu de $2,000. par année pour les personnes mariées, plus une exemption de $400. pour chaque dépendant, sans tenir compte des allocations familiales.

Les deux premières suggestions ci-dessus visent à simplifier dans toute la mesure du possible le prélèvement de l'impôt sur le revenu. Le salarié ne sera plus ennuyé par les complications des rapports annuels, et n'aura pas de montant supplémentaire à verser, à la fin de chaque année, au Ministère du Revenu National.

La troisième suggestion a trait à la semaine normale de travail et à l'exemption d'impôt sur le temps supplémentaire. Si le gouvernement tenait compte de cette suggestion, il encouragerait le salarié à donner une meilleure production; il simplifierait le travail de l'employeur pour le prélèvement à la source et augmenterait ses profits; et les revenus augmentés des industries, présumons-nous, alimenteraient de nouveau les coffres du gouvernement.

La C.T.C.C. désire traiter plus longuement sa quatrième suggestion, et espère que les autorités fédérales y donneront dès cette année.

D'après les statistiques officielles, il y avait au Canada, en juin 1945, environ 2,450,000 salariés payant l'impôt sur le revenu, contre 200,000 à 300,000 avant la guerre. Et, en 1944, il y avait au Canada plus de 1,500,000 salariés gagnant moins de $2,000. par année. D'autre part, pour la même année 1944, d'après des statistiques données par le Ministre du Revenu national, 19,000 compagnies ont déclaré des profits se chiffrant globalement, à $1,200,000,000. Sur cette somme, les impôts sur le revenu et sur les surplus de bénéfices ont pris $675,000,000., laissant aux compagnies $525,000,000. Comme les mêmes 19,000 compagnies avaient, avant les impôts, déduit au montant global de $350,000,000. à titre de dépréciation, il est facile de conclure que les 19,000 compagnies ont conservé, pour diverses fins, après paiement des impôts, un total de $875,000,000. Et il n'est question ici que de revenus, le capital n'étant pas imposable.

à suivre

Inauguration de la salle d'archives au séminaire

La Société trifluvienne d'histoire régionale tiendra son assemblée générale annuelle dimanche prochain, le 14 avril, à la salle des Archives du Séminaire Saint-Joseph.

Au cours de cette assemblée aura lieu les élections pour la présente année. Les membres de la Société d'histoire auront l'avantage de visiter pour la première fois la magnifique salle que les autorités du Séminaire viennent de faire aménager d'après des plans de M. Henri Beaulac. La salle des archives, telle que décorée en érable, couleur naturelle, est d'une grande originalité et suscite un très vif intérêt.

Quelques travaux seront présentés par des membres. M. Rosario Blanchet, du Nouvelliste, rappellera les scènes de la grande digue, survenue au printemps de 1896. Les Trifluviens les plus âgées se souviennent des dégâts considérables causés par la crue des eaux il y a exactement un demi siècle. M. Blanchet a consulté les journaux du temps et il a interrogé quelques anciens, de qui il a obtenu des détails fort pittoresques.

M. Raymond Douville, président de la Société, présentera une courte communication sur René Rémy dit Champagne un maitre d'école qui exerçait ses fonctions dans notre ville en 1666, à l'époque où le notaire Sévérin Ameau accomplissait la même besogne.

Nicolet a rendu un dernier hommage à Mgr A. Camirand

Nicolet, 11, (D.N.C.)— Le service funèbre de Mgr Antonio Camirand, prélat domestique et vicaire-général du diocèse de Nicolet, décédé samedi dernier, à l'hôpital du Christ-Roi de notre ville à l'âge de 73 ans, a été célébré, hier, à la cathédrale par Son Excellence Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet.

Une foule imposante de personnalités religieuses et civiles ont assisté aux funérailles de ce vénéré prélat, lui rendant ainsi un dernier hommage d'estime.

Son Excellence Mgr Lafortune fut assisté des chanoines R. Charland supérieur du séminaire et Emile Lauzière, chancelier du diocèse. Le diacre d'honneur était le chanoine F. X. Letendre, curé de Gentilly et les diacre et sous-diacre d'office étaient les abbés Rémi Dolan et Edouard Fournier, du séminaire de Nicolet. L'abbé Jacques Rouillard, secrétaire de l'évêque agissait comme cérémoniaire.

On remarquait dans le sanctuaire Mgr U. Perron, de l'archidiocèse de Québec, représentant de Son Eminence le cardinal J. M. R. Villeneuve; M. l'abbé Louis-Alexandre Proulx, représentant de Mgr Mélançon, évêque de Chicoutimi; Mgr Hormisdas Trudel, vicaire capitulaire du diocèse de Trois-Rivières; Mgr O. Z. Letendre, P. A., V.G., de Sherbrooke, représentant de Mgr P. Desranleau Mgr Baptiste Nadeau de Sorel; Mgr Auguste Boulet du collège de Ste-Anne de la Pocatière, représentant de la Fédération des Sociétés de colonisation; Mgr Edgar Larochelle, P. A., supérieur général des Missions Etrangères; l'abbé Louis Levesque, directeur du grand séminaire de

(Suite à la page 7)

Un pétrolier ouvre la saison de navigation-On attend un fréteur

La barge-citerne Ottawalite, de l'Imperial Oil, a officiellement ouvert la saison de navigation de 1946, hier avant-midi, au port des Trois-Rivières. Elle nous est arrivée de Montréal à 11.45, avec une cargaison de pétrole.

Le premier océanique arrivera plus tôt que prévu d'outre-mer. On l'attend au cours de la journée. C'est un fréteur britannique, l'Ocean-Volcan, qui vient prendre une cargaison de céréales au quai de la T.-R. Grain & Elevator.

Jusqu'à hier, on n'attendait pas d'océanique avant vendredi.

D'autres nous arriveront d'ici la fin de la semaine.

Le mouilleur de bouées, qui devait arriver hier de Sorel, n'arrivera qu'aujourd'hui pour entreprendre son travail entre Port Saint-François et Grondines.

Jugement dans deux actions suscitées par un même accident

L'honorable H.A. Fortier, juge de la Cour Supérieure vient de rendre jugement dans deux causes se rattachant à un même accident survenu en octobre 1944 et il condamne les défendeurs, Gaston Bourassa, camionneur, et Félix Lamothe, chauffeur, tous deux de Trois-Rivières à payer une somme de $75.00 dans la première de ces causes et une somme de $317.50 dans la seconde.

Il s'agit d'un accident survenu le 25 octobre 1944 vers dix heures le soir, dans les circonstances suivantes: un camion, conduit par M. Germain Hamel, de Roxton Pound, district de Bedford et rempli de 50 barils de pommes destinées à la vente sur le marché de Shawinigan, filait sur la route nationale Montréal-Québec, venant vers T.-Rivières. A la banlieue des Trois-Rivières, des passants avisèrent le conducteur de ce que son véhicule était en feu. Il stoppa près d'un poteau éclairé par une lampe haute. Mettant pied à terre il constata qu'en effet du feu sortait de dessous le camion à l'arrière. Croyant que l'incendie avait été causé par une défectuosité dans les fils, il coupa l'allumage puis éteignit le feu avec une couverture. Il alla ensuite sous le camion et demanda un marteau à sa soeur qui l'accompagnait. A ce moment, un camion appartenant au défendeur Gaston Bourassa et conduit par le défendeur Félix Lamothe, frappa le premier camion par en arrière, blessant assez grièvement Germain Hamel que le différentiel frappa de telle sorte qu'il en eut le bassin fracturé.

Dans la première action, le propriétaire du camion frappé, M. Paul Hamel, de Ste-Prudentienne, réclamait $30.00 pour les dommages à son camion et $120.00 pour la perte de pommes perdues par suite de l'accident. Pour la deuxième action, Germain Hamel, fils de Paul, réclamait $2,707.00 de dommages par suite de sa blessure.

Le juge dit que, dans un cas comme dans l'autre, les deux parties sont également responsables de la collision qui est survenue. Il y a faute contributoire et commune. D'un côté, les demandeurs ont coupé l'allumage et ainsi éteint les lumières arrière, sans allumer de fanal d'urgence comme le requiert la loi. De l'autre côté, il y eut, de la part du défendeur Lamothe un manque d'attention et manoeuvre imprudente.

Dans la première cause les dommages établis à $150.00 sont confirmés par le juge. Dans la deuxième les dommages furent fixés à $635. soit $70.00 d'hospitalisation, $55.00 pour le médecin, $10.00 pour vêtements brisés, $400.00 pour perte de salaire durant 16 semaines et $100. pour douleurs.

Dans l'un comme dans l'autre cas, vu que les responsabilités sont partagés et qu'il y a faute contributoire, les défendeurs ne sont tenus responsables de ces dommages que dans une proportion de 50%. Ils paieront donc $75.00 dans un cas et $317.50 dans l'autre.

La neuvaine solennelle de réparation

La Neuvaine annuelle de Réparation, à la chapelle de Marie-Réparatrice aura lieu comme les années précédentes du 24 avril au 2 mai. Tous les soirs à 8 hres, il y aura sermon par le R. P. Fortunat Laurendeau, s.j. Durant le jour, des groupes divers se succéderont devant le St-Sacrement en esprit de réparation.

Chacun de nous ne devrait-il pas prendre part à cette Neuvaine de Réparation puisqu'il est du devoir de tous les chrétiens de réparer le mal que le péché fait aux âmes.?

Suivons donc cette Neuvaine avec foi et ferveur, demandons grâce et lumière pour les chefs spirituels et temporels, miséricorde pour les pécheurs, et l'accroissement de la vie chrétienne chez nous.

(Communiqué).

Exposition missionnaire

L'exposition missionnaire annuelle de l'ouvroir des Missions des religieuses Marie-Réparatrice aura lieu du 1er au 7 mai prochain, à la salle de la bibliothèque Saint-François-Xavier, rue Saint-Charles.

A la bibliothèque St-François-Xavier

Le Jeudi Saint, le Vendredi Saint, ainsi que le Lundi de Pâques, la bibliothèque ne sera pas ouverte au public.

Sylvio Boivin tenu criminellement responsable de la mort de Du Sault

Sylvio Boivin, vingt-cinq ans, employé à l'hôtel du Boulevard, rue Du Platon a été tenu criminellement responsable, hier soir, par le jury du coroner, de la mort de M. J.-R. Roméo DuSault propriétaire de J.-R.-R. DuSault et Cie, de notre ville, décédé dans des circonstances tragiques, jeudi soir dernier. Un mandat d'arrestation a été immédiatement émis contre lui et il comparaîtra, ce matin, en Cour de Magistrat. En attendant il a été écroué derrière les barreaux de la prison municipale.

On se souvient, qu'à la suite des événements qui coûtèrent la vie à M. DuSaut, Boivin avait été détenu par la police locale, comme témoin important dans cette affaire. Par la suite, il avait été remis en liberté provisoire, moyennant un cautionnement de cinq cents dollars, par le coroner du district,. le Dr Adélard Tétreault, qui avait ajourné l'enquête pour permettre à la Sûreté provinciale de compléter son enquête et pour attendre le rapport du médecin-légiste de la police provinciale, le Dr Jean-Marie Roussel, qui procéda à l'autopsie du cadavre. Un seul témoin avait alors été entendu, et ce fut M. Léo Bellefeuille, neveu de la victime, qui l'identifia. Ce dernier avait alors déclaré qu'il avait vu son oncle pour la dernière fois, le mardi précédent, à l'heure de la retraite, chez lui, à 782, rue des Volontaires, et, qu'à sa connaissance, il jouissait d'une excellente santé, n'était sous les soins d'aucun médecin et qu'il exerçait son métier de nettoyeur de tapis et de désinfecteur à tous les jours, de façon bien normale. Il ignorait, cependant, tout des circonstances qui avaient entraîné sa mort.

C'est après ce témoignage que soir. Six autres témoins shrdluèp,oè l'enquête avait été ajournée à hier soir. Six autres témoins furent alors entendus. Ce furent: M. Raoul Hébert, de notre ville; M. Eloi Richard, du Cap-de-la-Madeleine; M. Atchez Robichaud, Cap-de-la-Madeleine Mlles Margot Lamarche, et Gisèle Girard, de notre ville et Sylvio Boivin lui-même.

Les personnes qui ont été appelées à faire partie du jury, furent: MM. Marcel Bergeron, 345, rue Ste-Elisabeth; J.-Louis Cooke, 531 rue Radisson; Octave Cloutier, 238 rue St-Antoine; Aimé Lefrançois, 457 rue des Forges; Gérard Robert, 325 Des Forges et Pierre Bellemare, 387 De La Vérendrye.

Les témoins

Le premier témoin entendu, hier soir, fut M. Raoul Hébert, de notre ville. Ce dernier qui est commis au restaurant Gavaris déclara que vers neuf heures, le soir de la mort de M. J. R. Roméo DuSault, il se trouvait dans le voisinage de l'hôtel du Boulevard. Il affirma qu'il vit DuSault être mis à la porte du grill par Boivin et qu'il tenta d'y entrer de nouveau en criant à ce dernier de sortir. Boivin lui aurait alors demandé s'il en avait assez et c'est à ce moment qu'il l'aurait frappé. M. Hébert ajouta, cependant qu'il n'avait pas vu Boivin donner le coup. Il vit DuSault tomber tête première sur le trottoir et se porta à son secours. Il établit par la suite que c'était bien en tentant de retourner à nouveau dans le grill après en avoir été expulsé qu'il fut frappé. Il confirma également que Boivin se trouvait alors devant l'entrée du grill, donc, complètement en dehors de ce dernier.

Un autre témoin, M. Eloi Richard, celui-là déclara qu'il était dans le grill, le soir de la mort de DuSault, et qu'il entendit une femme ou une fille dire qu'elle était "fatiguée d'être poussée dans le dos". Il poursuivit qu'il vit par après Boivin passer sa main autour du corps de DuSault pour le conduire à la porte après lui avoir remis sa casquette. M. Richard dit qu'il suivit les deux personnages et qu'en regardant par le châssis, il vit Boivin frapper DuSault au menton, et que celui-ci tomba sur le trottoir. Boivin serait alors retourné dans le grill.

Sur une question du coroner, M. Richard dit que la victime avait été relevée par le propriétaire de l'hôtel aidé d'un autre type. En réponse à une autre question, de Me François Nobert, celle-là, M. Richard déclara que Boivin avait sorti DuSault "comme une caisse de bière", selon son expression.

Ce fut alors au tour de M. Atchez Robichaud, de venir témoigner. Ce dernier, âgé de 42 ans, qui fut gardien de nuit pendant onze jours à l'hôtel du Boulevard, travaillait de huit heures du soir à huit heures du matin. Selon ses dires, il se trouvait non loin de la porte quand il vit Boivin passer avec DuSault. Il vit Boivin lancer DuSault sur le trottoir et entendit ce dernier intimer à l'autre de sortir, mais il ne vit pas autre chose.

Tant qu'à Mlle Margot Lamarche, elle soumit avoir vu arriver M. DuSault avec un ami et qu'il se mit à parler de politique. Elle ajoute qu'elle se plaignit à quatre reprises de ce fait et qu'elle menaça même de s'en aller ailleurs s'il n'arrêtait pas. Ensuite, elle dit avoir eu connaissance de l'arrivée de Boivin qui sortit DuSault. Elle prétend en outre que celui-ci était sous l'effet de boisson alcoolique. Sur une question du procureur de Boivin, elle réaffirma que DuSault était entré avec un ami et qu'elle même se trouvait assise à une table du grill, le dos à la victime.

Ce fut alors Mlle Gisèle Girard, qui fut appelée à témoigner. Selon sa déposition, elle serait entrée au grill vers les huit heures tandis que DuSault serait arrivé avec un ami vers huit heures et quarante-cinq. Il se serait mis à discuter politique bruyamment avant que Boivin n'arrivât et le mit à la porte. Il fut de plus établi au cours de son témoignage que DuSault n'avait jamais fréquenté l'hôtel auparavant.

Enfin, le dernier témoin fut Sylvio Boivin, lui-même. Ce dernier déclara qu'il était employé à l'hôtel du Boulevard depuis le 18 octobre 1945 et qu'en l'occurrence, c'était la première fois qu'il voyait DuSault. Il corrobora ensuite les dépositions des autres témoins et admit avoir frappé DuSault et l'avoir vu tomber, mais ne put confirmer s'il l'avait frappé d'une claque ou d'un coup de poing. Sur une question de Me Lucien Comeau, à savoir pourquoi il n'avait pas appelé la police, Boivin répliqua que dans de telles circonstances, les événements se précipitent tellement qu'il est difficile d'y penser.

Plus loin, il fut démontré que Boivin avait déjà été condamné à payer une amende de $40.00 plus $25.00 de dommages, pour s'être rendu coupable d'assaut sur une personne de Jonquières.

Poursuivant sa déposition, Boivin affirma qu'il avait été égratigné derrière l'oreille gauche en sortant DuSault, et qu'il frappa ce dernier alors qu'il s'obstinait à vouloir retourner dans le grill. En réponse à Me Léopold Pinsonneault, il dit que DuSault était plus gros que lui-même et qu'il devait peser environ 200 livres. Il dit aussi qu'il l'avait incité à s'en aller chez lui.

Toujours d'après son témoignage, en constatant que DuSault était blessé après qu'il l'eut frappé, il serait rentré dans l'établissement pour demander du secours et avertir le propriétaire de ce fait. Enfin, il admit avoir déjà pratiqué le sport de la lutte.

A ce stage, M. le Dr Tétreault, coroner, demanda aux membres du jury s'ils désiraient prendre connaissance du rapport du Dr Roussel, médecin-légiste. Me Pinsonneault ne s'y objecta pas, mais soumit que, pour plus de justice, il serait préférable que le Dr Roussel fût présent lui-même, afin de pouvoir répondre aux questions qu'on pourrait lui poser. Cependant, Me Comeau s'objecta, sous prétexte qu'on ne pouvait accepter la déposition d'un témoin, à moins qu'elle ne fût soumise de vive voix.

Les membres du jury furent donc appelés à se concerter, afin de définir s'ils devaient demander la venu du médecin-légiste ou s'ils pouvaient rendre leur jugement immédiatement, d'après les dépositions des témoins entendus. Ils décidèrent qu'on pouvait se dispenser de ce témoignage et se réunirent de nouveau en délibération de trente-cinq minutes, pour rendre le verdict mentionné au début.

L'enquête fut tenue sous la présidence de M. le Dr Adélard Tétreault, coroner du district, et Me Lucien Comeau, c.r., occupait pour la couronne. Mes Léopold Pinsonneault, c.r., et Réal Legris représentent Boivin. Me François Nobert représente la famille DuSault et Me François Lajoie, c.r., et M. Jos. Gaudreault, de l'Hôtel du Boulevard.

Inutile d'ajouter que cette enquête attira une forte assistance.

La Corporation de l'Hôpital Cooke a acheté deux terrains et commencera sous peu la construction de l'annexe

"La Corporation de l'Hôpital Cooke est prête à faire entreprendre les travaux de construction de la nouvelle aile du sanatorium et, en fait, les travaux débuteront dès que les plans définitifs auront été dressés par l'architecte M. A. Lacoursière, de Shawinigan. L'on espère même pousser l'exécution de ces travaux avec beaucoup de célérité pour qu'à l'automne la charpente soit entièrement élevée et la structure extérieure entièrement terminée et fermée, ce qui permettrait de continuer les travaux à l'intérieur l'hiver prochain."

C'est ce que nous déclarait hier le notaire J.A. Trudel, président de la Corporation de l'Hôpital Cooke en nous confirmant l'achat par la Corporation d'une vaste partie de terrain appartenant au Séminaire des Trois-Rivières et sise à l'ouest de la bâtisse actuelle. Ce terrain, d'une superficie d'environ 600,000 pieds carrés longe le chemin Ste-Marguerite sur une longueur de 400 pieds et s'étend de là jusqu'à la voie du chemin de fer.

La côte qui mène actuellement au sanatorium sera fermée et abandonnée. On la remplacera par une côte en pente douce qui partira de l'endroit actuellement connu sous le nom de "pit de sable" et ira jusqu'à l'hôpital. La Corporation vient d'acheter à cet effet un terrain d'une superficie de 35.000 pieds. Il s'agit d'un terrain situé à l'est de l'hôpital et appartenant à un syndicat.

En nous communiquant ces nouvelles, le notaire Trudel ajouta que la Corporation de l'Hôpital-Sanatorium Cooke peut compter sur un octroi total de $400,000 du gouvernement provincial et qu'elle est dès maintenant en mesure de financer l'importante construction qui complétera bientôt l'édifice actuel, et qui fera plus que le doubler.

L'hopital avait d'abord été conçu pour recevoir 150 patients. On fut par la suite obligé d'en augmenter la capacité en rognant sur les services. Depuis de nombreuses années les autorités médicales recommandaient des facilités d'hospitalisation additionnelles. Une fois l'annexe bâtie, le sanatorium Cooke pourra recevoir 300 patients. La bâtisse actuelle constituera une aile qu'occuperont 150 malades. Une aile semblable s'y ajoutera, qu'on érigera à l'ouest de l'édifice actuel. Cette nouvelle aile sera également habitée par 150 malades. Les deux ailes seront reliées par un édifice central dans lequel on disposera tous les services médicaux et administratifs.

C'est dans ce bâtiment central qu'on logera les service de réadaptation des patients, cours divers, salles de lecture, services de bibliothèque, salle de cinéma, salle de réception, ainsi que la chapelle.

Rappelons que le sanatorium Cooke ne dessert pas seulement la ville de Trois-Rivières, mais aussi les comtés de Nicolet, Yamaska, Maskinongé, Champlain, St-Maurice, Laviolette, ainsi qu'une partie des comtés de Berthier, Arthabaska, Portneuf et Joliette.

Bien qu'il ne réussira pas encore à subvenir à tous les besoins d'hospitalisation pour cette vaste région le sanatorium agrandi contribuera pour une large mesure à faciliter la lutte à la tuberculose dans cette partie de la province.

Les pertes par le feu furent de $2058. au Cap

Cap-de-la-Madeleine, 11. (D.N.C.) —Les pertes par le feu en notre ville au cours du mois de mars dernier se sont élevées à $2,058.78.

Au cours de ce mois les pompiers sont sortis vingt fois et à deux exceptions près, il ne s'agissait que de feux de cheminée ou de tuyaux surchauffés.

Le seul feu important du mois s'est déclaré le 13 mars dans la maison à quatre logements de M. Robichaud. A cet endroit les dommages furent de $1221.76 sur la bâtisse et de $540.95 sur le mobilier. C'est le seul endroit où les pompiers eurent à utiliser les boyaux.

Retraites fermées

Voici la date des prochaines retraites fermées: du 17 au 20 avril, pour les infirmières; du 21 au 24 avril, retraite mariale; du 2 au 5 mai, pour les fiancées; du 6 au 9 mai, pour les amies du Sacré-Coeur.

Prière de s'adresser à Marie-Réparatrice, 865, rue St-Charles, T.-Rivières, tél.: 1420-1422.

Organisateur des fêtes de Joliette

Le Révérend Père Wilfrid Corbeil, C.S.V., est assistant-supérieur et préfet des études au Séminaire de Joliette, depuis quelques années. C'est une figure bien connue dans les milieux éducationnels et artistiques de la Province.

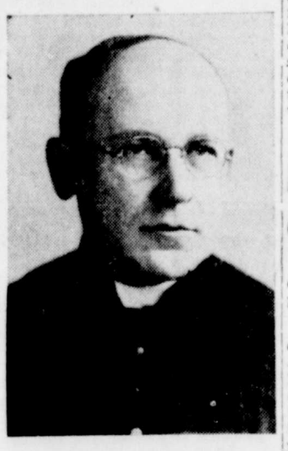

R. P. W. Corbeil

Il vient d'être nommé organisateur des fêtes qui se dérouleront au Séminaire, en juin 1947, pour commémorer les cent ans d'existence de cette institution d'Enseignement Secondaire.

Le Père Corbeil est également le représentant officiel du Séminaire auprès des Anciens; il est chargé de mener à bonne fin la souscription en faveur de l'Alma Mater. Proposée en octobre 1945 par M. le notaire Gaétan Valois, la souscription des Anciens fut lancée officiellement par M. l'non Lucien Dugas en février dernier, au dîner-causerie du Cercle Universitaire.

On refuse de changer les limites de Trois-Rivières

Québec 11. (De notre envoyé spécial) — Le bill des Trois-Rivières a traversé son stage le plus important, celui de son étude par le comité des bills privés de la Législature, avec beaucoup de succès En effet les diverses clauses soumise par la cité furent adoptées en moins d'une demi-heure, sauf les deux premières, ayant trait, pour l'une, aux limites sud de notre ville et pour l'autre à la validation des rôles d'évaluations 1945 et 1946, en ce qui concerne les immeubles sis sur les quais. Le rejet de ces deux clauses n'a pas été une surprise pour le conseil de ville et en somme nos édiles ont été bien enchantés de l'accueil que l'on a fait au bill 153 de façon générale.

Les clauses adoptées par le Comité des bills privés ont trait à la rémunération des membres du conseil; au rôle d'évaluation supplémentaire; au paiement d'une pension à Mme Vve Jules Vachon; à des pensions de retraite à quatre vieux employés; à la subdivision du territoire du dépôtoir actuel, que la ville a décidé de fermer; et à la ratification d'ententes conclues par la ville et les commissions scolaires avec quatre industries de notre ville, à savoir: la Wabasso Cotton Co., la Canada Iron Foundries, la Cie d'Elévateurs à Grain des Trois-Rivières et la City Gas & Electric Corporation.

Le bill des Trois-Rivières a été le premier à être étudié hier matin, par le Comité des bill privés qui a siégé sous la présidence de Me Romulus Ducharme, député de Laviolette. Le bill avait comme parrain M. Maurice Bellemare, député de Champlain. Le comité en disposa rapidement, acceptant au cours de l'étude des diverses clauses, les recommandations du député des Trois-Rivières, l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province.

Me Léon Lamothe, c.r., chef du contentieux municipal, représentait la ville et c'est lui qui expliqua le bill dans ses détails.

La délégation de la ville se composait de Son Honneur le maire Arthur Rousseau, de MM. les échevins Frédéric Poliquin, Charles-P Rocheleau, Arthur Guimont, Albert Durand, Albert Paquin, Médéric Dufresne, Emmett Boland et J. Amédée DesRuisseaux, du gérant J.H. Valiquette, i.c., du trésorier Jacques Déneéhaud et de l'assistant-greffier, Robert Corbeil. Les autorités scolaires étaient représentées par le président M. Sylvio Carignan, les commissaires Gaston Francoeur et Ludger Tellier, et Me François Nobert, comme procureur.

On remarquait en outre plusieurs avocats de notre ville: Mes François Lajoie, c.r., Georges Gouin, c.r., Lucien Comeau, c.r., Maurice Langlois, Yves Gabias, de même que MM. H.N. Molesworth, gérant de la Canada Iron Foundries, Jim Beckett, gérant-général de la City Gas & Electric Corporation, Robert-J. Clark, M. Laurent Paradis, président de la Chambre de Commerce, et quelques autres. On remarquait aussi la présence de Me Auguste Désilets, c.r.

LES LIMITES DE LA VILLE

Comme la ville s'y attendait d'ailleurs, le comité des bills privés a rejeté la cause ayant trait aux limites sud de la ville. L'honorable Maurice Duplessis s'est objecté personnellement à cette clause, après que Me Léon Lamothe, c.r., eut exposé le point de vue de la ville et que plusieurs représentants de compagnie ou d'industries établies sur les quais eurent soulevé des objections.

Me Léon Lamothe expliqua que depuis une cinquantaine d'années, on a considéré le fleuve comme étant la limite de la ville des Trois-Rivières. Il y a plusieurs bâtisses sur les quais et la cité a toujours été d'opinion que ces immeubles étaient compris dans ses limites et devaient être considérés comme taxables. Cependant plusieurs font opposition à cette prétention des autorités municipales. La ville voudroit fixer sa limite sud au milieu du fleuve, et se trouver ainsi sur le même pied que plusieurs autres municipalités. Me Lamothe a rappelé de plus que la question a déjà été soulevée dans les récents procès de la Canadian International Paper et de la St-Lawrence Paper Mills.

LES OBJECTIONS

L'honorable Duplessis demanda alors si quelqu'un avait des objections à présenter contre cet article du bill des Trois-Rivières.

Le premier à s'y objecter fut Me Lucien Comeau, c.r., procureur de la compagnie J.C. Malone. Me Comeau a rappelé que c'était au moins la quatrième fois que la cité des Trois-Rivières tentait de faire modifier sa charte au sujet des limites sud.

Chaque fois la Législature a refusé de consentir à cette demande. Dans son opinion on vient aujourd'hui demander au comité des bills privés de se déjuger.

Me Comeau rappela ensuite les frais encourus par la compagnie Malone pour ériger son entreprise sur les quais.

Comme il parlait de ce que cette compagnie avait bâti, M. Léon Casgrain, député de Rivière-du-Loup insinua qu'il s'était construit de grandes choses à Trois-Rivières.

—Vous avez bâti le premier ministre, dit-il.

—C'est une très belle construction, rétorqua Me Comeau.

—Facile à détruire, ajouta M. Casgrain.

—Vous avez essayé récemment, mais vous n'avez pas réussi, répondit à brûle-pourpoint Me Comeau.

Le procureur de la compagnie Malone résuma son point de vue en déclarant qu'il ne serait pas dans l'intérêt de la ville ni des compagnies faisant affaires sur les quais de changer la situation actuelle.

Me Ross-Drouin s'objecta à la clause au nom de la Saint-Lawrence Paper Mills. Me T. Kerr s'y opposa au nom de la Canadian International Paper. "On tente par cette clause, dit-il, de faire disparaître un doute, mais la question est déjà devant les tribunaux et nous devrions attendre les jugements", dit-il en résumé.

(suite à la page 7)

Causerie de Mgr Chevrot à l'Alliance Française le 23

Le 23 avril courant, l'Alliance Française des Trois-Rivières aura le très grand honneur de recevoir l'éminent prédicateur du Carême à Notre-Dame de Montréal, Mgr Georges Chevrot.

Monseigneur traitera dans sa conférence d'un sujet qui sera particulièrement sensible à tous ceux qui auront le bonheur de l'entendre. En effet, mêlé de très près par toute sa vie de prêtre, de curé et d'aumônier militaire, au mouvement catholique de son pays, il parlera "du renouveau catholique en France".

A raison de la personnalité du conférencier, le supérieur du séminaire, M. le chanoine Joseph Désilets, a eu la bonté de mettre à la disposition de l'Alliance la grande salle de conférences de la maison qu'il dirige. C'est une faveur que tous les membres apprécieront vivement, qui auront, cette fois — et par exception — le privilège de se faire accompagner par une personne de leur choix, sur simple présentation de leur carte de membre.

Il faudra donc prendre ses dispositions pour être libre, le soir du 23 avril courant, à huit heures, pour entendre, au séminaire, avec l'invité de son choix, l'éloquent prédicateur du Carême à Montréal, Mgr Georges Chevrot.

Nous pouvons, d'ores et déjà annoncer que M. l'abbé Benoit Trépanier, professeur au Grand Séminaire, a accepté l'invitation du président de remercier le conférencier, ce qui ne manquera pas de faire plaisir à tous les amis de l'Alliance.

M. O. Deschênes élu président

La Société Coopérative Agricole de la paroisse a choisi ses officiers pour l'année 1946.

Ont été réélus: président, M. Odilon Deschênes; vice-président, M. Joseph-Edmond Auger; directeurs MM. Arthur Plourde, Hector Paquin, Roméo Lessard; secrétaire-trésorier, M. Adrien Carbonneau; beurriers, MM. Florian et Ernest Lessard.

A l'assemblée annuelle des actionnaires étaient présents: M. Elzéar Roy, agronome régional, M. Martin Ferron, agronome du comté, M. Deshaies, auditeur des coopératives.

Lundi, le 15 avril,
Auditorium De La Salle
Rosalyn Tureck
PIANISTE
remplace Ania Dorfmann, pianiste, incapable de remplir son engagement à la suite d'un accident.
LES RENDEZ-VOUS ARTISTIQUES

EPARGNEZ SUR VOS ACHATS DE
- Meubles
- Poêles "McClary"
- Tapis, Prélarts
- Fournaises à l'huile "Duotherm"
- Fournaises circulatoires émaillées.
- Radios, Laveuses
- Glacières à glace marque "Monarch"
- Glacières électriques
- Ameublements de bureaux pour professionnels et industriels, marque "Rols-Rim".

Plus beau choix - Bas prix
J. A. Alain
1251 Rue LAVIOLETTE
(près St-Maurice)
Tél. 5 4 4

Maurice Lanouette
B.A. O.O.D.
SPÉCIALISTE de la VUE
EXAMENS - LUNETTES
920, rue St-Maurice
Téléphone 606

Entreposez vos fourrures dans notre voute
90, RUE ST-MARC SHAWINIGAN
HERVÉ DUFRESNE -- TÉL. 2885

SHAWINIGAN
53, RUE DE LA STATION
Téléphone 2500

Le Nouvelliste
JEUDI, 11 AVRIL 1946

GRAND'MÈRE
COIN 5e AVENUE et 4e RUE
Téléphone 331

Matteau Limitée
5¢ à $1.00
135-136 ST-MARC
Tél. 3077
Shawinigan

M. l'abbé A. Houde a célébré hier le service de son père

Shawinigan, 11. — D'imposantes funérailles ont été faites, hier matin, en l'église St-Pierre de Shawinigan, à l'un de nos plus anciens citoyens, M. F.-X. Houde, décédé dimanche, à l'âge de 81 ans.

Le fils du défunt, M. l'abbé Armand Houde, vicaire à la paroisse Ste-Cécile des Trois-Rivières, a chanté le service. Le défunt laisse aussi dans le deuil son épouse, née Antoinette Duval, ses autres fils, MM. Arthur, Alfred, Roland Houde; ses filles: Mme Gaston Gauthier, née Alice, Mlles Simone et Germaine Houde; son gendre: M. Gauthier; sa belle-fille: Mme Arthur Houde; et plusieurs petits-enfants.

Nous disions donc que M. l'abbé Armand Houde a chanté le service. Il avait pour diacre et sous-diacre MM. les vicaires Cossette et Leblanc, de St-Pierre. M. le chanoine Hervé Trudel, v.f., curé de St-Pierre, avait fait la levée du corps.

Au choeur, on remarquait M. le chanoine Joseph Duval, de l'Evêché, M. le chanoine J.-L. Beaumier, supérieur du Grand Séminaire des Trois-Rivières, M. le chanoine Baril, curé de Louiseville, MM. les curés Donat Livernoche, de St-Louis de France, Arthur Jacob, de Notre-Dame de la Présentation d'Almaville, Emilien Girard, de St-Gérard des Laurentides, Ernest Jacob, de la Baie Shawinigan, Alphonse Lord, de St-Bernard, Napoléon St-Pierre, de St-Boniface de Shawinigan, Ovila Landry, de St-François d'Assise, aux Trois-Rivières; M. l'abbé Ovila Gagnon, directeur du Séminaire des Trois-Rivières, MM. les abbés Benoit Trépanier et F.-X. St-Arnaud, professeurs au Grand Séminaire, Edmond Dubé, André Levasseur, Donatien Ducharme, professeurs au Séminaire, MM. les vicaires Omer Gaboury et Albert Deschamps, de St-Bernard, Armand Tessier, de Louiseville, Lionel Dubois, d'Yamachiche, J.-E. Camirand, de Ste-Flore, L. Panneton, de St-Pierre, R. Lemire, du Cap-de-la-Madeleine, Léo Paquin, de St-François d'Assise, le Révérend Père R. Larivière, s.s.s., du Christ-Roi, le R. F. Désirée-Marie, f.i.c., directeur au collège du Sacré-Coeur, le R. F. Jude-Marie, f.i.c., directeur du collège St-Paul des Trois-Rivières, les RR. FF. Alfred-Marie, Edouard et Léonce, aussi de St-Paul.

Le choeur de chant était sous la direction de M. Anatole Rainville. Il rendit la messe de requiem de Panneton; le libera de Perosi. Les solistes furent MM. H.-A. Beaudet, J.-B. Gingras, C.-A. Blouin, R. Bussières, O. Ruel, F. Lafrance, M. le notaire W.-A. Lamy était à l'orgue.

Les fils du défunt ouvraient le cortège et le défilé était nombreux. Citons parmi les personnes que nous avons remarquées: M. Robert Dorion, gérant, M. Eugène Dumas, secrétaire-trésorier de la Cité, MM. Henri Gaillardetz, Jos. Drolet, A. Raiche, M. Coutu, Philippe Cossette, William Frigon, Engelbert Ferron, Jos. Leblanc, Jos. Plante, A. Dandurand, Cléophas Lemay, Lauréat Poirier, T. Normandin, J.-E. Suzor, Aimé Caron, Charles Longval, Wellie Ayotte, R. Wellman, A. Jolivet, Robert Hébert, R. Héroux, Emile Lafond, Adjutor Lacerte, Jules Frigon, Dr Adj. Deschênes, Victor Dugré, Robert Lemay, Georges Lortie, Me Rosaire Lajoie, J.-A. Préfontaine, Lavmo Frigon, Jos. St-Onge, Germain Carignan, Lucien St-Onge, Ephrem Lemay, Euclide Lajoie, Rosaire Touzin, Théodore Lupien, John Mills, Ernest Racine, Alfred Verret, Charles Normandin, J.-A. Déry, Jules Lupien, de Shawinigan, Joseph Girard, Omer Carbonneau, Lucien Bazin, Jean Bazin, Liguori Villemure, William Farrier, des Trois-Rivières, et une foule d'autres personnes dont les noms nous échappent.

Les obsèques étaient sous la direction de la maison Bouvette et Fils.

M. J.-R.-I. Lafrenière donne un magnifique trophée aux Bantams

Shawinigan, 11. — M. J.-R.-I. Lafrenière, propriétaire de la populaire bijouterie de l'avenue Tamarac, vient de poser un beau geste sportif, en dotant la ligue de hockey Bantam d'un magnifique trophée perpétuel qui sera décerné annuellement à l'équipe qui terminera la cédule en première position.

C'est un geste qui vaut d'être signalé à l'attention de la gent sportive, car il est un stimulant pour nos jeunes athlètes, et un exemple d'encouragement pour ceux qui se dévouent sans compter à l'édification d'une jeunesse saînement sportive.

Le club S.A.A. de Bruno Poudrier, qui a terminé en tête de la ligue, après avoir accompli un agenda de records, au cours de la saison régulière, a l'honneur d'être le premier club à posséder le trophée Lafrenière, et il sera encore dans la mêlée, pour tenter de le conserver, l'hiver prochain. M. Lafrenière est le deuxième donateur d'un trophée à la ligue Bantam, cette saison. On se souvient que le populaire M. Théo. Racette avait posé un geste identique, à l'ouverture des activités bantams locales. Nous félicitons ces messieurs de leur très louable action, et ils pourront certainement compter sur la reconnaissance vivace des benjamins du hockey à Shawinigan, les BANTAMS.

A la cabane à sucre

Shawinigan, 11. — Dernièrement avait lieu une partie de sucre chez M. Leduc à Ste-Flore.

Les personnes qui ont le plaisir d'y assister sont: M. et Mme Walter Matteau, M. et Mme Georges Desgagnés, M. et Mme Adrien Grenier, Mlles Jeanne Bélanger, Yvonne Bélanger, Rita Gélinas, Armande Gélinas, Madeleine Grenier, Thérèse Jacob, Monique Guimond, Jeanne d'Arc Désollier, Madeleine Matte, Cécile Lacerte, Henriette Désaulniers, MM. Bruno Gélinas, Jacques Auger, Lucien Bélanger, Fernand Gélinas, Robert Renaud, Jean Veillette, Jean Dupuis, M. Grenier, etc.

L'exercice fiscale de La Tuque finit dans deux mois

La Tuque, 11. (D.N.C.) — M. Armand Gagnon, gérant de la cité de La Tuque, vient de publier son rapport mensuel des services municipaux, à la fin de février, le 10e mois de l'exercice financier 1945-46.

Dans ce rapport, M. Gagnon indique que les dépenses des deux prochains mois devront être réduites au minimum, afin de réduire le plus possible le déficit anticipé, et ce en raison de travaux permanents effectués l'été dernier.

Voici dans le détail les intéressantes remarques de M. Gagnon:

FINANCE

Pour les deux mois à venir, nous ne pouvons nous permettre plus de dépenses que celles que nous avons faites, afin de réduire d'autant le déficit anticipé, et ce en raison des travaux permanents supplémentaires que nous avons faits au cours de l'été dernier.

Les récettes se chiffrent à $230,976.33 ou 96%, tandis que les dépenses se montent à $226,989.47 ou 94.3%. En définitive, il ne nous reste qu'une somme de $13,712.53 pour les deux derniers mois de l'année fiscale, ce qui veut dire que la plus stricte économie doit être maintenue.

TRAVAUX

Au cours du mois de février, nous avons terminé les travaux d'égout entrepris sur la rue Joffre. Depuis les hommes ont été employés à l'entretien des divers départements, comme la chose se fera d'ici la fin de l'année fiscale.

POLICE

Nos policiers ont opéré durant le mois écoulé 14 arrestations pour différents délits, dont 9 pour ivresse, 2 pour avoir flané, et les autres pour vagabondage et voies de fait. Ils ont répondu à 86 plaintes occasionnant 5 enquêtes et 51 avis verbaux. 12 personnes ont été conduites à domicile et 5 apaisées. 9 personnes ont reçu l'hospitalité. Aussi 2 accidents ont été rapportés et 4 chiens furent abattus.

INCENDIE

La brigade des incendies durant février dernier a répondu à 24 appels, dont 16 par téléphone et 8 par avertisseur, lesquels peuvent se classer comme suit: 10 pour tuyaux surchauffés, 2 pour commencement d'incendie, 2 appels inutiles et la balance pour feux de cheminées. 225 pompiers ont répondu à ces appels, soit une moyenne de 9 pompiers par appel. Les pertes connues furent de $5,841.29.

Une belle partie de sucre à St-Paulin

Shawinigan, 11. (D.N.C.) — Un groupe d'amis se sont réunis ces jours derniers à la cabane de M. Bruno Lessard, à St-Paulin.

La réception fut fort cordiale. Les frais de la musique furent faits par MM. Roland et Fernand Lefebvre. Il y eut danses du bon vieux temps. La tire était succulente. Un copieux dîner fut servi.

Etaient présents: Mlles G. Lemay, G. Marcotte, Y. Brousseau, J. Lefbvre, G. Leclerc, J. Côté; MM. A. Leclerc, R. Leclerc, R. Lefebvre, A. Lefebvre, etc.

Tous sont revenus enchantés de leur journée. Ils remercient les organisateurs de leur dévouement et M. B. Lssard, de son si sympathique accueil.

Nouveau magasin de chaussures J. A. Houle & Fils

Shawinigan 11 — M. l'abbé Gérard Lemire, vicaire à St-Marc, bénissait hier le nouveau magasin de chaussures J. A. HOULE & FILS, à 404 rue St-Marc. On le voit sur cette photo alors qu'il fait le geste symbolique de la bénédiction. Il a à sa gauche M. J. A. Houle, propriétaire du magasin et à sa droite MM. Jean Houle et Lionel Lemay. Le public trouvera à ce nouveau magasin de chaussures pour tous les goûts tant pour dames, messieurs que pour fillettes, garçonnets et enfants. L'Ouverture officielle aura lieu demain matin, vendredi, à 9 heures.

Belle journée d'étude jéciste

Shawinigan, 11. — Ces jours derniers, au couvent des Dames Ursulines (aux Trois-Rivières), s'est déroulée une journée d'étude pour les assistantes techniques de la Jeunesse Etudiante Catholique. M. l'abbé Charles-Henri Lapointe, aumônier diocésain de la J.E.C., était présent, ainsi que les dirigeantes diocésaines, Mlles Marguerite Beauséjour, Pauline Mayrand, Louise-Hélène Champoux, Louise Tousignant, Louise Alarie et Rita Racette.

M. l'abbé Lapointe a étudié avec les religieuses le programme que la J.E.C. s'est tracé d'ici le mois de juin. Il a aussi parlé des magnifiques cours de formation que la J.E.C. organisera durant les vacances de l'été, au Lac-en-Coeur, près de Ste-Thècle. C'est une heureuse initiative qui enthousiasme toutes les étudiantes.

Mlle Marguerite Beauséjour a entretenu les religieuses de la grande campagne étudiante de la Joie, qui se tiendra dans toutes les écoles du pays du 29 avril au 5 mai. Mlle Louise Alarie a parlé de l'importance d'organiser les loisirs des étudiantes en fondant des comités de jeux et des clubs étudiants. Mlle Louise Tousignant a présenté le rapport financier de la J.E.C. pour l'année qui vient de s'écouler et Mlle Rita Racette a donné le rapport des activités de la J.E.C. durant l'année.

Des religieuses de Shawinigan, Grand'Mère, Ste-Flore, de tous les endroits environnants et même de La Tuque, étaient présentes.

Toutes sont reparties enchantées de leur journée.

Un nouveau syndicat national est formé dans notre région

Shawinigan, 11. — De passage à nos bureaux, M. Albert Sénécal, organisateur des Syndicats Nationaux de la région, nous a déclaré qu'un autre Syndicat vient d'être formé à Grand'Mère.

Ce nouveau syndicat englobe les ouvriers et ouvrières travaillant à la Compagnie Empire Shirt dont M. Béland en est le gérant.

L'Honorable Secrétaire de la Province vient d'informer l'organisateur local qu'il autorise la constitution de ce nouveau syndicat et approuve ses règlements, conformément aux dispositions de la Loi des Syndicats Professionnels.

RAISON SOCIALE

Ce syndicat sera connu sous le nom de "Syndicat National du Vêtement de Grand'Mère Incorporé (section chemises et pyjamas). Le siège social sera à Grand'Mère et les quartiers généraux sont établis temporairement à Shawinigan Falls.

AFFILIATION AUX CORPS SUPERIEURS

Une demande d'affiliation aux corps supérieurs du mouvement syndicat fut adoptée à l'unanimité lors de la dernière réunion tenue à l'Hôtel de Ville de Grand'Mère. Les corps supérieurs du mouvement sont: La Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada Inc. (C.T.C.C.) qui compte au delà de 78,000 membres. La Fédération Provinciale Nationale du Vêtement et du Conseil Central des Syndicats Nationaux de Shawinigan Falls.

CERTIFICATION DEMANDEE

Une autre résolution fut adoptée à l'effet de demander à la Commission des Relations Ouvrières, un certificat de reconnaissance syndicale, ce qui permettra au syndicat de négocier avec la Compagnie Empire Shirt, un contrat colectif de travail.

On nous informe que le Gouvernement enverra son enquêteur pour vérifier l'effectif de ce nouveau syndicat.

Joute oratoire à La Tuque ce soir

Shawinigan, 11. — Une grande joute oratoire mixte aura lieu ce soir, à La Tuque, entre une équipe de la Chambre de Commerce des Jeunes de Shawinigan, et une équipe du Jeune Commerce de la Reine du Nord.

Mlle Rita Painchaud et Me Murray représentent la Chambre de la Ville-Lumière, et ils sont confiants de décrocher les honneurs de ce tournoi d'éloquence.

Notre délégation doit partir au début de l'après-midi. On nous dit qu'un groupe nombreux se rendra appuyer Mlle Painchaud et Me Murray. Nul doute que M. Louis-Ovide Lesage, président du Jeune Commerce et son exécutif, leur feront une chaleureuse réception, à leur arrivée, et que le débat sera des plus animés.

Le 25 avril, les porte-couleurs de La Tuque viendront à leur tour à Shawinigan pour tenter, disons-le de prendre leur revanche sur le duo Painchaud-Warren.

(Communiqué).

Les revenus de la douane et de l'accise ont été pour les douze derniers mois de $775,241.12

Shawinigan, 11. — M. Paul Lord, percepteur de la douane et de l'accise, a bureau de Shawinigan, vient de publier son rapport annuel, pour l'exercice annuel finissant le 31 mars 1946. Du 1er avril 1945 au 31 mars 1946, son bureau a reçu $775,241.12 en droits et taxes d'accise et droit de douane. Le mois le plus considérable a été celui d'avril 1945, avec $98,422.24. La fin de la guerre a marqué une diminution appréciable des revenus, qui seront maintenant au niveau de l'avant-guerre, croyons-nous.

Ces revenus sont les plus faibles des cinq dernière années, mais ils sont encore considérables.

En 1941-42, ils atteignirent $975,250.89. En 1942-43, ils marquèrent un sommet de tous les temps à Shawinigan, soit $2,165,724.58. Ils furent encore au-dessus du million en 1944, soit de $1,813,984.43. En 1944-45, ces revenus sont tombés à $814,987.74. Et enfin, pour la dernière année, ils sont de $775,241.12. On peut cependant croire que si de nouvelles industries venaient se fixer à Shawinigan, les revenus de la douane et de l'accise augmenteraient encore.

Voici donc un tableau indiquant les revenus mensuels, depuis les douze derniers mois.

Avril 1945	98,422.24
Mai	72,318.63
Juin	43,536.40
Juillet	69,733.13
Août	57,966.24
Septembre	61,575.80
Octobre	63,007.98
Novembre	74,752.27
Décembre 1945	64,983.11
Janvier	68,189.07
Février	50,180.09
Mars 1946	50,576.16
TOTAL:	$775,241.12

Assemblée de balle molle dimanche le 17

Shawinigan, 11. — Dimanche prochain, le 14 avril, à l'hôtel Shawinigan, se tiendra une importante assemblée des dirigeants des ligues de balle molle de Shawinigan. A cette réunion, M. Georges Lampron, gouverneur de l'Association Provinciale de Balle Molle, distribuera les cartes des joueurs aux gérants des diverses équipes. Cette distribution aura lieu entre 10 et 11 heures. Les dirigeants des clubs voudront en prendre note. L'assemblée doit commencer à dix heures.

L'hiver ne vient que de finir, mais les amateurs de balle molle ont déjà commencé à s'entrainer. Lundi, mardi, hier, des séances d'entrainement ont eu lieu à l'Auditorium municipal, et plus d'une soixantaine de joueurs ont évolué sous la direction de MM. Gélinas, Boulanger, Monette, de l'hôtel Shawinigan.

On croit que la saison prochaine sera exceptionnelle pour la balle molle.

Demande des propriétaires de taxi à Grand'Mère

Grand'Mère, 11—Lors de la dernière séance du conseil de ville, le secrétaire Me Marcel Crête fit lecture d'une lettre adressée aux autorités municipales par l'Association des propriétaires de taxis de Grand'Mère, demandant que le conseil adopte un règlement pour la protection des chauffeurs de taxi.

Aucun règlement municipal ou provincial ne prévoit l'arrestation sans mandat, des individus qui refusent de payer le prix de leur passage. La demande faite par l'association, a pour effet de faire pression auprès du conseil de ville pour que celui-ci complète la loi existante ou adopte un nouveau règlement permettant aux policiers de procéder à l'arrestation, sans mandat.

Le conseil a remis cette question pour l'étude, à sa prochaine séance soit celle du 17 mars.

Presque toute l'augmentation de la population, depuis 12 mois s'est effectuée au quartier no 4

Shawinigan, 11. — Nous avons publié hier une nouvelle annonçant que la population de Shawinigan, depuis le recensement de 1945, était passée à plus de 25,000 âmes, soit exactement 20,055 âmes, tandis que le grand Shawinigan atteint 32,407 âmes.

Nos lecteurs aimeront certainement, à l'aide de tableaux comparer les populations par quartier, en 1945 et en 1946, voir où se sont produites les augmentations de population, à quel rythme.

	1945	1946	Aug
Quartier No 1	5,003	5,031	28
Quartier No 2	5,156	5,202	46
Quartier No 3	8,158	8,244	86
Quartier No 4	5,741	6,578	837
Total de la cité de Shawinigan Falls	24,058	25,055	997
Route Nationale-Rang Hêtres. Vers Grand'Mère dans les limites de la paroisse du Christ-Roi	375	435	60
Municipalité d'Almaville Chiffre aproximatif-recensement sera pris en juillet	4,285	4,685	400
Paroisse d'Almaville en haut	920	920	
Baie Shawinigan	1,315	1,312	Dim. 3
Grand Shawinigan	30,953	32,407	1,454 (Aug.)

Le recorder confisque neuf cautionnements

Shawinigan, 11. — Me Joseph Lafond, recorder de la Cité, a confisqué neuf cautionnements, hier. Aucun des prévenus n'était présent, et la confiscation a été automatiquement opérée.

Six individus avaient été appréhendés pour infractions aux règlements de la circulation. Chacun dut fournir un cautionnement de deux dollars. Deux individus furent arrêtés pour avoir troublé la paix et participé à des batailles. Leur cautionnement était de cinq dollars. Un autre individu était en ivresse et insulta un agent de la paix. On exigea de lui un cautionnement de $5.

DOULEURS RHUMATISMALES
pour de bons résultats employez
"LA CAPSULE UNA"
en vente en deux formats
$2.50 et $5.00
dans toutes les bonnes pharmacies ou chez son fabricant Dr Adj. DESCHESNES Shawinigan Falls.

Rameaux
Pour dimanche le 14 avril
deux grosseurs
5c ET 10c
Matteau Limitée 5¢ à $1.00
132 St-Marc, Shawinigan

Trois Toilettes dans une
Costumes
3 pièces
$32.00 à $47.50

POUR TOUTES LES SORTIES
un merveilleux ensemble dans les étoffes de gabardine, de worsteds, de shag tout laine, de tricotine, de crêpe, styles très à la page pour Pâques. tailles 14 à 20.
4 MODES D'ACHAT
● Comptant
● Plan budgétaire Kastner
● Compte courant Kastner
● Mise de côté.
Votre Crédit est Bon
KASTNER
LIMITEE
60, 5e Rue SHAWINIGAN

DANGER !

Les mites vont-elles porter votre manteau de fourrure cet été ?
TELEPHONEZ 2388
nous irons le chercher pour le mettre à l'abri dans notre voûte air conditionné.
Gauthier Ltée Fourrures
147, rue Saint-Marc
SHAWINIGAN FALLS

Lavallée, Bédard
Lyonnais
Messier, Gascon
Comptables-agréés
10 Est, rue Saint-Jacques
Montréal — Tél. BE. 1039

MURRAY
WARREN
AVOCAT
69, 4ème Rue Tél. 2727
Shawinigan
Bureau du soir
540, 16ème Rue Tél. 3165
Almaville Haut

IMPOT
Rapport d'impôt sur revenus soigneusement préparés par un comptable compétent. Ouvrage garanti.
Ouvert tous les soirs de 7 à 10 heures.
63 St-Joseph, Shawinigan

• HED-AKE •
soulage les maux de tête, rhumes, grippe, névralgie, douleurs rhumatismales et douleurs menstruelles.
En vente dans toutes les pharmacies
Demandez un échantillon gratuit à
Pharmacie FAFARD
63, 4e Rue Tél. 2910

Vente - Achat
Réparation - Echange

Caisses enregistreuses, dactylographes, additionneuses, coffre forts, accessoires et meubles de bureau, accessoires et machines de bouchers hôtels restaurants, institutions etc
VOYEZ OU ECRIVEZ A
Shawinigan Cash Register & Supply
96, Rue Champlain Tél: 573
SHAWINIGAN

23 DES CEDRES
ALFRED DION CONTRACTEUR
SHAWINIGAN FALLS
● BRIQUE
● PIERRE
● BLOCS de CIMENT

Spéciaux de Pâques !
ENTREZ AU MAGASIN J. L. BELANGER, JETEZ UN COUP D'OEIL A TOUS LES COMPTOIRS IL Y VA DE VOTRE INTERET

Blouses pour Dames

Jolies blouses en toile de soie imprimée ou unie ne changeant pas Grandeurs: 12 à 20
$1.00 $1.39 $1.59

BAS DE SOIE
Spécial de Pâques
Un lot de bas de couleur très pâle, garantis parfaits dans toutes les grandeurs... Réguliers $1.00 et plus.
79c

BOURSES
à l'occasion de Pâques procurez-vous une jolie bourse dernière nouveauté, modèles d'après les créations "MORGAN"

$2.68 et $3.98

CHAUSSURES
Nous nous faisons une spécialité de chausser les ENFANTS, et les BEBES. En plus d'avoir de très beaux modèles de chaussures pour DAMES et MESSIEURS.

COMPTOIR DE RAFRAICHISSEMENTS
Quand vous magasinez ne manquez pas de venir vous désaltérer à notre comptoir de rafraichissements ou vous pouvez vous procurer liqueurs, crème glacée, bonbons, etc.
J.L.BELANGER
5¢ — $1.00
464 RUE ST-MARC SHAWINIGAN TEL: 2381

ASSURANCES
AUTOS et CAMIONS
POLICES LIVRÉES EN 5 MINUTES
N'attendez pas 2 semaines pour votre police
Protégez-Vous Immédiatement
AVEC
J. E. BELLEMARE
Edifice Banque Canadienne de Commerce (2ème étage)
Téléphone 4349 ou 2543 SHAWINIGAN

RENÉ DE COTRET, FERRON, NOBERT & CIE
COMPTABLES - VERIFICATEURS
GÉRARD CAMIRAND, C. A.
Associé résidant à Shawinigan
J. H. René de Cotret, c.g.a. Roland Nobert, c.a.
Trois-Rivières, 118, rue Radisson Téléphone 1077
Henri Ferron, c.a. G. Camirand, c.a.
Shawinigan Falls, 17, 5ème Rue, Téléphone 2838

144, 4e Rue
Tél. 2092

SHAWINIGAN
58, RUE DE LA STATION
Téléphone 2500

Le Nouvelliste

JEUDI 11 AVRIL 1946

GRAND'MÈRE
COIN 5e AVENUE et 6e RUE
Téléphone 331

147, St-Marc
Tél. 2388

Gaulhier
Confections pour dames et enfants
Fourrures

La présentation du trophée Stathcona sera publique

Shawinigan, 11. — La présentation du trophée Stathcona aux Cadets de l'Ecole Supérieure Immaculée-Conception, par le major-général E.-J. Renaud, C.B., C.B.E., aura eu à trois heures, cet après-midi, à l'Auditorium municipal.

On voudra bien noter qu'il s'agit d'une cérémonie publique, à laquelle est invitée toute la population sans exception, mais tout particulièrement les parents des Cadets.

Ce sera une cérémonie très impressionnante. Ce sera aussi un encouragement pour nos Cadets de recevoir un trophée aussi symbolique devant une nombreuse assistance de concitoyens, car ils ont magnifiquement fait honneur à leur ville, en remportant ce beau trophée, qui vient pour la première fois à Shawinigan.

Nos autorités municipales et religieuses assisteront en corps à cette cérémonie, au cours de laquelle nos Cadets recevront leur trophée des mains mêmes du commandant des districts militaires no 4 et 5.

Grande finale Lortie-Cagney à Shawinigan le 13

Shawinigan, 11. — Paul Lortie fera ses frais de la finale de la séance de lutte du promoteur Jacques Poupin, samedi soir, à l'Aréna de Shawinigan, contre le lutteur Georges Cagney, de Québec.

Lortie, le champion mondial des poids-lourds junior, et Cagney, l'ancien titulaire, sont des rivaux irréductibles. Ils ont tour à tour détenu le titre et se sont mutuellement détrônés plusieurs fois. Actuellement Lortie est le monarque et Cagney l'aspirant. Lortie est rude, Cagney cientifique. Les deux connaissent à lutte à fond et ne se donneront aucune chance. Ce sera une rencontre de deux dans trois.

Dans la semi-finale, Jean Pusie, l'idole des amateurs locaux, rencontrera un adversaire rude, mais très puissant, Bob Langevin. Ce dernier n'a jamais été aimé à Shawinigan, tands que Pusie est sympathique à l'extrême. Si Langevin rudoie Pusie, on entendra certainement de partout des clameurs de protestations.

Dans un numéro spécial, Gorille Solza la plus récente sensation de la lutte, un homme fort, brutal, rotors, avec un faciès épouvantable qui justifie son surnom, sera l'adversaire du populaire et scientifique Mike Demitre, toujours populaire auprès des amateurs locaux.

L'ouverture sera faite entre Stan McNabb, un lutteur très scientifique, et le frère du champion, le turbulant Bob Lortie, un autre spécimen de lutteur rude.

Avec un tel programme, il devrait y avoir foule à l'Aréna, samedi soir.

Condamné à payer l'amende

Grand'Mère, 11 — Un individu d'Hérouxville, arrêté pour avoir conduit son automobile de façon dangereuse, a comparu hier après-midi devant le recorder de la Cité, Me Joseph Lafond et a été condamné à payer une amende de $25.00 et les frais ou à défaut, purger un mois de prison. Son permis de conduire fut également confisqué pour une période de 12 mois à compter du 10 avril.

Il s'gt de M. Horace Mongrain qui dans la journée de mardi, aurait commis une grave infraction, en n'arrêtant pas après que son automobile eût donné contre un véhicule en marche, propriété de M. Hermyle Veillette de St-Tite. Ce dernier retournait chez lui lorsque l'accident se produisit. La police de la route, M. Henri Bourassa fut aussitôt averti, et se rendit immédiatement sur les lieux pour procéder à l'enquête.

Me Roger Deshaies, représentait le procureur-général dans cette cause.

Pour retracer tous vos ancêtres, jusqu'en Europe, adressez-vous à l'.
INSTITUT GÉNÉALOGIQUE
DROUIN
"Une oeuvre nationale"
4184 St-Denis—LA 4151 — Montréal

Promotion à M. G. Thibeault

Shawinigan, 11 — M. Gérard Thibeault jusqu'à ces derniers temps, assistant-gérant de l'Industrielle, assurance-vie, à Grand'Mère, et récemment promu au poste de gérant de district de Chicoutimi, a été fêté par ses compagnons de travail, les agents du district de Shawinigan, à l'hôtel Royal, ces jours derniers. Il y a eu soirée, avec sauterie, goûter, présentation de voeux et de souvenirs, etc. M. Emile Lessard, autrefois agent aux Trois-Rivières, devient assistant-gérant à Grand'Mère, en remplacement de M. Thibeault, et cette promotion a été fêtée au cours de la même réunion. Sur cette photo, on remarque, de **gauche à droite**, en avant, Mmes Louis Julien, **Roger Dufresne**, Emile Lessard, A. Rouillard, M. Gérard Thibeault, Mmes Georges Côté, A. Théoret, Mlle A. Ménard, Mme A. Descôteaux, Mlle Pauline Brûlé; en arrière, dans le même ordre, MM. Lucien Lahaie, Paul Laviolette, Roméo Paillé, Roméo Gélinas, A. Rouillard, gérant de district, **L. Lavoie, A. Théoret**, assistant-gérant à Shawinigan, **R. Lord**, Roger Dufresne, assistant-gérant aux Trois-Rivières, Léo Désaulniers, Emile **Lessard, le Dr A.** Descôteaux, examinateur de la compagnie, **Louis** Julien, A. Bergeron, Gilles **Fournier.**

La déclaration des droits, un faisceau d'idées communes

(Un éditorial de
Roger **A. PRIOURET**

Le 21 mars, la Constituante a terminé l'examen de la nouvelle Déclaration des Droits qui précèdera la Constitution. Les historiens sauront-ils retracer exactement le chemin sinueux par lequel l'Assemblée est parvenue au renvoi de cette discussion?

A l'origine, la Déclaration a été l'oeuvre commune de tous les membres de la Commission de la Constitution. Mais, à chaque conflit, la majorité socialiste et communiste avait arbitré.

Le texte issu de ces débats n'était pas pour autant imprégné de marxisme; il traduisait la volonté de synthèse dont le groupe communiste lui-même avait souligné la nécessité.

Pour finir, la Déclaration avait été remise à M. Senghor, qui est non seulement un député noir, mais encore un poète délicat de la jeune Ecole française: c'est à lui qu'incombait le soin de polir le texte.

La Commission pouvait affronter la séance publique. Mais, à la dernière heure, elle a été impressionnée par le nombre des amendements proposés. Elle s'est alors attachée à leur donner satisfaction et à désarmer d'avance leurs auteurs.

C'est ainsi que la liberté de la presse, d'abord écartée un peu hâtivement, a été finalement intégrée dans le texte à la demande de M. Edouard Herriot, et dans la forme suggérée par lui. C'est ainsi encore que l'on reconnaît à la propriété un caractère inviolable et que mention est faite de la famille.

Dès lors, la discussion des articles devait être — et a été, hormis quelques incidents, aussi calme qu'avait été agitée la discussion générale.

Il a fallu, pour passionner le débat, que le M. R. P. proposât d'inclure dans un texte qui ne parlait pas de la liberté d'enseignement, le droit pour quiconque d'ouvrir une école et le droit pour les parents de choisir leur mode d'enseignement.

La riposte à cette double revendication est venue des bancs de la gauche. L'enseignement, a-t-on répliqué au M. R. P. est une fonction sociale dont l'exercice doit être réglementé, et, en face de cette fonction, il n'y a de droit ni pour le père de famille, ni pour l'Etat, mais seulement pour l'enfant, qui peut revendiquer le bénéfice de l'enseignement.

Qu'on ne se méprenne pas, cependant, sur le caractère théorique de cette controverse: derrière les discours pressants de MM. Teitgen père et Schumann, orateurs du M. R. P., il y avait avant tout le souci de donner aux écoles catholiques une consécration juridique qu'elles n'ont jamais pu obtenir. Derrière la riposte solide de M. Cogniot, communiste, derrière celle, incisive, de M. Pierre Cot, on retrouvait la défiance des rationalistes français à l'égard d'un enseignement confessionnel qui impose une religion à l'enfant encore trop malléable.

Radicaux, socialistes et communistes l'ont emporté aisément au moment du vote. Mais le scrutin ne changera rien à la situation de fait de l'enseignement: celui-ci continuera à être libre tandis que l'Etat réservera ses subsides à l'école laïque.

Les autres parties de la Déclaration des Droits auront-elles plus de conséquences? Il ne semble pas.

Gonflé de sujétions diverses, alourdi de nombreux amendements, le texte n'a plus la forme lapidaire qu'avait voulu lui donner M. Senghor. Il a été arrêté dans sa forme définitive avec le souci de grouper le plus grand nombre de suffrages au moment du référendum qui sanctionnera la Constitution.

C'est dire qu'on y chercherait en vain une idée révolutionnaire qui pût choquer un homme de progrès.

Ceux qui le liront demain sans parti-pris, y trouveront les principes de la Déclaration historique de 1789, à laquelle l'article I se réfère expressément. L'originalité des Constitutants de 1946 a été d'étendre les droits naturels et politiques de l'homme à la femme et à l'habitant de couleur de l'Union Française, et d'adjoindre pour tous des droits économiques et sociaux indiscutables.

C'est peu au regard du geste historique des hommes de 89 qui avaient donné au monde une charte nouvelle.

Mais n'est-ce pas cependant une oeuvre remarquable que d'avoir réussi à dégager un faisceau d'idées communes dans ce pays étonnamment divers et mouvant qu'est la France de 1946?

Il y a onze ans

Il y a onze ans, Barney Ross, détenteur du championnat mondial des boxeurs catégorie des poids-légers renonça à son titre parce qu'il ne pouvait plus faire la pesanteur limite de sa catégorie soit 135 livres. Par la suite il remporta le championnat mi-lourd léger qu'il conserva uendant trois ans avant de perdre son titre aux mains de Henry Armstrong.

La bijouterie Hamel gagne le tournoi

Grand'Mère, 11. — Les clubs de quilles de Grand'Mère, ont terminé leur saison avec beaucoup de succès. La partie finale pour la coupe de la cité fut disputée jeudi soir dernier, alors que les deux équipes en présence étaient la bijouterie Hamel et A. Rheault Enrg.

La bijouterie Hamel sortit victorieuse de cette rencontre et remporta les honneurs du tournoi pour la deuxième année consécutive avec 326 points d'avance, les parties étant jouées au total des points.

Voici la liste des membres du club gagnant et le total des points enregistrés par chacun:

L. Charest, capitaine	668
R. Lesieur	630
R. Cloutier	630
L. Boulanger	742
M. Garceau	717

M. P. E. Hamel agissait comme gérant. La plus haute partie simple a été réussie pr M. Lionel Boulanger, avec 212. Il obtint également le total le plus élevé en 5 parties, soit 742 points.

Un grand nombre de participants reçurent des cadeaux de différents marchands de la ville. Signalons entre autres, un prix de trois dollars accordé à M. Maurice Garceau pour avoir enregistrer la plus haute partie simple de l'année, avec 214. Une magnifique paires de mocassins à M. Yvon Bordeleau, pour le plus haut score en trois parties consécutives. Un don de $2.00 à M. Léo Bourassa, lequel réussit à conserver une moyenne de 142 points durant une partie.

Mme A. Thiffault est décédée hier

Grand'Mère 11 — A St-Jean des Piles, le 10 avril, est décédée à l'âge de 47 ans, Aurore Perreault, épouse en seconde noces d'Albert Thiffault.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, sa mère Mme Charles Perreault de Saint-Jean des Piles, ses frères MM. Philias et Oliva Perreault de St-Jean des Piles également, M. Théophile Perreault du Cap de la Madeleine; ses fils M Gaston Trudel, MM. Jean, Charles Robert et Roger Thiffault de St-Jean des Piles; ses filles Mlle Marthe Trudel, Lise Thiffault de St-Jean des Piles, Mme W. Gignac (Marie-Laure) de Ste-Thècle.

Les funérailles auront lieu samedi matin à l'église St-Jean des Piles.

Les obsèques sont sous la direction de la maison Rousseau et Frères de Grand'Mère.

Carnet social

Almaville, 11. (D.N.C.) — M. Arthur Lacoursière en voyage d'affaires à Montréal.

M. R. Williams en voyage d'affaires à Montréal.

MM. Charles-Edouard Lambert, d'Almaville, Pierre Larocque, de Grand'Mère, Mlle Fleurette Lambert, d'Almaville, et Mlle Françoise Lamontagne, du Lac St-Jean, de passage à Montréal.

M. le Dr M.-A. Chandonnet, après une année passée aux Trois-Rivières.

Enquête remise

Grand'Mère, 11—L'enquête préliminaire qui avait été fixée au 9 avril, en rapport avec la mort de Mlle Alice Goyette, a été ajournée à mardi prochain le 16 avril.

On sait que le prévenu, M. Paul-Emile Fortin de Grand'Mère, a été remis en liberté provisoire, sous cautionnement de $950.00 en argent.

De retour

L'aviateur J. O. R. Pronovost de Grand'Mère, fils de M. Omer Pronovost, 736, 6e avenue, est de retour d'Angleterre après avoir servi trois ans sur le continent européen. Il est arrivé à Halifax jeudi dernier, à bord de "l'Ile de France."

L'aviateur Pronovost poursuivit son entrainement militaire à Lachine, Toronto et Brantford. Il traversa outre-mer en 1943 et fut cantonné en Angleterre toute la durée de la guerre.

Surveillez ces 4 troubles communs de Bébé

NE LAISSEZ pas votre bébé s'affaiblir et souffrir inutilement de la fièvre de dentition, de constipation, diarrhée et dérangement d'estomac. Achetez une boite de Tablettes Baby's Own. Elles aident à éliminer rapidement les déchets nuisibles, à calmer la fièvre de dentition, à adoucir l'estomac et à soulager la diarrhée ordinaire. Ne contiennent rien qui endorme. Faciles à pulvériser si on le désire. Les mères emploient les Tablettes Baby's Own avec succès depuis plus de 40 ans. Seulement 25¢, chez les pharmaciens.

Remerciements

Les familles HOUDE et DUVAL

désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de

FRANÇOIS-XAVIER HOUDE

survenu le 7 avril

soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes de sympathies, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles.

11 avril 1946

Les familles Thiffault et Perreault

ont la douleur de vous faire part du décès de

AURORE PERREAULT

épouse de Albert Thiffault

survenu le 10 avril, à l'âge de 47 ans

Vous êtes respectueusement invités à assister au service funèbre qui sera célébré à 9.00 heures, en l'église St-Jean des Piles, samedi le 13 avril.

Le convoi quittera la résidence mortuaire à 8.45 heures, pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.

St-Jean des Piles 11 avril, 1946

AIRRF

"Marie est une maman qui a l'air si jeune!"

OUI, comme ses parents et grands-parents, Marie comprend combien le 'Sel de Fruit' d'Eno peut l'aider à conserver sa vigueur.

Les tâches quotidiennes d'une mère exigent réellement une bonne santé. Eno aide à débarrasser l'organisme des déchets et de l'excès d'acidité gastrique qui causent presque toujours la paresse de l'intestin, l'indigestion et une sensation de nonchalance qui gâchent le plaisir de vivre. Eno est agréable à prendre—ne contient pas de sels âpres et amers, et agit d'une façon douce et efficace. Achetez-en un flacon aujourd'hui et prenez-en avant le déjeuner, quand vous en avez besoin.

'Sel de Fruit'
ENO'S
EMPLOYÉ PENDANT 75 ANS DANS LE MONDE ENTIER

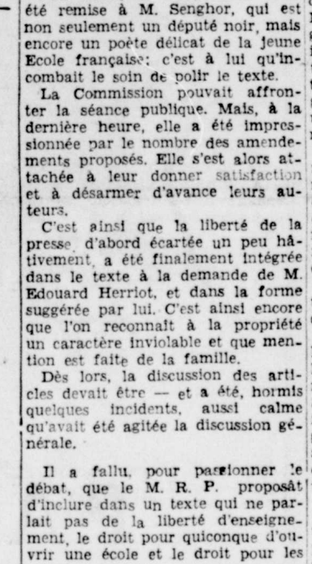

Pensez-y
DE LA POUDRE
"Faite sur ordre"
BOITE D'ESSAI SEULEMENT $1.75

Quelle distinction! Quelle différence sur votre visage. Une poudre strictement faite sur ordre pour VOUS. Venez nous voir mélanger les poudres devant vous. Nous pouvons vous donner chacune des teintes que votre caprice pourrait désirer, pour toutes vos toilettes.

Pharmacie Trépanier
25, 5e rue SHAWINIGAN

Nous offrons la plus grande spécialité d'épicerie en ville.
Viande, Poissons, Fruits, Légumes de qualité
CONRAD LAJOIE
CENTRAL CASH STORE
Epicier-Boucher
LICENCIE
45, RUE TAMARAC SHAWINIGAN Téléphone: 671

Économisez de 15 à 25%
Nous venons de recevoir cette semaine

Stores Vénitiens
STORES VENITIENS en bois
36 x 68 $8.50
36 x 70 $8.75
36 x 72 $9.00
26 x 60 $5.00
en carton (bristol) 26' x 36'' toutes grandeurs $1.35

BICYCLETTES 3 roues "Sunshine" pour enfants 5 à 7 ans Rég. $16.95 $14.50
pour enfants 7 à 9 ans Rég. $17.95 $15.50
Carosses "SUNSHINE" pour poupées très solides, réguliers $11.75 pour $9.00
Poubelles "SUNSHINE" Sanitaires, Hygiéniques, émaillées blanches, régulier $6.95 pour $5.75

PRELART
Choix d'incrusté, marboléum, congoléum, baroléum, aussi carpettes toutes grandeurs.
15 à 25% de réduction

ODILON SAUVAGEAU
Adressez-vous à 58A Tamarac pour appointement
MEUBLES
SHAWINIGAN TEL. 2490

Vous Pouvez COMPTER sur la Qualité des Aliments pour Bébés qui portent ce Nom-

HEINZ

VIANDES
LÉGUMES
FRUITS
DESSERTS

57

BF-46NF

Soutenus par la même qualité traditionnelle en vigueur depuis 77 ans et qui a mérité la confiance des Canadiennes

PROCUREZ-VOUS LES Aliments HEINZ pour Bébés

Consistance Lisse
Saveur Exquise
Qualité Sûre

L'AGENT SECRET X-9 — Par Charles Flanders

HENRI — Par Carl Anderson

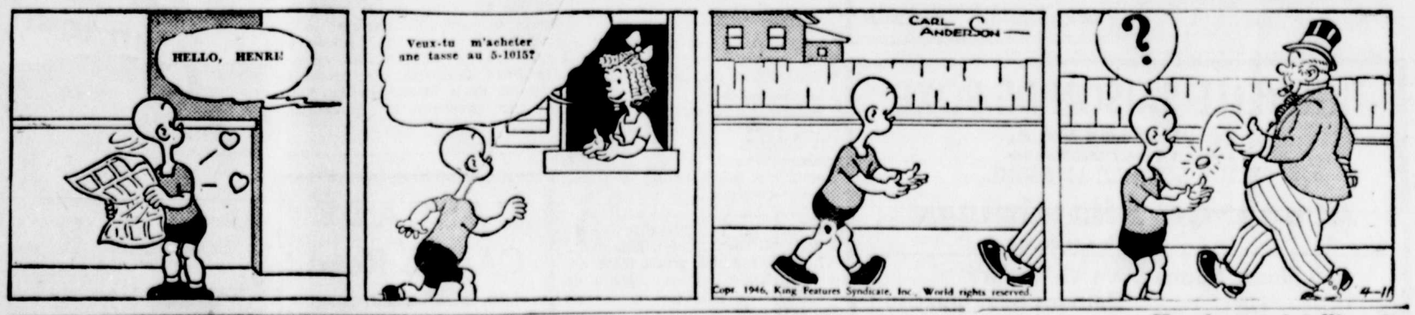

Blondinette — Une femme intelligente

SOUVENIRS SPORTIFS

L'épopée du club de baseball St-Maurice Paper du Cap

MM. Thomas Wark et John O'Reilly ont bien réalisé qu'un autre lanceur du calibre de Reynolds, dont ils pourraient se servir pour les parties du mercredi, leur serait d'un grand secours et l'on fit venir le fameux Keafer qui, paraît-il, était sur l'alignement d'un club de la ligue Américaine. Keafer arriva, les autres clubs protestèrent et le St-Maurice Paper fit la grève. La décision du St-Maurice de suspendre ses activités tant que les autres clubs n'accepteraient pas Keafer causa une grande déception chez les amateurs tant du Cap que de l'étranger, car on croyait que c'en était fini de la Ligue de la Vallée du St-Maurice. Thomas Wark, qui espérait voir la question se régler à brève échéance, garda tous ses joueurs au Cap. Les pratiques avaient lieu régulièrement à onze heures chaque matin. Dans l'après-midi les joueurs allaient en excursion sur le fleuve à bord du yacht Thomas W. que l'on venait de construire.

Les autres gérants tenaient bon et pour aucune considération ne voulaient accepter Keafer. Le St-Maurice Paper plia enfin et renvoya ce présumé lanceur aux Etats-Unis. A cause de son absence du terrain, le St-Maurice Paper se vit charger de deux défaites au score de 9 à 0 chacune.

Le jeu reprit le 23 août; il avait cessé le 11 du même mois. Tout allait bien désormais et les équipes étaient d'égale force ne se laissant que par une très faible marge dans le classement.

Au 9 septembre la position des équipes était la suivante:

Trois-Rivières	(9 G. 6 P. 600 M.)
St-Maurice Paper	(8 G. 9 P. 471 M.)
Laurentide	(7 G. 9 P. 437 M.)

A cette date, le Laurentide alignait les joueurs suivants:

LAURENTIDE—GRAND'MERE

SAVARIA	Troisième but
BIGGS	Deuxième but
MALONE	Champ gauche
BROWN	Champ centre
FULLAN	Champ droit
SHEEDY	Premier but
THOMPSON	Arrêt-court
WHITE	Receveur
SIMMS	Lanceur

L'alignement ci-haut est celui que présentait le Laurentide pour sa partie du 9 septembre contre le St-Maurice Paper. Sullivan, le coach du St-Maurice, avait en mains les équipiers suivants:

ST-MAURICE PAPER CO.

HAINES	Champ centre
UNDERHILL	Arrêt-court
PAYNOLDS	Lanceur
KEEFE	Receveur
WEAFER	Champ gauche
CODY	Troisième but
SUNDERS	Deuxième but
BRUCE	Premier but
CRONIN	Champ droit

Ordinairement le lanceur d'une équipe apparaît en dernier lieu sur l'alignement; mais dans le cas de Raynolds c'est différent. Il était troisième frappeur dans l'ordre et cela à cause de son excellent coup de bâton. Seul le receveur Keefe était considéré meilleur frappeur que lui. Aussi lorsqu'il ne lançait pas ou qu'il était retiré de la boîte du lanceur, Raynolds était envoyé au champ extérieur où il excellait aussi. Puisque nous parlons encore de Raynolds, disons qu'il était l'unique joueur de l'équipe obligé de porter constamment des verres.

Pour pouvoir rivaliser avec ses adversaires, Trois-Rivières avait été obligé de modifier son alignement et à la fin de la saison le gérant Maurice Duplessis avait sous sa tutelle les joueurs suivants:

TROIS-RIVIERES

DEMPSEY	Champ centre
REAGAN	Deuxième but
SWENTOR	Champ droit
McINNIS	Premier but
CONNELLY	Troisième but
URBAN	Champ gauche
MAJOR	Arrêt-court
SPILLANE	Receveur
GRAMM	Lanceur

Cette équipe a joué une partie de douze manches contre le St-Maurice Paper. Le score demeura 3 à 3. La partie fut reprise le dimanche, 19 septembre et le Saint-Maurice l'emporta 3 à 2. Glennan apparaissait au champ centre pour le St-Maurice pendant que Gronin était envoyé au premier but. Cette victoire du St-Maurice Paper le plaçait sur un pied d'égalité avec les autres équipes; c'est-à-dire que les trois clubs étaient égaux à la fin de la cédule. Il fallait trouver un moyen de préparer les éliminatoires et surtout faire vite puisque nous étions à la fin de septembre et que dans notre région c'est un peu tard pour jouer au baseball.

Pendant que la direction de la ligue aviserait au meilleur moyen de trouver un champion, nous dirons quelques mots du grand Jim Kelly qui occupait le sac initial au commencement de la saison pour le St-Maurice.

Jim Kelly fut le seul joueur qu'un magnat vint enlever à l'équipe locale durant la saison 1920. Sa réputation était faite avant sa venue au Cap et dès que l'on sut qu'il était avec le St-Maurice on vint le quérir. La direction, pour ne pas nuire à l'avancement de Kelly, le laissa aller alors qu'elle aurait bien pu le garder en lui offrant un salaire bien plus élevé. Kelly était le plus grand de l'équipe et il frappait de formidable façon. Dans l'alignement on lui réservait toujours la quatrième position c'est-à-dire celle du nettoyeur de buts. A cause de sa taille et de son entrain au jeu, Kelly était très populaire. Pendant plusieurs années au Cap l'on se servait du nom de Kelly pour désigner une personne de haute stature. Cela donna maintes fois l'occasion aux jeunes d'entendre raconter les exploits de ce joueur.

Pour revenir aux éliminatoires, disons que la ligue décida qu'elles seraît tenues le dimanche, 26 septembre 1920. Les trois clubs devant y prendre part et c'était justice puisque toutes les trois équipes étaient sur le même pied. On tira au sort et St-Maurice Paper fut désigné pour rencontrer Trois-Rivières dans la première joute à une heure de l'après-midi. Le gagnant devant ensuite jouer contre Laurentide. Il fut décidé que chaque équipe pourrait aligner deux nouveaux joueurs pourvu que ces derniers n'aient pas figuré au cours de la saison dans les deux grandes ligues majeures. Beau spectacle en perspective. Trois équipes en finale, au même stade, le même jour, avec deux nouvelles figures sur chaque club.

Usant de ce privilège, Thomas Wark fit venir immédiatement Flynn, un premier but et Nash un arrêt-court. De son côté Maurice Duplessis s'assura les services de deux voltigeurs reconnus pour leur coup de bâton, Carrell et Tyan. Quant au Laurentide, il alignait une batterie nouvelle.

Edouard Biron

Le St-Maurice Paper se rend donc au stade des Trois-Rivières (qui avait été transporté de la commune au terrain de l'exposition) pour rencontrer l'équipe de M. Duplessis. La joute fut longue, les discussions nombreuses et finalement Trois-Rivières abandonne la partie à la douzième manche alors que le score était de 2 à 2. La partie est concédée au St-Maurice par les arbitres étrangers que l'on avait fait venir pour la circonstance.

Fatigués par une première joute harassante au possible, les équipiers d'O'Reilly font face au Laurentide qui réussit un blanchissage de 3 à 0. En plusieurs circonstances, avec des hommes sur les buts, les meilleurs frappeurs du Cap faillirent à la tâche à cause d'une trop grande fatigue. Ceux qui étaient à l'hôtel St-Maurice, au retour des joueurs, purent constater jusqu'à quel point ils étaient exténués. Le St-Maurice Paper était entré au jeu à une heure de l'après-midi et y resta jusqu'à 7 heures du soir. On comprendra que pour des joueurs qui n'avaient pas joué de parties doubles de la saison, c'était assez exténuant.

C'est donc le Laurentide de Grand'Mère qui retourna à ses quartiers avec la coupe, emblème du championnat de la Ligue de la Vallée du St-Maurice pour 1920.

(Fin)

ATTENTION!

BICYCLES

neufs et usagés pour hommes et filles.
(tous avec garantie)

$25.00 à $50.00

A. Laferté

Accessoires — Réparation générale. — Louage à l'heure, à la semaine, au mois.
Spécialité:- Peinturage, graissage, débossage.
1494, Laviolette Tél. 252-J

NOUVELLE SAISON DE BOXE

PAR LE CLUB S.A.A.
Clément Trudel Matchmaker
JEUDI SOIR LE 11 AVRIL

Arena de Shawinigan

FINALE 8 RONDES

Zeff Morin, Shawinigan Vs
Norman Sea, Québec

3 combats de 6 rondes

Charles Kirouac, Québec Vs
Marcel Thériault, Shawinigan

Bod Drouin, Québec Vs
K. O. Cloutier, Shawinigan

Killer Gagnon, Shawinigan Vs
Pocky Royer, Baie Shawinigan
4 rondes

Fighting Blais, Shawinigan Vs
Kid Gauthier, Grand'Mère
3 rondes

Johnny Greco, Shawinigan Vs
Beau Jack, Shawinigan

Admission Prix Populaires

Hommage à Alfred Trudel

Un fort groupe de quilleurs de la ville et de l'extérieur ont tenu à exprimer à Alfred Trudel, vétéran quilleur, hier de notre ville et maintenant transplanté à Sainte-Flore comme boulanger, leur reconnaissance et leur estime pour les services qu'il a rendus à cette sphère du sport. Trudel s'est signalé hautement parmi les quilleurs de notre région. Il a établi des records qui feront époque. A cette occasion, une bourse rondelette lui a été présentée par M. Armand Valois, au nom de tous les quilleurs. Sur la photo, on remarque Marco Gava donnant la main à Alfred Trudel.

Le gorille Calza est disqualifié Jean Pusie s'est surpassé hier

Les amateurs de lutte s'aperçoivent d'une semaine à l'autre que les spectacles prennent de l'ampleur et sont de plus en plus colorés. Les pachydermes de Toupin ont donné une séance de premier plan hier soir. Les amateurs en ont eu pour leur argent. Tous les combats ont été menés rondement du commencement à la fin.

Le plus fulgurant de tous les combats à l'affiche n'en restent pas moins la semi-finale entre Jean Pusie et Paul Lortie. Cet engagement se termina par un verdict nul, mais Lortie a vu la défaite de près à deux reprises. Pusie a livré ici hier soir l'une de ses meilleures batailles. Il y a longtemps que le gros gaillard de Chambly n'a pas donné une exhibition du genre surtout contre un des deux Lortie.

Pusie était visiblement en verve. Il a démontré une force prodigieuse et un entrain débordant. Paul Lortie a avoué après le combat à notre représentant que "Pusie l'avait sonné pas mal fort" — "Pusie est excessivement fort, d'ajouter Lortie et quand il applique une taloche, on a l'impression de recevoir un coup de poing formidable, même s'il se tient sur la réserve". C'est l'aveu d'un lutteur sincère. Le match entre ces deux gladiateurs se termina par un verdict nul.

Cagney a reçu crédit de la finale. Le gorille Calz a été disqualifié pour avoir assailli l'arbitre. Calza est un trapu, taillé d'une pièce. Il est robuste et excessivement fort. Pour un gros homme, il se déplace comme l'éclair et Cagney eut fort à faire pour rivaliser avec Calza. Ce fut un engagement comique et excitant. Calza gagna la première chute avec la prise de l'Ange, "l'étreinte de l'ours" mais Cagney remporta la seconde sur un écrasement à rebours. Le Québecois tenta bien d'appliquer sa prise du maquis en une circonstance, mais sans réussir.

Calza a visiblement impressionné son auditoire. Il a la figure d'un gorille. La boite cranienne est ovale. Tarzan en ferait son meilleur ami. Calza est un athlète de grande expérience. C'est un vieux routier, qui est demeuré constamment aux Etats-Unis. C'est l'une de ses rares apparitions au Canada. Pour la semaine prochaine, Toupin nous promet la visite de deux autres pachydermes célèbres. C'est le bon moyen de redonner à la lutte, sa splendeur et son intérêt des jours d'avant-guerre.

En spécial, Tucker et Demitre ont fait nul dans un engagement excitant et saisissant. Tucker a tenu devant son adversaire, mais Demitre n'a pas été tendre pour lui. Tucker a prouvé au public qu'il avait une faiblesse dans les doigts et Demitre exploita cette lacune chez Tucker. En préliminaire, Roy l'emporta sur le vigoureux McCoy, sur un écrasement général précédé d'un éreintement.

Drummondville retournera dans la Provinciale

Drummondville, 11 — Notre ville sera de nouveau représentée, cette année dans la Ligue Provinciale Indépendante de baseball.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion tenue ces jours derniers, au Manoir Drummond, par un important groupe de sportifs.

L'élection de l'excptif a donné le résultat suivant: MM. Donat Burgeois, président; Lorenzo Bussière, 1er vice-président; Philippe Boivin, 2e vice-président; J. Alphonse Laforge, secrétaire; Eddie Blais, trésorier; J. L. Paillé, Willie Letarte, Gérard Veilleux, Paul Lemaire, Dominique Ladora Jos. Mercure, Isidore Boisselle, Armand Toupin, Louis Aubré, Jean Paré, Dr A. G. Letendre J. R. Brunelle, René Lapierre, Pierre Halkas, Jean Joly, Armand Thibodeau, J. P. Archambault, Raymond Beauséjour, Gérard Laferté, René Surprenant, Arthur Rochon et Gérard Brady directeurs.

On a également procédé à la formation de divers comités: finance, terrain, équipe, transport, représentations.

Le club Drummondville, qui a remporté le championnat du circuit en 1945, alignera probablement la plupart des mêmes joueurs, ainsi que quelques nouvelles recrues, surtout dans le développement des lanceurs, dont on n'a pas encore dévoilé les noms. Le gérant d'équipe doit être désigné sous peu.

La Ligue Provinciale cette année sera formé des équipes suivantes: Acton Vale, Drummondville, Farnham, Lachine, Longueil, St-Hyacinthe Saint-Jean, Ville-Emard et fort probablement Victoriaville et Piessisville, Québec et Trois-Rivières qui faisaient partie du circuit l'année dernière se sont joints à la Canada-Américaine et Sherbrooke à la Ligue Frontière.

La ligue ouvrira sa saison le 5 mai.

Racine a confiance en Jackie Robinson

Montréal, 11. (P.C.) — Jackie Robinson et John Wright, les deux premiers nègres à signer des contrats dans le baseball moderne organisé, sont les sujets des commentaires ici et les amateurs parlent plus d'eux que de chances des Royaux de Montréal de gagner de nouveau le championnat de la ligue Internationale.

Le président Branch Rickey des Dodgers de Brooklyn et le président Hector Racine des Royaux insistent que les deux noirs doivent travailler pour gagner leurs positions et que le gérant Clay Hopper sera juste et aidera les deux gars dans leur tentative de succès.

A Montréal on se demande si ces deux joueurs feront le saut dans le baseball et s'ils sont capables de jouer du baseball.

Racine pense qu'ils le peuvent. Il est enthousiaste du deuxième-but Robinson mais pas autant du lanceur Wright. Il dit à tout le monde que Robinson est un grand joueur d'intérieur et un bon coureur sur les buts mais son commentaire sur l'offensive se résume à ceci: "Il cognera bien plus tard."

Les Royaux ont perdu cette année Al Todd qui est gérant du Mobile et le Brooklyn a acheté Dixie Howell.

Les Royaux espèrent recevoir des Dodgers Ed. Stevens ou Jack Graham pour la position de premier-but après que Léo Durocher aura décidé lequel des deux jouera pour son club.

Stan Bréard, un vétéran, sera à l'arrêt-court tandis que le troisième-but n'est pas encore choisi. Le champ extérieur devrait être formidable avec des jeunes comme Georges Shuba, "Rockety" Rackley, Tom Tatum, Dick Whitman et Carl Furillo.

Le département de lanceurs ne sera pas bien établi avant que la saison de baseball soit commencée et que le Brooklyn n'ait divisé ses joueurs de surplus entre ses fermes.

Les Intermédiaires vont opérer en 46

La ligue de baseball Intermédiaire "A" de la Vallée du St-Maurice a tenu une importante assemblée mardi soir à l'Académie de La Salle sous la présidence de Monsieur Maxime Gauthier. Les magnats des clubs eurent des problèmes difficiles à résoudre. Le Cap Intermédiaire était représenté par Ant. Benoit propriétaire et Geo. Dionne gérant, Shawinigan Falls par Roland Pronovost et D. L.S. par le gérant Fred Boisvert. Au début de l'assemblée le président fit la lecture d'une lettre du club Charette annonçant son retrait temporaire de la ligue pour des raisons majeures. Cependant malgré cette perte, le circuit Gauthier est quand même assuré d'opérer en 1946. Plusieurs demandes de franchises furent mises à l'étude au cours de la réunion mais toutefois les gérants n'ont pas voulu prendre de décision avant d'avoir au préalable consulté leurs directeurs. La prochaine réunion de la ligue aura lieu mardi soir prochain à Shawinigan Falls.

CASCADE
CANOE Regd
J.-M. ROUSSEAU, prop.

Manufacturier de canots de cèdre et canevas, 16 pieds.

AVIS AUX SPORTSMEN qui en désireraient un de venir à nos ateliers.

309, Georges, Shawinigan

LE CENTRE LE PLUS COMMODE À

Montréal

AVEC UN CLUB-RESTAURANT DE RENOMMÉE INTERNATIONALE

HOTEL de LA SALLE

RUES BOURGOGNE ET STE-CATHERINE
E. N. HOPPNER, PRES. & DIR.-GÉRANT

DERNIERE RONDE...

par Albert Gauthier

M. J. A. Duranleau a été élu président du club des raquetteurs "La Tuque Rouge" à Sherbrooke. — Le matchmaker Lucien Grégoire a prouvé hier soir à une foule de ses amis son talent de magicien aux cartes. — Les frères Alfie et Nick Malfara ont des chances de figurer sur l'alignement du club Sherbrooke dans la ligue Border. — Jean-Paul Gagnon a fait ses adieux aux amateurs de Sherbrooke. Il souhaite retourner jouer dans cette ville l'hiver prochain mais pas sous la même direction. Il n'a pas été tendre pour la direction de cette équipe dans une tribune libre parue dans le quotidien de Sherbrooke "La Tribune". Gagnon s'est exprimé ouvertement et carrément. — Me Armand Nadeau, avocat bien connu dans nos parages, a été nommé aviseur légal du club de baseball Sherbrooke en vue de la prochaine saison et Tony Pinard, éclaireur. Dubé et Gaston Bergeron du Sherbrooke l'an dernier ont des chances de figurer également sur le club. — Le club Sherbrooke commencera son entrainement le 17 avril. — Au cours des éliminatoires, le trio Blake-Richard-Lach a enrégistré 41 points, soit 19 buts et 22 passes. — On demandait jusqu'à $45.00 pour un billet au Forum mardi soir dernier. —

Georges Higgins de notre ville a payé $10.00 pour un siège dans la section des Millionnaires. — Pete Reiser serait le seul joueur des Dodgers assuré de sa position régulière. — Bill Reay des Canadiens a déjà gagné la coupe Allan et la coupe Memorial avec d'autres clubs. Voilà un record parfait dans le hockey. — Les Cataractes de Shawinigan auraient soutiré $4,000 des éliminatoires du Groupe Senior. —

Nos félicitations à Frank Gauthier toujours de l'avant dans les sports à Grand'Mère. Frank rajeunit Jimmy Planche, Morehouse, Carthy, Gravel, projettent de demeurer à Shawinigan et d'y obtenir des emplois. Les éliminatoires du Groupe Senior auraient rapporté la somme de $30,000.

Dick Irvin est assuré de demeurer avec Canadien l'hiver prochain après un succès aussi retentissant.

Les Yankees cognent

Columbus, O., 11 (P.A.)—Joe Hatten celui qui a reçu le plus de publicité chez les Dodgers de Brooklyn a moins épaté son gérant Léo Durocher hier. Après sa brillante performance contre les Giants de New-York la semaine dernière, le lanceur gaucher reçut une sévère correction des Yankees de New-York lors qu'il accorda neuf coups sûrs en moins de deux manches.

Robert frappe l'arbitre et se fait disqualifier

Montréal, 11. (P.C.) — Ernie Dusek, rude lutteur d'Omaha, a défait, hier soir, au Forum, Yvon Robert, populaire as du matelas de Montréal, après que Robert eût été disqualifié pour avoir frappé l'arbitre Ed Don George.

Robert prit la première chute de la rencontre, mais Dusek revint à la charge avec des tactiques rudes pour coller Robert et égaler les chances. Robert perdit ensuite le combat pour avoir frappé Ed Don George, un ancien champion lui-même, et fut disqualifié.

Dans la semi-finale, Larry Moquin triompha de George Linnehan. George Becker annula contre Pat Kelly, puis Art Legrand et Joe DeValteau annulèrent aussi.

HOCKEY

HIER SOIR

Coupe Allan
Calgary 5, Trail 4.

(Calgary gagne la quatrième joute d'un 4 dans 7. Calgary mène 2 à 0.)

Coupe Memorial
Aucune joute cédulée.

CE SOIR

Américaine
Cleveland à Buffalo.
(Cinquième joute de la finale d'un 4 dans 7. Cleveland mène 3 à 1.)

Coupe Allan
Aucune joute cédulée.

Coupe Memorial
Aucune joute cédulée.

William M. Smith, un colosse de 203 livres, signé par les Royaux

Le recrutement des Royaux des Trois-Rivières va lentement, mais surement de nous déclarer hier soir le gérant général des Royaux des Trois-Rivières, Marcel Dufresne. En effet, les Royaux viennent de signer un jeune colosse de 20 ans: William Mitchell Smith, 204 livres, mesurant 6.1.

Smith est une trouvaille de Fresco Thompson deuxième vice-président des Royaux des Trois-Rivières. C'est artilleur droitier vient de Buford, Ohio. Thompson l'a signé un contrat au camp de Thomasville. Smith est un démobilisé des forces armées de l'Oncle Sam. Dans un message à Marcel Dufresne, Thompson affirme que Smith figurera avec avantage avec les Royaux Trois-Rivières. C'est une recrue prometteuse, qui ne demeurera probablement pas longtemps dans les ligues mineures.

De Thomasville, on apprend que le contingent de joueurs partis Montréal lundi soir est arrivé mardi matin au camp d'entrainement pour se rapporter à Frenchy Bordagaray. Ces joueurs se mettront immédiatement à l'oeuvre sous la direction du nouveau pilote du club Trois-Rivières et de plusieurs instructeurs de la chaine du club Brooklyn.

Au stade local, les travaux de réfection vont leur cours. Le terrain n'a pas encore été touché mais on confier Dufresne. "Nous attendons dit-il, que la température soit plus clémente avant de travailler le terrain sange, qui a besoin d'être remis à neuf. Le peinturage de la clôture a aussi été retardé pour les mêmes raisons.

La vente des billets de saison s'effectue graduellement. Jusqu'ici, les ventes ont été au delà de toute espérance et d'ici l'ouverture de la saison, les billets seront tous servés.

Pirates battent White Sox 3 à 2

Wichita, Kans., 11 (P.C.)—Ed Klapat sera sur le monticule pour les White Sox de Chicago aujourd'hui contre les Pirates de Pittsburg dans leur dernière partie de la série entre ces deux clubs. Les Pirates ont gagné la joute d'hier contre les White Sox par 3 à 2.

Calgary a vaincu Trail 5-4 hier

Edmonton, 11 (P.C.)—Les puissants Stampeders de Calgary ont des ambitions sur le titre de champion sénior de l'Ouest du Canada et une chance pour la finale de la Coupe Allan contre les Tigers de Hamilton après avoir remporté la victoire hier soir sur les Smoke Eaters de Trail par 5 à 4.

C'était la quatrième joute d'un 4 dans 7 et laisse les Stamps avec deux victoires et deux joutes nulles. La cinquième partie sera jouée à Calgary vendredi. La sixième joute aura lieu aussi à Calgary samedi de même que la septième lundi si nécessaire.

Ce fut une dure rencontre à perdre pour le Trail mais aussi une belle victoire pour les Stampeders. L'équipe de la Colombie Britannique prit l'avant au milieu de la dernière période, mais le champion scoreur du club de l'Ouest, Red Hunter du Calgary s'échappa 2 fois dans les 10 dernière minutes de jeu, compta une fois et fut crédité d'une assistance sur le but d'Archie Wilder qui scora le point victorieux

UNE MISE ÉLÉGANTE EST UN PLACEMENT

PALETOTS
ET
COMPLETS

Faits par

FASHION-CRAFT

Si votre paletot ou votre complet de printemps porte l'étiquette FASHION-CRAFT, vous avez l'assurance d'avoir un vêtement remarquable par l'élégance et la solidité. La mise d'un homme contribue grandement à son prestige. Coupe séduisante — confort absolu — ajustement impeccable: tels en sont les principaux attributs. Prêts à porter immédiatement.

Gilets sport pour messieurs

Magnifique assortiment de gilets sport confectionnés par "Fashion-Craft" dans les tweeds, herringbone ou à carreaux.

MERCERIES

Pour compléter votre toilette de Pâques, nous vous offrons chemises, cravates, chapeaux et autres accessoires de qualité. Nous ne vendons que les marques les plus réputées et les styles les plus nouveaux.

Fashion Craft Shop LIMITED

326 DES FORGES
TROIS RIVIÈRES

MAURICE HARE
Gérant

vif d'esprit
vif d'allure
vif en tout

employez La LAME BLEUE Gillette aux tranchants les plus VIFS qui soient!

5 pour 25¢

Presque toutes les clauses du bill

(Suite de la page 3)

Me Georges Gouin, c.r., combattit aussi ce premier article du bill des Trois-Rivières au nom de la Charbonnerie Saint-Laurent. Il souligna tout particulièrement que cette compagnie payait quand même de fortes taxes à la ville. Me François Lajoie, c.r., se joignit au concert des protestations au nom de la Consolidated Paper Corporation.

L'HONORABLE M. DUPLESSIS

Prenant la parole, l'honorable Maurice Duplessis résuma brièvement toutes les objections et demanda le rejet de la clause pour trois raisons principalement:—

1—Il y a des droits acquis. Les gens qui se sont construits sur les quais ont dépensé des centaines de mille de dollars et ils ne l'auraient peut-être pas fait s'ils avaient prévus l'amendement.

2—L'amendement est contraire à l'économie générale de la loi des cités et villes il n'y a pas de raison de déroger à cette loi.

3—Les compagnies et les industries érigées sur les quais font preuve de bonne volonté et paient quand même des taxes à la ville.

De plus la question est actuellement devant les tribunaux et il ne serait pas juste pour la législature d'intervenir dans le moment.

FRAIS DE REPRESENTATION

L'article 3 du bill fut ensuite adopté avec très peu de discussion. Il a trait au "salaire" payé au maire et aux échevins. Dorénavant les membres du conseil ne recevront pas à proprement parler un salaire, mais bien "une somme annuelle de mille dollars quant aux échevins, et une somme annuelle de trois mille dollars quant au maire, pour couvrir une partie de leurs frais de représentation."

L'article tel que rédigé dans le bill se lisait comme suit: "Les membres du conseil reçoivent, à compter du 1er janvier 1946, une somme annuelle de mille dollars quant aux échevins et une somme annuelle de trois mille dollars quant au maire, pour couvrir leurs frais de représentation."

Me Lamothe souligna alors qu'il y avait lieu d'apoprter un changement à la rédaction de cette clause pour lui donner la portée exacte que l'on visait, c'est-à-dire de fournir aux membres du conseil l'avantage de ne pas payer d'impôt sur le revenu sur leur indemnité. L'honorable Duplessis suggéra alors d'ajouter tout simplement les mots 'une partie de", à l'article tel que rédigé. Il exprima l'opinion qu'avec cette correction la clause répondrait bien au but que l'on se proposait. (Les membres du conseil continueront ainsi à avoir droit au remboursement de leurs dépenses de voyages).

L'honorable Duplessis profita de l'occasion pour déclarer qu'il avait été toujours en faveur de rémunérer les membres du conseil. "Ils remplissent des fonctions très importantes, dit-il, et c'est juste qu'ils soient indemnisés." A Trois-Rivières, dit-il encore, nous sommes toujours justes, en réponse à M. Léon Casgrain, qui demanda si le même avantage serait accordé à toutes les villes. "Autrefois, ajouta M. Duplessis, il y avait à la Chambre un homme qui s'opposait à ce qu'il appelait le salaire du maire et des échevins, en disant qu'il n'en avait jamais demandé pour lui, mais cet homme a tout de même su devenir millionnaire..."

ROLE D'EVALUATION

Une longue clause ayant trait au rôle d'évaluation fut ensuite acceptée sans la moindre discussion

Elle donne droit au conseil de réduire l'estimation d'une propriété à sa valeur réelle, si requête du propriétaire, si après que le rôle d'évaluation a été homologué, cette propriété immobilière subit une diminution de valeur considérable soit par incendie, démolition ou tout autre cause'.

De plus chaque année le ou avant le premer novembre, les estimateurs feront un rôle supplémentaire d'évaluation qu'ils déposeront dans ce délai. au bureau du greffier, le ou avant le 15 du mois de novembre. Ce rôle sera une revision du rôle en vigueur, mais seulement pour les propriétés ayant subi des modifications. C'est-à-dire que les estimateurs modifient dans ce rôle, la valeur réelle des propriétés immobilières, en l'augmentant ou en la diminuant, suivant que les modifications qui auront été faites leur auront donné une valeur augmentée ou diminuée à l'époque du dépôt de ce rôle supplémentaire..."

PENSION A MME JULES VACHON

Le comité a aussi ratifié une résolution du conseil de ville, en date du 9 juillet 1945, accordant à Mme Vve Jules Vachon, une pension de $50. par mois, pendant viduité, mais jusqu'à concurrence de $3000. seulement. La ville a déjà versé une somme de $3,000. à Mme Vachon, veuve du chef Jules Vachon, mort tragiquement dans l'accomplissement de ses fonctions policières.

PENSIONS DE RETRAITE

La clause du bill a aussi été acceptée. En vertu de cet article "la cité des Trois-Rivières est autorisée à payer à MM. Emile Carette, André Lebel, Charles B. Tellier et Georges Pronovost, leur vie durant, une pension de retraite dont le montant sera conforme aux dispositions de la loi 6 George VI, chapitre 76, article 3.

LE DEPOTOIR

Une autre clause accordée par le comité des bills privés autorise la cité des Trois-Rivières, à disposer à son gré des lots P.-177 et P. 178 et P.-182 du cadastre de la paroisse des Trois-Rivières acquis pour en faire un dépôtoir conformément à la loi 22 George V. chapitre 108" et ratifie la subdivision de ce terrain préparée par l'ingénieur P.E. Dufresne. On sait que la ville a décidé de fermer le dépôtoir actuel et d'en ouvrir un nouveau à un autre endroit. Le dépôtoir étant fermé la ville pourra vendre des lots aux résidents de la Pierre.

ARRANGEMENTS AVEC LES COMPAGNIES

Les ententes conclues par la ville et les commissions scolaires avec les compagnies Wabasso Cotton, Canada Iron Foundries, City Gas & Electric Corporation et la Cie d'Elévateurs à Grain des T.-Rivières, au sujet de la valeur imposable, pour une période de cinq ans, ont reçu la pleine et entière approbation du comité des bills privés.

L'honorable Maurice Duplessis a cependant fait ajouter une clause à ces arrangements. Cette clause, telle qu'exprimée, par le premier ministre Duplessis est dans le sens suivant: "Ces arrangements sont subordonnés au fonctionnement régulier de ces entreprises, au paiement de salaires raisonnables et au maintien de conditions de travail convenables."

A la demande de l'échevin Frèclause. L'hon. Duplessis a déclaré: "Il faut bien comprendre que ces arrangements sont faits non pas uniquement dans le but de bénéficier aux compagnies, mais parce que ces dernières s'engagent à donner du travail, à payer des salaires raisonnables et accorder des conditions de travail et de vie convenables." En un mot si les compagnies ne respectent pas ces conditions ou cessent de fonctionner, les ententes ne valent plus, et elles sont dans l'obligation de payer des taxes sur leur pleine valeur.

Au cours de la discussion des diverses clauses du bill le premier ministre Duplessis et le député Léon Casgrain se sont décochées quelques flèches et cela a contribué à dérider le comité et l'auditoire. Poliquin, Me Léon Lamothe, c.r., a fait préciser par le premier ministre le sens exact de cette toire.

Nous avons donné dans notre journal la teneur des ententes conclues avec les compagnies mentionnées plus haut. Elles sont considérées comme avantageuses pour la ville.

L'étude du bill des Trois-Rivières s'est terminé par quelques mots de remerciements de Son Honneur le maire Arthur Rousseau, à l'adresse du premier ministre l'hon Duplessis et des membres du Comité des Bills Privés.

Les mots croisés du Nouvelliste

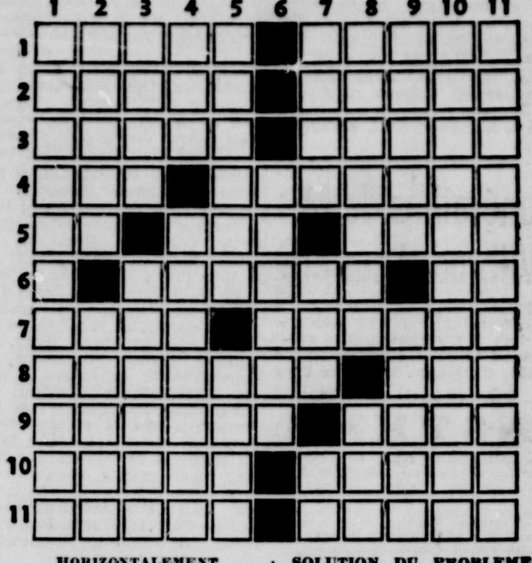

HORIZONTALEMENT

1—Trottoirs ou plates-formes régnant dans les gares. — Pierreux.
2—Détérioration que produit l'usage. —Propices, favorables.
3—Donnai de l'air. — Enclos boisés.
4—Roue de poulie. — Marquera d'un cran.
5—Carte à jouer. — Arbrisseau de la Chine. — Fils de Jacob.
6—Réunion de trois cartes semblables. — Préposition latine (à, vers, pour).
7—Rivière d'Italie, affluent du Pô. — Opiniâtre.
8—Imbibant de vin. — Commune rurale, en Russie.
9—Couvrent ou mêlent l'iode. — Dans les Pyrénées, torrent.
10—Dira qu'une chose n'existe pas. — Partisan de l'arianisme.
11—Allas ça et là à l'aventure. — Nom flamand d'"Alost".

VERTICALEMENT

1—Nombre de quarante ou environ. 2—Consommées par l'usage. — Posséder.
3—Possédera. — Mettre la bride à.
4—Conduira. — Fera l'important dans une réunion.
5—Variation du niveau de l'eau. — Nom scientifique du genre canard.
6—Mauvais goût que l'humidité fait contracter à un aliment.
7—Chef de l'Eglise catholique romaine. — Préfixe exprimant opposition. — Fleuve côtier de France.
8—S'exhalant des corps. — Volonté, caprice.
9—Fatigués et amaigris. — Vernis vitreux.
10—Qui récréent.
11—Brûlèrent, dessèchèrent.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	P	R	A	M	E'	■	A	M	B	L	E
2	L	A	M	E	S	■	S	Q	L	E	N
3	A	N	E	■	T	E	S	T	E	N	T
4	T	I	R	E	■	N	A	I	S	S	E
5	I	M	I	T	A	T	I	V	E	■	T
6	N	E'	■	A	M	E	N	E	■	R	A
7	I	■	P	L	E	N	I	E	R	E	S
8	F	E	L	A	N	T	■	S	E	L	S
9	E	T'	A	G	E	E	S	■	L	I	E
10	R	E'	N	E	E'	■	A	R	I	E	N
11	E	S	S	E	S	■	S	U	A	N	T

Nicolet a rendu

(Suite de la page 3)

Rimouski, représentant Mgr Courchesne, de Rimouski; les chanoines J. Bourgeois, du séminaire de Nicolet, Lucien Hébert, curé de St-Guillaume d'Upton; Charles-Edouard Saint-Germain, aumônier des RR.SS. de l'Assomption de Nicolet; J. S. Poirier, P.D. curé de Princeville; J. A. Pellerin curé des Saint-Martyrs Canadiens de Victoriaville; P. Mayrand curé de St-Frédéric de Drummondville; V. E. Lemire, curé de St-François du Lac; J. A. Chamberland, directeur national de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi; Joseph Désilets, supérieur du séminaire des Trois-Rivières; le père J. A. Allard, supérieur de la Fraternité Sacerdotale de Pte-du-Lac; le père Henri L. Grondin, m. s.c., représentant du père H. Brun provincial; le Père Robert Chatillon, o.m.i.; le père Lucien Goyer s.s.s., supérieur, Montréal; le père Léo-Marie Fournier, supérieur du Juniorat de Papineauville; le père Maurice M. Cadieux, du noviciat des Montfortains de Nicolet; le père Henri Marie Guindon, supérieur de la Villa du Rosaire, de Nicolet; le père Romain St-Cyr, s. s.s., supérieur provincial des Pères du Très Saint-Sacrement; le Père Romuald Villeneuve, o.f.m., délégué du provincial des Franciscains; le père J. Lalliberté, des Pères Blancs d'Afrique; le père J. Gaudet, s.s.s., aumônier des Jocistes; paroisse St-Sacrement, Sherbrooke; le père Lucien Côté, m.s.c; le père Arthur Paquin, s. m.m.; le père Iréné, o.f.m., capucin, de Montréal; le père Eugène Paré, C. SS. R., de Sherbrooke; le père René Girard, s.j., de Monréal; le père Joseph Chagnon, s.m. m., de la Villa du Rosaire de Nicolet; le père Joseph Hermann Poisson o.f.m.; les abbés Henri Bernier, curé d'Arthabaska; A. Desmarais, curé de Ste-Clotilde; R. Desharnais, vicaire à Pointe-du-Fuyville; Lucien Fontaine, par séminaire de Nicolet; L. [illegible] Mars; J. Hector Royal, curé de Ste-Hélène de Chester; Edgar Laforest, de St-Simon de Drummond; Georges Désilets, de la paroisse SS. Pierre et Paul de Drummondville; C. Boisvert; J. A. Mélançon, curé de Bécancourt; O. S. Tessier: G. Côté du séminaire de Nicolet; J.N. Turcotte, ass.-gén. de Pont Viau; Geo. H. Laforest, principal de l'Ecole Normale de St-Léonard; Joseph Le Lannic, eudiste; C. E. Brassard, curé de Ste-Christine; Antonio Bettez, aumônier de l'Ecole Normale de Nicolet; J. Courteau; Gustave Côté, du séminaire de Nicolet; Joseph Campagna, vicaire à Drummondville; Raoul L'Allier, vicaire des Sts-Martyrs Canadiens de Victoriaville; Harry Gill, des Missions Etrangères; Gérard Chartier, vicaire à Ste-Monique; Lorenzo Dubuc, curé du Précieux-Sang; Paul-Emile Côté, du séminaire de Nicolet; Edgar Foucault, du séminaire de Nicolet; Antoine Samson, de Sherbrooke; Hervé Lemaire, de Ste-Perpétue; A. Beauchesne, curé de Ste-Marie; Lionel Désilets, du séminaire de Nicolet; G. E. Picard, assistant-aumônier à l'hôpital du Christ-Roi; J. B. Pépin; Georges Léveillé, représentant le séminaire St-Charles Borromée, de Sherbrooke; Alfred Léger, eudiste; Roméo Salois, curé de St-Germain; A. Taillon, curé de St-Norbert; Georges Auger, de Nicolet; Emile Cloutier, curé de la paroisse St-Sacrement, de Trois-Rivières; Laurent Gaudet, du séminaire de Nicolet; Emilien Paillé, aumônier de l'Hôtel-Dieu de Nicolet; J. R. D. Mercure, curé de St-Louis de Blandford; J.-Bte Caya, de St-Léonard; A. Joyal, vicaire à St-Célestin; P. Poulet, assistant-aumônier des Soeurs de l'Assomption de Nicolet; L. R. Belcourt, de St-Grégoire; J. P. Ducharme, curé de Pierreville; Raynald Rivard, du séminaire de Trois-Rivières; Paul Thibodeau, du séminaire de Nicolet; Geo. E. Lemire, du séminaire de Nicolet; Donat Lavallée, curé de St-Gérard; Arthur Béliveau, curé de St-Edmond; Elphège Houde, directeur de l'école d'agriculture de Nicolet; P. C. Morvan, curé de Yamaska; Léonce Panneton, vicaire à St-Pierre de Shawinigan; Georges Bruneau, du grand séminaire de Sherbrooke; René Beauchemin, du séminaire de Nicolet. On notait en plus la présence des Pères D'Auteuil Richard et Bernier s.j., les abbés Henri Belcourt, A. Letendre, A. Foucault, R. Lupien, P. Thibodeau, J. Rheault, G. Pinard, G. F. Roberge; du frère Octavius directeur du séminaire des Frères du Sacré-Coeur, du frère Allyre, s.c. du séminaire de Nicolet et plusieurs autres prêtres et religieux dont il nous a été impossible de nous procurer les noms.

Aux premiers rangs de l'assistance, on pouvait voir M. Arthur Fortier représentant de l'honorable J. D. Bégin, ministre provincial du Ministère de la Colonisation; M. Benjamin Manseau, président diocésain de l'U.C.C.; MM. Irénée Milot, Donat Leblanc et Arthur Duval représentant du conseil municipal de Ste-Monique; l'échevin J. B. Milette de Nicolet; le juge Emile Chassé de Sorel; le commandeur H. N. Biron de Nicolet; M. J. A. Martin, ancien maire de Nicolet; le notaire Ovide Courchesne de Montréal, etc.

Mgr Camirand laisse pour pleurer sa perte sa belle-soeur, Mme Vve Omer Camirand de Nicolet; ses neveux et nièces: M. Rodrigue Camirand de Nicolet; M. et Mme Lorenzo Camirand, MM. Rodolphe et Arthur Camirand de Montréal; Mlle Amanda Monette de Nicolet; M. et Mme Maurice Lacerte de Victoriaville; Mé et Mme P. Lacerte de Southbridge, Mass; M. et Mme Albert Lacerte de Montréal; M. et Mme Paul Lacerte de Southbridge, Mass; M. et Mme Anatole Bergeron (Simone Lacerte) de Montréal, M. et Mme Hyacinthe Poirier (Germaine Lacerte) de Southbridge, Mass.; M. et Mme Armand Jutras de Montréal; ses cousins et cousines Mme Hector Lupien de Sorel; M. et Mme Remi Raiche de Sorel, Mme Emile Godin de Trois-Rivières; M. et Mme Arsène Camirand M. Antonio Camirand, M. et madame Edmond Beauchemin, de Ste-Monique, M. et Mme Gérard Beaudin de Sherbrooke, Mlle Marguerite Beauchemin, M. Jean-M. Beauchemin, de Ste-Monique; M. Louis P. Camirand, de Trois-Rivières; Mlle Rose-Anna Camirand, de l'hôpital du Christ-Roi, de Nicolet; M. et Mme Arthur Camirand, de Ste-Perpétus; M. et Mme Hormisdas Camirand, de La Baie; Mlle May Camirand, de New-York; M. et Mme Gédéon Camirand et M. et Mme P. Camirand, de Ste-Monique; M. Emile Camirand, de St-Léonard; le R. P. Georges Pelletier, des Missions Etrangères, curé de Woburn; M. et Mme Honoré Pelletier, de Ste-Perpétue; M. et Mme Jean-Baptiste Bergeron, M. Louis Poirier, de St-Grégoire; M. et Mme Auguste Tessier, Mlle Jeanne Lupien, M. A. Deslauriers, M. et Mme Léo Guilbert, M. et Mme Gaston Deslauriers, M. Roland Deslauriers, Mlle Gabrielle Deslauriers, M. et Mme Omer L'Heureux, M. Rodrigue Rivard, tous de Trois-Rivières, Mlles Marguerite et Monique et MM. Laurier, Jean-Noel, Léonce et Edouard Beauchemin, de Ste-Monique; Mlles Irène et Marie-Jeanne Camirand, de Ste-Monique; M. et Mme Alfred Beauchemin de Ste-Clotilde; M. et Mme Drummond Camirand, de Ste-Clotilde; M. et Mme Arthur Camirand, de Ste-Clotilde; Soeur St-Pantaléon; des Soeurs de l'Assomption de Nicolet; MM. et Mmes Henri Lahaie, Conrad Lafond, Arthur Landry et M. M. Gélinas, tous de Nicolet; Mme Alexandre Biron, de Québec; Mme Pettez, de Trois-Rivières; M. et Mme Hector Camirand, de Montréal; M. et Mme A. Comeau, de St-Léonard, et MM. et Mmes Armand, Antonio et Romulus Girard, de Ste-Perpétue.

La chorale de la cathédrale de Nicolet fit les frais du chant sous la direction de l'abbé J. B. Mathieu, vicaire et maître de chapelle. M. Edouard Chatillon était à l'orgue.

La garde de la dépouille mortelle fut faite pendant le service par six membres de la Garde Fédérée de Drummondville.

Le corps du vénéré disparu fut déposé dans la crypte de la cathédrale à l'issue du service.

Essayez la Nouvelle Ovaltine Améliorée

Si votre enfant manque de goût pour manger, c'est peut-être que dans son régime alimentaire font défaut de très importants éléments nutritifs dont tout le monde—la science l'a constaté—a besoin pour être en santé. Sa croissance pourrait bien être entravée ou affectée et il pourrait devenir facilement la victime de quelque maladie qui sévit.

Comme breuvage-aliment "protecteur", la Nouvelle Ovaltine *Améliorée* apporte aux repas de l'enfant les éléments nutritifs essentiels qui y font très probablement défaut dans son régime alimentaire.

La Nouvelle Ovaltine *Améliorée*, servie trois fois, fournit à l'enfant une portion appréciable des Vitamines A, B_1 et D, du Calcium, du Phosphore et du Fer dont il a quotidiennement besoin,—et, aussi, des éléments nutritifs rapidement énergifiants et des protéines d'excellente qualité pour former des corps robustes.

Donc—si votre enfant mange peu, s'il est maigre ou en dessous de la normale, pourquoi ne pas commencer à lui donner régulièrement la Nouvelle Ovaltine *Améliorée*? Procurez-vous de l'Ovaltine à votre pharmacie ou à votre épicerie.

Nouvelle OVALTINE *Améliorée* 115F
LE BREUVAGE-ALIMENT PROTECTEUR

LE BREUVAGE CHAUD
LE PLUS 'RÉCONFORTANT' AU CANADA

BOVRIL

Stimule, Soutient, Rechauffe

POUR LES BEAUX JOURS
du PRINTEMPS
TOILETTES RAVISSANTES

Nous vous présentons pour votre approbation une riche collection des modèles printaniers dans les

MANTEAUX - COSTUMES et ROBES

MANTEAUX POUR DAMES ET DEMOISELLES

de haute confection, élégamment taillés, dans une variété de tissus à la mode: Shags, Crêpe de laine et autres. Tous les styles remarquables par leur beauté et les délicates nuances printanières.

Prix à partir de $32.50

Compte courant ou crédit suivant ordonnance de C.P.C.T.G.

LE MANTEAU COURT

si pratique pour toute occasion, vous permet une création individuelle en l'appareillant à votre costume couturier. Choix unique de tissus et couleurs.

$30.00 ET PLUS

Costumes couturier

très avenante pour maintenant et plus tard, confectionnées de gabardine, crèpe de laine, tissus importés etc. Styles récents avec garnitures de couleurs contrastantes ou de braid. Vous aimerez plus particulièrement les couleurs de gris, poudre, limon, aqua, cocoa, fushia, noir, etc.

Prix à partir de $34.50

• Un seul prix toujours le plus bas •

Robes imprimées

très nouvelles, gracieuses. Faites votre choix maintenant que l'assortiment est complet. Magnifiques imprimés jersey, crêpes, aussi tissus à pois, une ou deux pièces, dans toute la gamme des couleurs en vogue.

Prix à partir de $8.75

Magasin CHARLES KRAFT

343-351 DES FORGES TROIS-RIVIERES

TARZAN — Le village hostile — par Edgar Rice Burroughs

Obsèques de Mme Hector Lamontagne

Ste-Angèle-de-Laval.— Ces jours derniers ont eu lieu dans l'église paroissiale les funérailles de Mme Rita Victoria Bourgeois, épouse de feu M. Hector Lamontagne, décédée à l'âge de 84 ans.

La défunte laisse pour déplorer sa perte: une belle-soeur Mme Napoléon Bourgeois (Eva Boudreau), ses neveux et nièces Mlle Antoinette et Alice Dorais, Mlle Juliette Bourgeois, Mme Jean Trottier de Détroit, M. Emile Lamontagne de Montréal, M. Paul-Auguste Dorais de Montréal, MM. Charles-Edouard Bourgeois et Wilfrid Bourgeois et quelques autres parents.

Les funérailles étaient sous la direction de MM. Rousseau et Frères des Trois-Rivières.

Les porteurs étaient les officiers de la maison Rousseau et Frère qui firent aussi la collecte.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Henri Martin, curé, M. l'abbé Denoncourt curé de Ste-Anne-de-la-Pérade et cousin de la défunte chanta le service assisté de M. J.-Bte Levasseur vicaire à St-Sacrement des Trois-Rivières et M. l'abbé André Levasseur du Séminaire de Trois-Rivières comme diacre et sous-diacre.

Des messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Ovide Levasseur et A. Lamy des Trois-Rivières.

Outre les parents ci-haut mentionnés assistaient au service MM. Henri Bourgeois, M. Maurice Bourgeois, M. et Mme Paul-Edouard Bourgeois de St-Grégoire, Mlles Suzanne et Anita Bourgeois, Mlles Rollande et Marie-Paule Bourgeois, MM. Wilfrid Ouellette, Gérard Beaumier, Mme Arnauld Désilets, M. et Mme Rodolphe Levasseur, M. Borromée Larivière, M. et Mme Philippe Désilets, MM. Edmond Roy, Edouard Lanneville, M. Josaphat Lévesque, M. et Mme Jos. Guilbert, Mme Chs-Edouard Dureau, M. et Mme David Bourque, Mme Napoléon Sévigny, Mlles Rachelle et Eva Levasseur, Mme Albert Tourigny, M. et Mme Louis Champoux, MM. Roméo Denoncourt, Raymond Guilbert, David Lord, M. et Mme Joseph Tourigny MM. Arthur Hébert, Edouard Hélie, Ulric Levasseur, Lionel Hélie, Léo-Paul Gélinas, Napoléon Désilets, Mlles Thérèse Camirand, Badeaux, des Trois-Rivières, M. H. Denoncourt, des Trois-Rivières, Mmes Eudore Levasseur, Adrien Mailhot, François Pépin, Mlle Rose Levasseur, M. Chs-Ed. Bouvette, M. A. Dionne, inspecteur d'écoles et Mme Dionne, Mme Antonio Cormier, MM. Lé-T. Levasseur, Bruno Cormier, Elphège Levasseur, Mme Faida Mailhot, MM. Alexandre Bourque, Henri-Paul Dumont, Mme Jacob St-Ours, Mlle Rose Levasseur, M. Henri-Paul Richard, M. et Mme Joseph Leduc, Mmes Roméo Denoncourt, A. Roy, M. Geo. Pellerin; les Rvdes Soeurs de l'Assomption et leurs élèves: M. le prof. François Pépin, Mlle Marie-Marthe Pépin, Mme Angelbert Painchaud, institutrices et leurs élèves et beaucoup dautres.

Le choeur de chant sous la direction de M. Paul Désilets, maître de chapelle, exécuta la messe des morts de P. Yon. M. Henri Bourgeois chanta après le service le "Crucifix", de Faure.

La famille a reçu un grand nombre de tributs floraux, cartes de sympathies, bouquets spirituels.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Funérailles de M. Trefflé Boucher.

St-Stanislas (D.N.C.) — Dernièrement eurent lieu en l'église paroissiale, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis, les imposantes funérailles de Trefflé Boucher, époux de Alphonsine Lafontaine, décédée à l'Hôtel-Dieu de Québec, après quelques semaines de Maladie, à l'âge de 66 ans et 2 mois. Il était de la confrérie du Tiers-Ordre et de la ligue du Sacré-Coeur, de la bonne mort et du chemin de la Croix. Il était marguillier en charge lors de sa mort. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses fils, M. Roméo, de Ste-Anne de la Pérade; M. Gérard, de Montréal, MM. Julien, Barnabé et Justin, de St-Stanislas; ses filles, Mme Léon St-Germain (Louisa), de St-Casimir; Mme France Jacob (Gilberte), de Proulxville; Mme Alexandre Devost (Paula), de Ste-Anne de la Pérade; Mme Clément Veillette (Cécile) de Ste-Stanislas; Mme Robert Bouchard (Monique) et Mme Clément Bouchard (Marguerite) toutes deux de Ste-Thècle; ses gendres, M. Léon St-Germain, de St-Casimir; M. France Jacob, de Proulxville; Alexandre Devost, de la Pérade; Robert et Clément Bouchard, de Ste-Thècle et Clément Veillette, de St-Stanislas; ses belles-filles, Mme Roméo de la Pérade; Mme Gérard, de Montréal et Mme Julien de St-Stanislas; ses frères, MM. Thomas et Achille Boucher, de St-Adelphe; ses soeurs: Mme David Côté, (Anna) d'Almaville en haut; Mme Patrick Douville (Mathilde), de St-Adelphe; Mme William Baillargeon (Exilda) de St-Adelphe; Mme Johnny Defoy (Denise) de St-Adelphe; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. David Côté, d'Almaville; M. Patrick Douville et Johnny Defoy, de St-Adelphe; M. et Mme Bruno Lafontaine, et M. et Mme Raoul Lafontaine, de St-Stanislas; M. et Mme Adrien Roberge, de St-Adelphe; M. et Mme Georges Naud, du Cap de la Madeleine; M. et Mme Majorique Grosleau, Mme Joseph Bédard, Mme Irénée Lafontaine et Mlle Antoinette Lafontaine de St-Stanislas; Mme Hormisdas Ducharme, de Shawinigan Falls; Mme Alpha Boucher, de Manchester, N.-H., et plusieurs petits-enfants.

M. l'abbé A. Bellemare a fait la levée du corps et a aussi chanté le service, sssisté de M. l'abbé Jos. Marineau, curé de Proulxville et de M. l'abbé O. Morin, vicaire de la paroisse.

La quête a été faite par M. J. T. Jacob et M. Adelphe Déry.

La croix était portée par M. Léopold L. Magny.

Les porteurs étaient MM. J. T. Jacob, Adelphe Déry, Gustave Roberge, Ernest Charest, Ubald Tourigny et David Foley.

Dans l'assistance on remarquait: M. et Mme Roméo Boucher, de Ste-Anne de la Pérade; M. et Mme Gérard Boucher, de Montréal; M. et Mme Julien Boucher, MM. Barnabé et Justin Boucher de St-Stanislas; M. et Mme Léon St-Germain, de St-Casimir; M. et Mme France Jacob, de Proulxville; M. et Mme Alexandre Devost, de Ste-Anne de la Pérade; M. et Mme Clément Veillette, de St-Stanislas; M. et Mme Robert Bouchard, M. et Mme Clément Bouchard, de Ste-Thècle; M. et Mme Achille Boucher, M. et Mme Thomas Boucher, de St-Adelphe; M. et Mme Patrick Douville; M. et Mme Donat Thiffeault; M. et Mme Clément Roberge; M. et Mme Urgèle Lafrenière, M. et Mme Geo.-Henri Thiffeault, M. et Mme Léonce Ayotte, M. et Mme Lucien Cossette, Mlle Flora Roberge, M. Wilfrid Brousseau, Mme Lucien Grosleau, tous de St-Adelphe; M. et Mme Roméo Daveluy, M. et Mme Georges McRensey, de Shawinigan; M. et Mme Gaston Boucher de St-Tite; M. et Mme Grégoire Massicotte, de St-Tite; M. Adrien Naud du Cap de la Madeleine; Mme Hormisdas Ducharme, de Shawinigan; M. et Mme Bruno Lafontaine, M. et Mme Raoul Lafontaine, M. et Mme Majorique Grosleau, Mme Jos. Bédard, Mme Irénée Lafontaine, Mlle Antoinette Lafontaine, Mme Majorique Grosleau, Mlle J. Marchand, Mme R. Marcotte, Mme E. Charest, Mme D. Charest, Mme Albert M. Trudel, Mme Freddy Dessureault, M. Donat Côté, Mme Joseph Bordeleau, Mme Lionel Desseureault, Mme Donat Trudel, Mlles Marthe Roberge, Cécile Tessier, Mme Emile Roberge, Mme Jules Thiffeault, M. et Mme Donat Sanschagrin, Mme Ubald Tourigny, Mlle Jeanne Trépanier, Mme Raoul Trépanier, M. et Mme Adélard Marchand, Mme Léger Smith Veillette, Mlle Marthe Veillette, M. et Mme Josaphat Lacoursière, Mme J.T. Jacob, M. Conrad Massicotte, M. et Mme Philippe Veillette, Mme Clément Bonenfant, Mme Arcade Ayotte, Mme Adelphe Déry, Mme Albert A. Trudel, Mme Charles-André Déry, M. et Mme Alfred Guillemette, M. et Mme Philippe Déry, Mlle Bella Mongrain, Mme Fortuna Déry, M. et Mme Henri E. Trépanier, Mme Léveillé, Mme Gédéon Thiffeault, Mme Fortunat Charest, M. et Mme Gérard Lafontaine, M. et Mme Louis Côté, Mlle Thérèse Mongrain, Mlle Layseur Côté, M. et Mme Ephrem Rousseau, Mlle Fernande Doré Mlle Ayotte, Mlles Yolande Thiffeault, Jeannine Gagnon, Lucile Proteau, M. et Mme Xavier Dessureault, Mme Albert Gagnon, M. Martin Laquerre, Mme Laurent Foley, Mme David Foley, Mme François Brouillette, Mme Léopold Mongrain, M. et Mme Napoléon Dubois, Mlle Fernande Dubois, M. Lumédic Trottier, M. et Mme Maurice Jacob, Mme Albany Beauvillier, Mme Alphonse Beauvillier, M. et Mme Stanislas Jacob, M. Elzéar Déry, M. et Mme Adélard Trépanier, Mme Jos. Mongrain, M. et Mme Paul Gaudet, Mme Freddy Bordeleau, M. et Mme Alexandre Bordeleau, Mlle Marie-Anne Brouillette, M. et Mme Donat Bordeleau, M. Mme Majoric Semuir, MM. Henri Cloutier, Ludovic Gervais. Henri Hamelin, Mme Dosithée St-Arneault, Mlles Fernande Bordeleau, Fernande Trudel, Mme Ulderic Trudel, M. et Mme William Veillette, Mme Guy-Paul Cossette, Mme Bruno Cossette, Mlle Hélène Cossette, Mme Germain Cossette, Mme Rosaire Lacoursière, M. et Mme Lucien Brouillette, Mme Gédéon Gervais, M. et Mme Borromée Dessureault, M. Théophile Dessureault, M. et Mme Hervé Pronovost, Mme Majoric Mongrain, M. Napoléon Brunelle, Mme Yvanhoe Cossette, M. Napoléon Massicotte, Mlles Monique Massicotte, Claire Dupont, Charlotte Trudel, Mme Gustave Trudel, M. et Mme Alcide Pronovost, M. Honorat Trudel, MM. Adélard Mongrain, Philippe Piché, M. Henri Dessureault, Horace Trudel, MM. Elzéar et Willfrid Déry, M. et Mme Prima Lafontaine, M. et Mme Rosaire Roberge, Mme Florent Trépanier, M. et Mme Joseph Charest, Mlles Monique Charest, Marguerite Dupuis, Desise Buisson, MM. Pierre Chailly, Paul Doré, Mme Emérie Lacoursière, Paul Lafontaine, M. et Mme Emile Bélisle, Mme Clément Bédard, M. et Mme Léo Bédard, M. et Mme Léo Bédard, M. et Mme Charles Borromée Lafontaine, M et Mme Rosaire Lafontaine, M. Arthur Trépanier, M. Alphée Dessureault, Mme Napoléon Sanscartier, M. Jules Proteau, Mme Martin Goulet, M. Yvanhoe Lamy, Mlles Pauline Lamy, Françoise Sanscartier, Geneviève Lafontaine, Mme Borromée Lafontaine, M. Tancrède Dessureault, Mme Roland Trépanier, M. Stévile Trottier, Mlle Fleur-Ange Trottier, Mme Alexandre Bélisle, Majoric Marchand, M. et Mme Léopold A. Magny, M. et Mme Eugène Mongrain, M. Raoul Mongrain, M. et Mme Emile Guillemette, M. Donat Trudel, Mme Josaphat Trudel, M. Charles Borromée Brouillette, Mme Ernest Brouillette, Mlle Jeannine Trudel Mme A. Courey, Mlle Marie-Berthe Bordeleau, M. et Mme Wilbrod Mongrain, M. et Mme Bruno Adam, Mme Odilon St-Arneault Mme Majoric Dubé, M. J. Dubé, M. Paul Boisvert, Mme Jeffrey Mongrain, M. Jean-Charles Courey, Mme Marcel Doré, M. et Mme Gédéon Gagnon, Mlle Hélène Trottier, M. Stanislas Trottier, Mme Charles-Emile Trudel, M. et Mme Narcisse Bordeleau, M. Xavier Germain, M. Jean-Noël Trépanier, MM. Berchmans Lacoursière, Jean-Guy Marchand, Prima Boisvert, Philippe Massicotte, Jean-Marc Tourigny, Jean-Jacques Roberge, Laurent Foley, les Révérends Frères de St-Gabriel, les Révérendes Soeurs des Filles de Jésus, et leurs élèves et une grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

Les funérailles étaient sous la direction de Cossette et Fils, de St-Narcisse.

A la famille en deuil, nos sympathies.

Récent mariage

Le major Hector Leblanc, de Salem, Mass., et Mme Leblanc (Jeanne-d'Arc Montplaisir, du Cap-de-la-Madeleine) dont on a célébré le mariage récemment à Salem, Mass., U.S.A.

Funérailles de M. Wilbrod Lauzière

St-Léonard d'Aston (D.N.C.) — Dernièrement en l'église paroissiale avalent lieu els funérailles de M. Wilbrod Lauzière, époux de feu Célestine Campagne. M. le curé Charles Masse chanta le service et M. le vicaire Jean-Baptiste Caya assistait à la levée du corps. Les porteurs étaient: MM. Urgel Lauzière, Adélard Martin, Arthur Mélançon. Il laisse une fille: Mme Alma Vincent (née Gabrielle), son gendre, M. Alma Vincent et quatre petits-enfants: MM. Hubert, Richard, Pierre et Mlle Suzanne Vincent, tous de St-Léonard. Ses soeurs: Mme Ernest Jutras (née Claudia) de Victoriaville; Mme Robert Descheneaux (née Marie-Rose), de St-François et Maria Lauzière, de Montréal; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Albert Côté, de La Visitation; Mmes Léo et Claude Campagne de Warwick; M. et Mme Urbain Campagne de Danville; M. et Mme Joseph Payer d'Amos; Soeur St-Jean l'Evangéliste, de la Congrégation Notre-Dame des Anges, missionnaire en Chine, M. et Mme Bernard Campagne de Drummondville, les neveux et nièces: M. Paul-Emile Robidoux, de Sorel, Léo Descheneaux de St-François-Xavier, M. et Mme Yvon Jutras de Victoriaville, Mme Marcel Robidoux de Victoriaville, Nièces, Mme Donald Hamel, (née Marguerite Jutras), de Victoriaville, Mlle Claire Robidoux, g.m.g. de New-York, M. et Mme Paul Fagmand (née Jacqueline Descheneaux de Yamaska, Mlle Lise Descheneaux du Pensionnat d'Arthabaska, M. et Mme Elida Coll de La Visitation, M. et Mme Henri Laplante de La Visitation, ainsi qu'un nombre de parents.

On remarquait ses soeurs Mme Ernest Jutras, Mme Robert Descheneaux et Maria Lauzière, Léo Descheneaux, M. et Mme Georges Lauzière et Albert Lauzière de Notre-Dame, Mme Conrad Jutras, M. et Mme A. Vincent, Mme Albert Côté de La Visitation, Mme Henry Carter, M. et Mme J.A. René, M. et Mme C. Nestor Proulx de St-Léonard, ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis. M. Wilbrod Lauzière est décédé à l'hôpital du Christ-Roi de Nicolet, après une longue maladie à l'âge de 63 ans et 5 mois. De nombreuses cartes de sympathies furent déposées sur la tombe du défunt. Le service était sous la direction de Lauzière et Fils de St-Léonard d'Aston. Nous offrons nos sympathies à la famille.

ASTHME

Un soulagement est à la portée de tous les asthmatiques. Employez le remède contre **l'Asthme "Davis 7895"** pour de prompts résultats, et créez-vous une résistance contre les attaques futures. Traitement de 3 semaines $3.00 à la **Pharmacie Normand,** ou toutes autres bonnes pharmacies.

Nouvelles de travail

Les occasions suivantes d'emploi ne sont qu'une liste partielle des situations offertes ici par le bureau local du Service national de Placement et ailleurs au Canada par le

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

HOMMES

Demandés à Trois-Rivières

Aides-fermiers
Assurance-vendeurs (Commission)
Commissionnaire et Livreurs
Commis-vendeurs (Mdses Sèches)
Electriciens (Filage de Maison)
Briquetiers
Planteurs de quilles
Presseur (Teinturerie)
"Plater" (Galvanoplastie)
"Weavers" (Soie)

Demandés ailleurs:

Barbier
1er boulanger
Ebéniste
Ferblantiers
"Warper" (Textile)
Opérateur engins Diesel
Plombiers
Réglеurs de métiers (Textile)
"Slasher Tender" (Textile)
"Speeder Tender" (Textile)
Tailleur de cuir
Typographe
"Warpers" (Textile)

FEMMES

Demandées à Trois-Rivières

Aides générales (Hôtel)
Apprenties (Textiles)
Cuisinières
Filles de tables
Opératrices (Machine à coudre)
Servantes
Slubber Tenders
Sténographes (Bilingues)

Demandées ailleurs:

Apprenties (Textiles)
Fileuses (Expérimentées)
Filles de tables
Opératrices (Couture)
Opératrices (Chaussures)
Sténographes
Tisseurs

Chaque bureau du Service national de Placement offre des occasions d'emploi dans sa propre zone et dans les autres régions au Canada.

Si vous êtes aptes à remplir un des emplois ci-dessus, adressez-vous au plus proche bureau local du

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

Ministère fédéral du Travail

Humphrey Mitchell, Ministre du Travail — A. MacNamara, Sous-ministre

"JAMAIS PLUS POUR MOI, JE VOUS ASSURE!"

"Rien ne peut être parfait à ce point, me dis-je, en entendant les éloges du thé Lipton. Mais j'en ai goûté la saveur *vivace*. Maintenant, finis, les thés insipides: jamais plus pour moi!"

Les gens les plus difficiles éprouvent une joie nouvelle avec le thé Lipton, au goût *vivace* et animé, ce thé dont les connaisseurs eux-mêmes affirment qu'il possède une saveur *vivace*. Le thé Lipton a un goût toujours frais, qui a du corps, qui n'est jamais fade ou insipide. Adoptez donc le thé Lipton, d'une saveur *vivace* et animée.

L'Enquête indique que les Kellogg's SONT ENCORE EN TÊTE!

4 personnes sur 5 disent qu'ils PRIMENT PAR LEUR SAVEUR

ENCORE une fois cette année (la *septième* année), dans les grandes cités et les petites villes de tout le Canada, des enquêteurs indépendants ont posé cette question aux ménagères et aux membres de leurs familles: "Quels sont les Corn Flakes qui ont le meilleur goût?" *Encore une fois, plus de 80% ont répondu "les Kellogg's!"* *Vous* avez peut-être été interviewée . . . de toute façon, lisez ce qu'ont dit les personnes ci-dessous. Vous verrez pourquoi les gens consomment *plus* de Kellogg's que jamais auparavant!

"La réponse est facile! Pour *moi*, ce sont les *Kellogg's*. Toute ma famille les aime à *n'importe* quelle heure de la journée. Les Kellogg's sont exquis après l'école ou au coucher . . . et si faciles à digérer. Economiques aussi—moins d'un sou la portion!"

"Mon mari est nettoyeur de fenêtres," dit une autre ménagère. "Il aime un *grand* bol de Kellogg's . . . quelquefois au lunch, mais *toujours* au déjeuner. Nous en raffolons tous deux! Hier, j'ai mis des Kellogg's dans un pain de viande—c'était délicieux!" C'est un vrai régal à n'importe quel moment de la journée!

"Une opératrice de salon de beauté remarque bien des choses—comme, par exemple, les Kellogg's dans les sacs d'emplettes! Leur saveur est celle que je préfère," dit cette jeune fille qui avait son jour de sortie lorsque nous l'avons interviewée. "Et les Kellogg's sont prêts en 30 secondes!"

"Toute ma famille trouve que ce sont les Kellogg's Corn Flakes qui *ont* le meilleur goût!" répondit cette femme. Et je n'ai pas besoin de travailler autour du poêle pour les servir. Mais je m'en sers dans la cuisine . . . les hommes raffolent de mes petits fours aux Kellogg's Corn Flakes!"

Prenez la résolution de servir *souvent* des Kellogg's Corn Flakes . . . à *n'importe* quel repas . . . comme collation à *n'importe* quel moment de la journée! Essayez des plats savoureux faits avec des Kellogg's. Procurez-vous l'un ou l'autre format demain chez votre épicier. Préparés par Kellogg. Fabrication canadienne.

ÉPARGNE DE TEMPS . . . ÉPARGNE DE TRAVAIL . . . ÉPARGNE DE COMBUSTIBLE!

Lettres, sciences et arts dans la France renaissante de 1946

Prochaines élections à l'Académie Française

De nouvelles et importantes élections auront lieu à l'Académie Française le 4 avril prochain. La tradition fidèlement observée voulait que les derniers élus ne puissent prendre part aux élections de ceux qui seront leurs collègues avant d'avoir été reçus eux-mêmes en comité secret. La séance du 28 sera consacrée à accueillir MM. Octave Aubry, Jean Tharaud, René Grousset et Robert d'Harcourt.

L'Académie ainsi complétée, quels concurrents vont s'affronter le 4 avril?

Au fauteuil de Louis Gillet, MM. Pierre Borel, Maurice Genevoix, Wladimir d'Ormesson — Ambassadeur de France à Buenos-Ayres, Fernand Gregh et Jacques Richepin, fils de Jean Richepin.

La chance favorisera sans doute M. d'Ormesson.

Il n'y a pas le même éparpillement de voix à craindre pour les candidats au fauteuil de Paul Hazard qui ne sont que deux: maître Garçon et M. Jacques Bardoux.

D'ores et déjà, le succès de Maurice Garçon semble assuré.

Même chose pour le futur successeur de Paleologue. Entre le Comte de Chambrun et M. René Pinon, les suffrages les plus nombreux semblent acquis au Comte de Chambrun.

Trois candidats briguent la succession de Maurice Donnay: MM. Louis Artus, Marcel Pagnol et Edmond See. De ces deux derniers, qui l'emportera? M. Marcel Pagnol a la jeunesse. En la circonstance, ce serait plutôt un handicap. Ne déclarera-t-on pas qu'il peut attendre?

La situation est plus simple en ce qui concerne la succession d'Abel Bonnard où MM. Jules Romains, Gabriel Faure et Martin St-René sont en présence. M. Jules Romains part naturellement grand favori.

Le fauteuil de Paul Valery n'a qu'un candidat: M. le Professeur Henri Mondor.

Encore, en cette matière des jeux académiques, convient-il d'être prudents. Ceux-ci se révèlent souvent riches d'imprévu et les candidatures de dernière heure n'en sont pas un des moindres attraits.

Ne murmure-t-on pas qu'un sérieux outsider pourrait surgir pour le fauteuil Donnay? M. Henry Bordeaux aurait été chargé par ses collègues d'écrire à M. Paul Claudel pour le prier de poser sa candidature. Si l'auteur du "Soulier de Satin" acceptait cette flatteuse invitation, son élection pourrait être considérée comme assurée.

D'autre part, l'Académie Française désignera prochainement son secrétaire perpétuel en remplacement de M. Georges Duhamel, démissionnaire.

Il est très probable que c'est M. Georges Lecomte qui sera choisi. D'origine bourguignonne M. Georges Lecomte qui est entré à l'Académie en 1924, atteindra le 9 juillet prochain sa 79ème année.

Frédédic Joliot-Curie est fait Commandeur de la Légion d'Honneur

Le Président Félix Gouin sur la proposition de M. Edmond Michelet ministre des Armées, vient de signer la promotion de Frédéric Jolio-Curie au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur au titre de la Résistance militaire.

Dans ce domaine Frédéric Joliot-Curie a joué un rôle de premier plan, en 1943 dans des circonstances particulièrement difficiles et d'autant plus dangereuses qu'il était personnelement surveillé. Il a réussi avec les faibles moyens dont il disposait à organiser la production de grenades, détonateurs, produits explosifs et incendiaires destinés à la lutte contre l'occupant.

C'est grâce à ces engins qu'en particulier la lutte contre les chars a été rendue possible et efficace lors des combats de la Capitale.

Au cours de cette période Frédéric Jolio-Curie avait rejoint clandestinement le poste de combat que lui avait assigné le commandement des Forces Françaises de l'Intérieur. Il assura jusqu'à la libération totale de la capitale, la mission qui lui avait été confiée, faisant preuve à toutes circonstances d'un mépris absolu du danger.

Querelles littéraires

Il semble que l'année prépare de rudes combats dans le monde des lettres. Chacun fourbit ses armes et les escarmouches sont commencées. Dans **Temps Présent**, Beigbeder fait des réserves sévères sur le théâtre de Giraudoux. **Samedi Soir** publie un article ur Aragon et le couvre de louanges, un peu comme on jette des fleurs sur une tombe. Les roses qu'on lui offre ne sont pas sans épines. Les ennemis de Malraux sont moins combatifs ou provisoirement moins agressifs, mais de-ci de-là on sent sourdre des réticences. Sartre s'en prend à Marcel Proust. **Camus discute Sartre.** Les **Nouvelles Littéraires** prennent parti contre lui, cependant qu'au Café de Flore, les admirateurs continuent à l'entourer d'un cour fervente. L'existentialisme prend figure de maladie épidémique. Enfin, **Le Canard Enchaîné se moque de** tout avec scepticisme.

Dans tout cela, il ne s'agit pas seulement de mots d'esprit, de rivalités de boutiques, de jalousies et de petits cabotinages. Les conceptions idéologiques s'affrontent, et chacun prend position sur des problèmes beaucoup plus profonds que l'apparence des querelles ne le laisse croire.

L'un des plus importants problèmes agités n'est-il pas celui de l'engagement de l'écrivain sur lequel des hommes comme **Benda** ou Martin Chauffier disent catégoriquement leur opinion, non sans courage, parce qu'ils s'affirment bien souvent, en opposition avec ce que leurs amis attendaient d'eux. Fidèles cependant à leur pensée, à ce qu'elles est depuis toujours, à ce qu'ils défendent depuis des années: la primauté de l'esprit sur l'action et ses conséquences ou ses moyens politique.

Les prix de Rome retournent à la Villa Médicis

En 1803, Boonaparte acquérait la villa Médicis, ancien palais d'un Pape pour y installer les **Prix de** Rome.

Après un séjour à l'Ecole des Beaux-Arts ou au Conservatoire, dont la durée peut varier, selon le talent des élèves, d'une à plusieurs années, peintres, sculpteurs, musiciens, architectes sont ensuite enfermés en loge et au secret pour huit jours. Les pensionnaires doivent en une semaine, créer, sur un thème donné, une oeuvre qui sera soumise au jury de l'académie. Il y a beaucoup d'appelés et un seul élu par académie. Ceux dont les oeuvres auront été couronnées seront proclamés "Grand Prix de Rome". Ils abandonnent alors leur atelier de Montparnasse ou leur chambre du Quartier Latin et sont, pour trois ans, les pensionnaires de l'Ecole Française de Rome, à la Villa Médicis.

C'est donc dans l'ancien palais édifié en 1541 sur le Mont Pincio, à Rome, qu'ils vont désormais travailler, sous la direction des professeurs, tous anciens **Prix** de Rome. Chaque pas, dans la Ville Eternelle, leur sera un enseignement. Chaque regard, entre le Forum et le Colinsée, leur révèlera un chef-d'oeuvre.

Bien que l'oon considère généralement que l'art n'a pas de patrie, le gouvernement **français** avait, au début de la guerre, jugé plus prudent de replier les pensionnaires de la Villa Médicis sur la Côte d'Azur. C'est à la villa **Paradisio**, à Nice, dans un désor moins antique, qu'ils vécurent durant la guerre. (suite X)

100,000 francs de dotation pour le prix Lugdunum

M. Edouard Herriot vient d'instituer à Lyon, un prix littéraire de 100,000 francs, dont la dotation sera attribuée au prix Lugdunum qui ne comportait jusqu'à présent qu'un contrat d'édition. Les fonds de ce prix seront fournis par la taxe de séjour.

Le prix Lugdunum devient ainsi un des plus importants de France.

X — Le compositeur Jacques Ibert, directeur en 1940, revint en France, à la déclaration de la guerre de l'Italie, par le dernier train diplomatique. Au début de 1946 il refusa la direction de l'Opéra pour reprendre ses fonctions à la Villa Médicis.

Vol de $3,000. à la banque de St-Anicet

St-Anicet, 10. (P.C.) —La police provinciale enquête aujourd'hui sur un vol de $3000. à la banque canadienne nationale de cette ville située à 60 milles de Montréal. Le vol fut commis lundi. La police a dit que les voleurs pénétrèrent dans la banque par l'arrière, brisèrent le coffre-fort et prirent la fuite avec l'argent.

Jouons un autre robre, je veux que Georges soit si affamé qu'il accepte tout ce que je lui donnerai à manger.

NOS CONCERTS

Les admirables danseurs de Kostrukoff

Les Russes sont d'admirables chanteurs et d'impayables danseurs. C'est le pays par excellence du ballet et de la polka. Il n'y a peut-être pas au monde de peuple qui ait autant que les Russes, le sens profond de l'esprit choral. Les Cosaques de Platoff tout comme ceux de Jaroff en sont des exemples frappants.

Pour les Cosaques de Platoff, le concert d'hier soir au Capitol a été un véritable triomphe. Kostrukoff et ses disciples ont chanté devant une salle enthousiaste. Si les Cosaques de Jaroff nous semblent supérieurs dans l'exécution des chants religieux, par ailleurs, les Cosaques de Kostrukoff l'emportent dans l'interprétation du folklore et de la danse. Aussi c'est la dernière partie du programme qui a le mieux rencontré les exigences des mélomanes présents. Le seul regret manifesté par l'auditoire, c'est que le concert n'ait pas duré plus longtemps.

Les Cosaques de Platoff possèdent un groupe de contrebasses solides, d'une profondeur exceptionnelle. Mais par ailleurs, les ténors quoique très en verve et pleins de vie, manquent d'homogénéité et ne sont pas assez nombreux pour la balance du choeur.

La première partie du programme comprenait des pièces religieuses. Les Cosaques ont été fort appréciés dans l'exécution des "Cloches de Novgorod" de Karnovitch et "Sauve ton peuple, o Dieu" de Tschesnakoff, qu'ils ont chanté avec vie dans la première et avec souplesse et une grande sensibilité dans la deuxième.

Mais c'est surtout dans les chants de folklore que les Cosaques ont soulevé et enthousiasmé leur auditoire. Ces chants à l'allure martiale, prime-sautier, débordant d'entrain et de vitalité. A cela, ajouter le clinquant qui donne du relief à l'exécution et les danses endiablées dont raffolent les Canadiens français.

Les Russes sont dans leurs éléments quand ils exécutent des airs martiaux. Le "chant des plaines" de Fedchenkoff et la danse du Caucase "Lezginka" ont remporté des succès marqués.

La troisième partie réservée à des danses a cependant été la mieux goûtée. Les chanteurs de Kostrukoff sont des danseurs-acrobates. L'exécution enjouée des pas et des sauts originaux ont tôt fait de donner de l'ampleur à la vive enthousiasme du public. Les danseurs épatent par leurs tours de force, leur agilité qu'ils exécutent avec un brio extraordinaire et un aplomb incroyable. Ils savent de plus y joindre la mimique qui donne du ton au spectacle.

En guise de conclusion, disons que les Cosaques de Platoff ont remporté un succès marqué et que leur popularité auprès des Trifluviens grandit de plus en plus.

Fidelio.

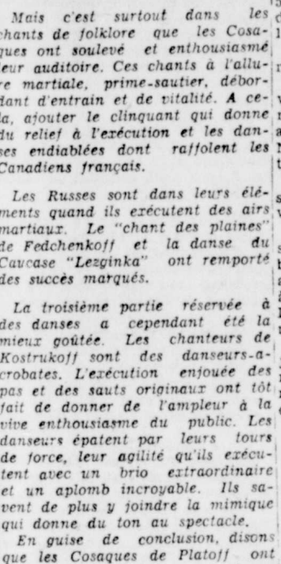

L'air soucieux, Carl Jareker, délégué de la Russie à l'ONU, représentera son pays à la prochaine conférence. Il était arrivé à de Moscou au Canada dans un avion du C.A.R.C. A son arrivée personne ne se porta à sa rencontre et il dût attendre pendant une heure et demie avant de pouvoir monter à bord d'un autobus avec ses bagages.

Les patrons du Nouvelliste

Les patrons ci-haut illustrés sont établis pour les grandeurs suivantes:

Patron 2904 — grandeurs, 12, 14, 16, 18, 20 ans. Tailles 40 et 42.

Le patron 2905 est fait pour 2, 4, 6, 8, 10 ans.

Le tablier pour dame demande 3 5/8 verges de tissus, 35 pouces, tandis que celui pour fillette demande 1 7/8 de tissu 35 pouces.

Chaque patron est vendu séparément.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser votre commande comme suit: Service des Patrons, "Le Nouvelliste", Trois-Rivières.

Le prix de ce patron est de 20 sous, plus 0.01 de taxe. Seuls les bons de poste de plus de 0.40 seront acceptés ou les chèques AU PAIR à Trois-Rivières, de 0.21 ou plus. La monnaie est également acceptée, mais NON LES TIMBRES-POSTE.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

Mort accidentelle

Montréal, 10. (P.C.) — Un verdict de mort accidentelle a été rendu, hier, dans le cas d'Annette Bernatchez, femme de chambre de 22 ans qui s'est tuée en tombant du huitième étage d'un hôtel local. On croit que la jeune fille se trouvant subitement malade ouvrit la fenêtre de sa chambre, eut le vertige et plongea tête première vers le sol.

Sympathies à M. l'abbé A. Houde

Les membres du conventum de rhétorique de 1922-23 au séminaire expriment leur profonde sympathie à l'abbé Armand Houde et à sa famille à l'occasion du décès de son père, M. F.-X. Houde de Shawinigan.

Souffrez-vous de CRAMPES MIGRAINE MAL de DOS "CERTAINS JOURS" du mois?

Ce Remède efficace est excellent pour soulager de tels ennuis

Des milliers de femmes en profitent!

Des troubles fonctionnels périodiques vous font-ils souffrir de crampes, migraine, mal de dos — vous rendent-ils nerveuse, fatiguée, agitée, irritable?

Alors, essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Le Composé de Pinkham FAIT PLUS que soulager ces douleurs mensuelles. Il aide aussi à diminuer la sensation de faiblesse, de fatigue, de nervosité qui accompagne ces douleurs. Le Composé de Pinkham est très efficace parce qu'il a un effet calmant sur l'un des principaux organes féminins.

Plus de 100 Millions de bouteilles vendues!

Le Composé de Pinkham est l'un des remèdes les plus efficaces en son genre. Il ASSISTE LA NATURE.

Si vous souffrez ainsi, nous vous engageons à essayer sérieusement le Composé de Pinkham. Des milliers de femmes et de jeunes filles en ont bénéficié. Vous aussi serez contente des résultats!

COMPOSÉ VÉGÉTAL Lydia E. Pinkham's

CONSTIPÉ FOIE DÉRANGÉ? PRENEZ DES PILULES LAXATIVES VÉGÉTALES BEECHAM'S POUR UN PROMPT Soulagement PILULES BEECHAM'S

LE NOUVEAU RINSO 1946 PROUVERA QU'IL EST LE SEUL ET UNIQUE SAVON QU'IL VOUS FAUT

UN PRODUIT LEVER

LE NOUVEAU RINSO 1946 LAVE Tout ULTRA-BLANC, ÉCLATANT, RAPIDEMENT

RINSO REND LE LINGE ULTRA-BLANC

Votre marchand vend le nouveau Rinso 1946. Observez comment ce dernier rend votre linge ultra-blanc, sauvegarde les couleurs lavables, et protège soigneusement vos tissus fins. "Rinso à Tout Usage" est le *seul* et *unique* savon qu'il vous faut. Rinso lave tout du plus beau blanc, du plus bel éclat, le plus rapidement. Obtenez un paquet aujourd'hui.

SAUVEGARDE VOS ÉTOFFES FINES

CONSERVE L'ÉCLAT DES COULEURS LAVABLES

EXTIRPE TOUTE LA SALETÉ DES SALOPETTES

NETTOIE SANS RAYER LES MURS ET LES BOISERIES

FAIT LA VAISSELLE PLUS VITE ET PLUS FACILEMENT QUE JAMAIS

RINSO — PRODUIT PAR EXCELLENCE POUR Tout

LE SURHOMME

Lois recule.

THE NOIR — NOTRE PROPRE SAVEUR — lb 53¢
BETTERAVES — EN CUBES AYLMER — 2 btes 20 ons 21¢
MACARONI — CATELLI—COUPE — pqt 12 ozs 9¢
LAIT EVAPORE — "CARNATION" lorsque disponible — grosse bte 9¢
CEREALE VITA B — sac 1 lb 10¢ — sac 3 lbs 25¢
FLOCONS DE MAIS — Quaker — 2 pqts 15¢

CIRE — OLD ENGLISH — Sans Frottage — chopine 49¢

FARINE — Royal Household — sac 7 lbs 23¢ — sac 24 lbs 73¢

BRIOCHES ANN PAGE pqt de 8 15¢

CACAO FRY bte 1 lb 31¢
JUS DE CITRONS bte 12¢
SAUCE C. & B. — WORCESTERSHIRE — bout 27¢
FROMAGE CHATEAU — pqt ½ lb 19¢
MOUTARDE — LIBBY'S — 2 jarres 6 ozs 15¢

PAIN au LAIT 2 Pains 24 onces 15¢ — ANN PAGE — FRAIS CUIT

SUCRE EN POUDRE lb 9¢
FARINE D'AVOINE — QUAKER — gros pqt 19¢
PRETZEL STIXS pqt 19¢
SEMENCES DAN DEE — Fleurs ou légumes — gros pqt 25¢

VIANDE A&P — SATISFACTION OU ARGENT REMIS — BOEUF DE QUALITÉ SPÉCIALE OU COMMERCIALE

CUISSEAU DE VEAU — Nourrie au lait—Bout de jarret — lb 25¢
CUISSEAU DE VEAU — Nourrie au lait—Entier — lb 29¢
DEVANTS D'AGNEAU — DE CHOIX — lb 19¢
CUISSEAU D'AGNEAU — de choix — lb 43¢
LONGE DE PORC — BIEN PREPARE — lb 39¢
BACON — A DEJEUNER TRANCHE — ½ lb. 25¢
JAMBON — FUME DANS LA CUISSE BOUT DE JARRET OU ENTIER — lb 43¢
BIFTECKS OU ROTIS — de choix—Porterhouse, Aloyau, Surlonge — lb 43¢

Dans notre département de poissons

AIGLEFIN EN TRANCHE frais pêché lb 39c
SAUMON 'COHOE' de choix - morceau lb 35c
FILETS HADDOCK frais pêché lb 35c
HUITRES FRAICHES, demiard 59c

Pourquoi Payer Plus...

FRUITS et LEGUMES FRAIS DES JARDINS

CELERIE Pieds "Jumbo" — Grosseur 30 ch. 17¢ — "Pascal" de Floride
ORANGES Juteuses et Sucrées douz. 29¢ — "Navel" de la Californie—Grosseur 344
CAROTTES En Paquets 3 pour 25¢ — de la Californie
LAITUE "ICEBERG" - Grosses Têtes 2 pour 23¢ — de la Californie—Tendre—Grosseur 60
PRUNEAUX SECHES No 40-50 1 livre pour 15c
PATATES U.S. No. 1—Grosse SAC 100 lbs $2.89
10 lbs 32¢

La fête de l'hon. Duplessis célébrée par anticipation

Québec, 11 (D.N.C.) — L'Assemblée législative a célébré par anticipation, hier après-midi, l'anniversaire de naissance de l'hon. Maurice Duplessis par une manifestation unanime et impressionnante d'amitié. L'anniversaire ne tombe que le 20 avril c'est-à-dire samedi prochain, mais les députés ministériels avaient voulu souligner l'événement cette semaine même parce que la Chambre aura terminé ses travaux, la semaine prochaine.

Dès son arrivée en Chambre, le premier ministre a trouvé sur son pupitre deux magnifiques gerbes de roses, l'une de la députation ministérielle et l'autre des membres de la Galerie de la presse parlementaire. Quelques minutes plus tard, l'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, se faisait l'interprète de tous les membres du cabinet pour féliciter son chef et lui offrir des voeux de santé et de longues années.

L'hon. Adélard Godbout, au nom de l'Opposition libérale, l'hon. Jonatham Robinson, au nom de l'élément anglais de l'Union nationale, M. André Laurendeau, au nom du Bloc populaire, M. René Chaloult, en celui des indépendants, MM. J.A. Mathewson et Thomas Guerin, au nom respectivement des minorités protestante et irlandaise, présentèrent leurs hommages et leurs voeux au premier ministre, qui les remercia tous d'une voix émue et eut un bon mot pour chacun.

Après avoir noté que le premier ministre célèbre son 56e anniversaire, M. Barré déclara qu'il est bien malheureux que les années passent si vite quand on en a vécu peut-être plus de la moitié et qu'il s'agit d'un homme qui "même de l'avis de ses adversaires devrait vivre longtemps, pour que la province bénéficie de ses qualités et de son travail".

"Tous ceux qui connaissent le premier ministre savent qu'il possède de grandes qualités et peut-être même quelques petits défauts qui ne font que mettre en relief ses qualités", dit M. Barré. "Il a donné à sa province au peuple, en général, et à la classe agricole, en particulier, le meilleur de son coeur et de son talent. Je l'en remercie au nom des miens, au nom de la province et, je l'espère bien, au nom de tous les membres de cette Chambre, qui se joindront à moi pour lui souhaiter de longues années et une bonne santé".

M. Godbout parla en termes délicats du premier ministre.

"Il est heureux que des occasions comme celles-là nous soient offertes pour nous permettre de dire ce que nous pensons les uns des autres, ici", déclara le chef de l'Opposition. Le premier ministre a eu une carrière bien remplie. Il a beaucoup d'oeuvres à son crédit et possède l'estime et l'admiration de tous."

Puis, le chef de l'opposition taquine le premier ministre, en disant que s'il avait une compagne, il pourrait l'associer à son mari dans l'hommage qu'il veut rendre au héros de la fête. Il souhaite qu'il se la procurera bientôt. Enfin, le chef de l'Opposition évoque le souvenir du père du premier ministre "qui a joué un rôle important dans sa province" et affirme que les parents du premier ministre doivent être fiers de leurs fils.

M. Robinson déclare qu'il a toujours trouvé chez le premier ministre un homme de grand coeur, d'une haute vision et un ami des minorités.

M. Laurendeau affirme, entre autres choses:

"Je crois que ce sont généralement les adversaires qui sont les mieux placés pour apprécier les qualités d'un adversaire. Dans les circonstances extrêmement graves que traverse la province, en ce moment, chacun souhaite que ses vives qualités permettront au premier ministre de poser les actes historiques qui s'imposent".

M. Chaloult fait observer, lui aussi, que le premier ministre a une charge redoutable, des obligations considérables, surtout à la veille de la conférence. Il veut l'assurer que les indépendants ne sont pas là pour l'embarasser mais pour le seconder lorsqu'il défendra les droits de la province.

M. Mathewson dit que le premier ministre a des adversaires, non des ennemis, et M. Guerin ajoute quelques mots.

Visiblement ému en se levant, le premier ministre répond qu'il est énormément surpris d'une pareille manifestation, dix jours avant son anniversaire de naissance, mais qu'il comprend que le désir général des députés de terminer la session le plus tôt possible est la cause de cette célébration par anticipation.

"Je suis particulièrement touché de ce que ce soit un cultivateur qui m'ait offert des voeux au nom du ministère", poursuit M. Duplessis. J'ai appris de mon père fils de cultivateur, à apprécier le grand rôle que le cultivateur est appelé à jouer pour assurer la survivance de la province".

Le premier ministre remercie le chef de l'opposition et affirme que les luttes qu'ils ont livrées l'un contre l'autre n'ont pas altéré l'amitié sincère qui les unit. Il remercie tout particulièrement M. Godbout d'avoir évoqué le souvenir de son père et de sa mère. Et il ajoute qu'il n'a jamais été plus heureux que le jour où il a vu le vénérable père du chef de l'opposition assister à l'accession de son fils au pouvoir, en 1939. C'est une consolation que je n'ai pas eue, ajoute M. Duplessis.

Puis, le premier ministre exprime ses remerciements à tous ceux qui lui ont offert des souhaits. Il n'oublie pas les journalistes. Et il termine en faisant allusion à la conférence fédérale-provinciale:

"Si je n'ai pas pris femme, c'est que je voulais être marié à toute la province," affirme M. Duplessis. "Pour renforcer les espoirs de chacun, je dirai que toujours, sans cesse, en tout temps et en tous lieux, je consacrerai les faibles talents et la santé que la Providence m'a donnés à la protection des droits, des privilèges et des libertés de la province."

Le premier ministre distribue, ensuite ses roses à tous les membres de la Chambre.

Un compromis accepté par les comptables

Québec, 11 (D.N.C.)— Les divers groupes de comptables de la province en sont venus, hier matin au comité des bills publics de l'Assemblée législative, à un compromis acceptable à tous à propos du projet de loi qui crée l'Institut des comptables agréés de Québec.

L'entente s'est faite à la suite de démarches répétées des avocats des divers groupes qui ont conféré ensemble à plusieurs reprises, depuis une couple de semaines, et ont pu trouver la ormule décisive aux petites heures, hier matin

C'est Me Emery Beaulieu, c.r., avocat des comptables agréés qui a annoncé la solution hier matin. Les amendements qu'il a proposés ont été acceptés par le comité qui, sous la présidence de l'hon. Maurice Duplessis, consacrait sa troisième séance à l'étude de ce projet de loi, l'un des plus compliqués qui aient été soumis aux députés à cause des intérêts divergents qu'il s'agissait de concilier.

Les divers groupes de comptables se sont déclarés satisaits du compromis.

En vertu des amendements, les C.A., les C.P.A., les L.I.C., les C.G.A. qui sont à l'emploi des gouvernements fédéral et provincial entrent de plein droit dans l'Institut que crée le bill 201 et auront tout le droit de porter le titre de C.A.

Les C.G.A. qui ne pratiquent pas à leur compte devront faire un an de pratique publique avant d'entrer automatiquement dans l'Institut. Les L.S.C., c'est-à-dire les licenciés en sciences commerciales, de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, de Montréal, qui pratiquent à leur compte depuis au moins le mois d'avril 1944, deviennent aussi automatiquement membres de l'Institut et auront droit au titre de C.A. également.

Les autres comptables publics, qui pratiquent à leur compte, pourront continuer de le faire moyennant une licence mais n'auront pas droit au titre de C.A.

Me Guy Hudon, c.r., a plaidé la cause des A.P.A. (Comptables publics accrédités, en français) et obtenu qu'ils continuent de pratiquer avec leur titre actuel. Mais il a été entendu qu'il n'y aura pas d'autres comptables qui pourront à l'avenir porter ce titre. Il faudra entrer dans le Nouvel Institut. Mais cette faveur ne sera accordée qu'à ceux qui faisaient partie des A. P. A., au moment de l'adoption de ce bill, et qui ont au moins cinq ans de pratique.

Me Beaulieu a fait adopter un autre amendement au bill à l'effet de décréter que la loi ne s'appliquera pas aux comptables qui sont à l'emploi du gouvernement provincial, aux opérations ordinaires des cultivateurs, des colons, des pêcheurs, non plus qu'aux coopératives et aux syndicats coopératifs formés en vertu des lois de la province. L'amendement stipule, aussi, que la loi n'affectera pas les droits et prérogatives des notaires.

Les comptables ont également convenu d'accorder aux licenciés de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, de Montréal, qui ont déjà fait de la pratique publique ou qui n'ont pas encore commencé à pratiquer, la faveur de devenir membres de l'Institut après deux ans de pratique comme comptables publics.

Les comptables de prix de revient et les comptables industriels pourront garder leurs titres et continuer la pratique comme tels.

Pour ce qui est des comptables publics qui ne font partie d'aucune association, Me Beaulieu a suggéré qu'ils puissent être admis à faire partie de l'Institut, après cinq ans de pratique, à la condition de faire juger leur compétence par un comité spécial d'examinateurs qui comprendra des représentants de l'université McGill, de l'université de Montréal et de l'université Laval.

A la fin de l'étude de ce projet de loi désormais mémorable, le premier ministre a félicité les comptables et leurs avocats de l'esprit de coopération dont ils avaient fait preuve.

A Trois-Rivières

M. Gérard Bourgeois, président du local No 83 de la Fraternité Internationale de la Pulpe et du Sulfite de Kénogami, était de passage en notre ville, en fin de semaine, lors de la convention du Conseil Provincial des Unions des moulins à papier du Québec.

M. Bourgeois était accompagné de M. McNab, président du Local No 50 des Papetiers de Kénogami ainsi que de M. François Richard, du même endroit.

De retour

Toute la population de Nicolet vient d'apprendre avec beaucoup de joie le retour d'outre-mer du soldat Roger Charland, fils de M. et Mme Gaston Charland, de cette ville.

Le soldat Roger Charland est revenu d'outre-mer le 22 mars sur le Lady Nelson après avoir servi dans l'armée canadienne pendant dix-huit mois en Belgique, en Hollande et en Allemagne. Il est actuellement en convalescence à l'hôpital militaire de Montréal.

Un diner offert à l'hon. Maurice Duplessis hier

Québec, 11. (D.N.C.) — Les députés et conseillers législatifs de l'Union Nationale ont offert, hier soir, à l'honorable Maurice Duplessis, au café du Parlement, un diner canadien au cours duquel ils lui ont offert des bronzes d'une grande valeur, oeuvres de l'artiste canadien-français, A. Suzor Côté.

Cette fête, organisée à l'occasion de l'anniversaire de naissance du premier ministre, a été couronnée d'un très vif succès. M. Hormisdas Langlais, député des Iles-de-la-Madeleine et whip en chef de l'Union Nationale, présidait. Nous sommes très heureux, a-t-il dit au héros de la fête, de vous présenter cette oeuvre admirable d'un artiste de chez nous. Elle représente le vieux pionnier canadien et sa compagne. C'est l'emblème de ceux qui ont fait le pays, qui l'ont défriché et qui nous ont conquis les droits et prérogatives dont nous jouissons aujourd'hui. Nous connaissons les luttes courageuses que vous menez aujourd'hui en faveur de ces mêmes droits et prérogatives et nous souhaitons que vous puissiez donner à votre province, pendant de longues années encore, l'affection et le courageux labeur dont nous vous savons capable.

L'honorable Dr Albiny Paquette, ministre de la Santé, parla ensuite au nom des députés et l'honorable Pierre Bertrand, c.l., au nom des conseillers législatifs.

L'honorable M. Duplessis remercia ses collègues de leur loyauté, de leur collaboration et du travail de géant qu'ils accomplissent. Il remercia en particulier les whips de l'Union Nationale, organisateurs de la fête: MM. H. Langlais, whip en chef, Camille Côté, député de Sainte-Marie, Germain Caron, député de Maskinongé, et Henri Vachon, député de Wolfe. Il souligna l'assiduité au travail des membres de l'Union Nationale, tant à la Chambre qu'aux divers comités parlementaires. Depuis dix-neuf ans que je siège ici, dit-il, je n'ai jamais vu une députation aussi distinguée, aussi qualifiée, aussi laborieuse et aussi consciencieuse, une députation en un mot qui représente aussi bien les qualités de la race.

M. Duplessis rendit aussi hommages aux conseillers législatifs notamment à l'honorable Alphonse Raymond, président de la Chambre Haute à Sir Thomas Chapais, leader du gouvernement et aux honorables J. L. Baribeau, Pierre Bertrand et Edouard Asselin.

Faisant allusion à l'oeuvre de Suzor Côté, M. Duplessis déclara ensuite que les vieux et les vieilles représentent les traditions du passé. Le passé, dit-il, ce n'est pas la routine, le recul, mais le facteur essentiel, indispensable de toute marche vers l'avenir. C'est la clef du présent la pierre angulaire du présent et de l'avenir.

Un menu spécial avait été préparé avec beaucoup d'à propos et de délicatesse à l'occasion de ce souper canadien par le personnel du café sous la direction de M. Willie Douville.

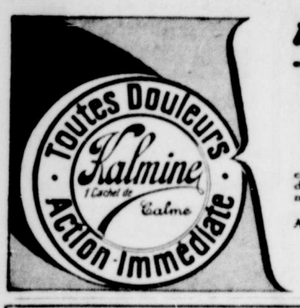

Bientôt...

en vente chez votre fournisseur un célèbre produit français.

KALMINE

contre migraines, névralgies, maux de dents, maux de tête, lumbago, rhumatisme, insomnie, douleurs particulières à la femme.

Action rapide, effet persistant. N'affecte ni le coeur, ni l'estomac.
Toutes pharmacies

Agent général:
J. ALFRED OUIMET, MONTREAL

Aussi vrai que 2 et 2 font 4

2 BOITES POUR 25c CHEZ LES BONS EPICIERS

Pour l'entreposage des fourrures et le soin des vêtements adressez-vous à
Pichette
Teinturier-Nettoyeur
140, Hertel. Tél. 4595

"Ça, c'est du bon café!"

LE CAFÉ "SALADA"

ENRÔLEZ-VOUS aujourd'hui même!

La charte de la Croix-Rouge exige qu'elle renouvelle chaque année l'inscription de ses membres. Enrôlez-vous aujourd'hui même, afin de seconder l'oeuvre de cette grande société canadienne. Votre adhésion est indispensable.

Les diverses catégories de membres
MEMBRES ORDINAIRES
cotisation annuelle de $1 à $5.
MEMBRES SOUSCRIPTEURS
cotisation annuelle de $5 à $10.
MEMBRES D'APPOINT
cotisation annuelle de $10 à $25.
MEMBRES BIENFAITEURS
cotisation annuelle de $25 où plus.

No 8
Enrôlez-vous dans la Croix-Rouge
Pour être membre de la Croix-Rouge en 1946, joignez votre souscription à ce coupon, remplissez-le et expédiez-le à la Croix-Rouge Canadienne (Division de la Province de Québec):
48, rue Des Forges, Trois-Rivières, P.Q.
Nom.....
Adresse.....
Prière de faire les chèques payables à l'ordre de la Croix-Rouge Canadienne.

LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

"J'ai tapé 144 mots à la minute sur une **Underwood**" REFABRIQUÉE"*

dit IRMA WRIGHT

La première dactylo du Canada

Une des dactylos les plus rapides du monde et cinq fois championne du Dominion, Mlle Wright, symbolise le haut degré d'efficacité et de compétence des employées de bureau canadiennes. Ses championnats internationaux de vitesse et ses démonstrations d'un littoral à l'autre ont, depuis vingt ans, servi d'inspiration et de guide à des milliers de secrétaires, de sténographes, d'élèves et de professeurs commerciaux d'Halifax à Vancouver.

"Une vitesse complète de 144 mots à la minute est bien supérieure à celle que nécessite l'usage ordinaire de la machine à écrire" déclare Mlle Wright. "Mais cela m'a convaincue jusqu'à quel point la reconstruction à la fabrique restaura à l'Underwood sa perfection première. En attendant les nouvelles machines, les usagers avertis d'Underwood font refabriquer leurs machines actuelles. Ils s'assurent ainsi un plus grand nombre d'années de service de machine neuve et une valeur accrue dans l'échange plus tard contre des modèles d'après-guerre".

*Lorsque vous faites refabriquer votre Underwood actuelle vous obtenez une

RECONSTRUCTION COMPLÈTE A LA FABRIQUE

qui vous assure pratiquement

- NOUVELLE VITESSE
- NOUVELLE PRECISION
- NOUVELLE DURABILITE
- NOUVELLE APPARENCE

Underwood Limitée

Joseph L. Seitz, Président

Bureau de Montréal: 637 Craig Ouest Tél. La. 4241

W. H. Muirhead, gérant

Machines à écrire Underwood — LE CHOIX DE *7 SUR 10 AU CANADA *D'après les statistiques d'Underwood Limitée

Homme Effrayé par Femme

C'EST surprenant ce que de petites choses peuvent faire. Une bouffée de colère qui vous paraît peu de chose, fait parfois qu'un homme se demande si vous jetez la vaisselle en l'air quand vous êtes fâchée.

Ou un énervement de votre part peut faire la même chose. Les hommes fuient les femmes qui sont sujettes à des attaques de nerfs. C'est tellement meilleur de rentrer à la maison quand une femme paisible vous y attend!

Et vous devez vous attendre à ce qu'un homme disparaisse en vitesse au premier signe de larmes! Il ne s'intéresse pas à une femme qui pleurniche . . . même si vous lui expliquez que vous êtes fatiguée et que vous avez mal dormi.

La nervosité et l'insomnie s'emparent-elles de *vous?* L'indigestion vous rend-elle grincheuse? Vous êtes peut-être au nombre des gens qui ne peuvent pas supporter la caféine dans le thé et le café. Vous devriez prendre du Postum à la place!

Vous aimerez le Postum. Ce n'est pas comme le thé, ni comme le café—mais cependant bien délicieux. De plus, le Postum ne contient *ni* caféine—ni autre drogue qui pourrait affecter le coeur, les nerfs ou la digestion. Si facile à faire, directement dans la tasse, en y ajoutant simplement de l'eau bouillante. Buvez le Postum noir . . . ou avec de la crème et du sucre . . . ou, si vous le voulez, vous pouvez le faire avec du lait chaud. De n'importe quelle façon que vous le buviez, il est exquis! Coûte moins d'un sou la tasse. Essayez du Postum demain.

Postum
MARQUE DÉPOSÉE

P16F

Un Produit de General Foods

VOS JAMBES

Les actrices célèbres (Marlene Dietrich, Mistinguett) assurent leurs jambes. Si les vôtres sont endolories et dès lors affaiblies par une mauvaise circulatoin du sang, pourquoi ne pas les assurer contre les varices (grosses veines) ou les ulcères variqueux (perforation des veines accompagnée de plaies) par les GOUTTES fluidifiantes RAMEAU? Traitement économique simple, également efficace contre les hémorroides et les phlébites. En vente dans toutes les pharmacies, ou s'adresser à RAMEAU, dép. 2, 307, Fortune, Montréal (22e). (Le flacon pour traitement de 1 mois: $1.50).

KING DE LA GENDARMERIE ROYALE

Le bill Godbout amendant la loi électorale rejeté

Québec 11 (D.N.C.) — L'Assemblée législative a rejeté, hier après-midi, le projet de loi par lequel l'hon. Adélard Godbout voulait amender la Loi électorale de l'an dernier sur trois points importants.

Le chef de l'Opposition a présenté ses amendements en disant qu'ils avaient pour but d'assainir les élections et de rendre plus libre l'expression du vote populaire.

D'autre part, l'hon. Maurice Duplessis a affirmé que la loi électorale de 1945 est le fruit d'une longue étude, qu'elle constitue un progrès énorme pour assurer le secret et la liberté du vote et que ce n'est pas le temps, lorsqu'elle n'a pas encore été mise à l'essai dans la province, de la chambarder. Quant aux amendements de M. Godbout, le premier ministre a jugé qu'ils ne pouvaient qu'aggraver la situation et faire disparaître le bien de la loi actuelle.

Par l'entremise de M. Nil Larivière (U.N.—Témiscamingue), le gouvernement a fait rejeter le bill Godbout. M. Larivière a présenté une motion à l'effet que le projet de loi ne soit pas adopté en seconde lecture pour quatre raisons que l'on trouvera énumérées plus bas.

Mise aux voix, la proposition de M. Larivière a été adoptée par 47 contre 33, soit une majorité de 14 voix pour le gouvernement. Le bill lui-même a aussitôt après été repoussé par le même vote, mais en sens inverse.

Les amendements Godbout

M. Godbout a présenté ses amendements en disant qu'ils ont pour but d'assainir les élections et de faire en sorte qu'elles reflètent véritablement le sentiment populaire.

Le premier amendement consiste à éliminer l'obligation pour l'électeur de faire sa croix dans un carré spécial, comme le veut la loi de 1945, de façon que tout vote soit valide si la croix est faite dans l'espace blanc contenant le nom du candidat.

M. Godbout:— Le bulletin actuel ne permet pas à l'électeur d'exprimer sûrement sa volonté sur le choix du candidat qu'il veut voir élu. Au cours d'une élection, plus de 600 bulletins pour un même candidat ont été rejetés parce qu'on avait fait la croix dans l'espace blanc au bout du nom au lieu de la faire dans le carré. Lorsque le nom du candidat ne prend pas tout l'espace qui lui est réservé, il y a là une source possible de confusion et d'erreur. Le bulletin que je propose ne laisserait qu'un espace possible pour la croix, en sorte qu'il ne provoquerait plus d'erreur. Qu'on garde ce qu'il y a de bon dans le bulletin actuel, mais qu'on évite les causes possibles d'erreur."

Le deuxième amendement stipule que l'on ne pourra pas invalider les bulletins que le scrutateur a fournis, mais qu'il a omis d'initialler ou sur lesquels il fait un marque susceptible de permettre d'identifier le voteur.

M. Godbout:—"L'électeur ne doit pas être tenu responsable des commissions ou des omissions de l'officier-rapporteur. Avec la loi actuelle, l'électeur peut être défranchisé à cause du fait qu'un scrutateur a manqué à son devoir ou outrepassé ses attributions."

Le 3e amendement, enfin, a pour but, de classer comme fraude électorale et de punir comme telle l'acte d'un fonctionnaire du gouvernement ou d'une commission gouvernementale qui se sert de sa situation pour offrir des avantages en vue d'influencer le vote, pour accorder ou refuser des permis, contrats, etc.

M. Godbout:—"Nous voulons que les contrôles que le gouvernement peut exercer sur la vie des gens ne lui servent pas à influencer l'élection. Nous voulons que les élections soient libres, qu'elles soient ment populaire."

sentiment populaire."

Amendement de M. Larivière

M. Ni. Larivière (U.N. Témiscamingue) fait observer que lors d'un récent décompte judiciaire, un juge de la Cour Supérieure a déclaré que "le bulletin actuel n'est pas parfait mais l'autre bulletin était encore moins parfait". Le député de Témiscamingue affirme, aussi, que la loi de l'an dernier est perfectible mais constitue une immense amélioration sur toutes les lois précédentes.

"Il ne serait ni sage ni convenable" poursuit-il, "de chambarder une nouvelle législation dont le mérite et les améliorations énormes qu'elle apporte recevront, au fur et à mesure que la loi sera appliquée, l'approbation de tous ceux qui veulent garantir le secret et la liberté du vote. Le chef de l'Opposition et son parti sont encore abasourdis de l'écrasement richement mérité qu'ils ont subi dans la Beauce".

Secondé par M. Emile Lesage (U. N. Abitibi) M. Larivière propose donc un amendement à la motion de M. Godbout pour que l'Assemblée législative s'oppose à la 2ème lecture du projet de loi: (a) parce que ce bill favorise la violation du secret fondamental du vote populaire; (b) parce que ce bill encourage les nombreux abus et les nombreuses fraudes électorales du passé que reprouve et prévient la Loi électorale (de 1945); (c) parce que ce bill met de côté les améliorations efficaces que consacre la loi de l'an dernier, laquelle garantit la liberté et le secret du vote; (d) parce que ce bill tend à diminuer la punition des offenses mentionnées et qui sont plus sévèrement punies par les lois actuelles.

Echo de l'élection de Beauce

M. Léon Casgrain (L. Rivière du Loup) rappelle qu'il s'est opposé à la forme actuelle du bulletin, l'an dernier, et qu'il y reste opposé. Il ajoute qu'en pratique, les noms ne sont pas de la même longueur et ne peuvent tous remplir l'espace blanc; il est difficile, en conséquence, d'inciter l'électeur à faire sa croix dans un carré spécial et non pas dans l'espace blanc à côté du nom.

M. Casgrain.—"On en a eu la preuve dans la Beauce!

M. G. O. Poulin (Beauce) — "Vos gens ont voté à côté parce qu'ils avaient trop pris de gin.

M. Casgrain.—"Ce gin, ce n'est pas nous qui le leur avions fourni. S'il y avait eu moins de gin, le député de Beauce ne serait peut-être pas ici. L'élection du député est contestée, et si j'étais à sa place, je ne ferais pas d'objections préliminaire. Le député a eu peur; il sait qu'il y a eu de la corruption et que son élection est malhonnête.

M. Poulin. — Je vous attends tous!

L'Orateur rappelle alors les députés des deux côtés de la Chambre à l'ordre.. en leur disant qu'ils n'ont pas le droit de parler de l'élection de la Beauce.

Le premier ministre réplique à M. Casgrain qu'il a été prouvé que ce que le chef de l'opposition propose ouvre la porte à 234 possibilités de fraude.

M. Patrice Tardif, ministre d'Etat, exprime l'opinion qu'il est facile pour un scrutateur de marquer un bulletin pour savoir qui a été payé cinq dollars pour son vote.

M. Casgrain riposte qu'il y a dix-neuf ans qu'il est député et qu'il n'a jamais payé cinq dollars pour un vote. Il conclut que ceux qui s'opposent aux amendements suggérés par M. Godbout "favorisent la corruption électorale."

M. Cyrille Dumaine (lib., Bagot) est d'avis, lui aussi, que ces amendements assurent la liberté complète du vote et une plus grande honnêteté.

Le chef de l'opposition intervient, alors, dans le débat pour réitérer sa conviction que les amendements qu'il propose n'ont d'autre but que de rendre plus efficace la tenue d'une élection et d'assurer la liberté absolue de l'électeur.

"Il n'y a rien de plus facile," explique-t-il, "que de faire en sorte que le nom du candidat du gouvernement soit écrit avec les prénoms, tout au long, et celui de l'opposition en abrégé, de telle sorte que, vis-à-vis de celui-là il reste un grand espace blanc où une multitude d'électeurs feraient leur croix, au lieu de la faire dans le carré, et se trouveraient alors défranchisés. A cause de cela, un seul candidat a perdu plus de six cents voix au cours d'une élection récente (celle de Beauce), tandis que son adversaire, le candidat élu, n'en a perdu que six ou sept. Ce qui compte, c'est d'assurer l'expression la plus parfaite de la volonté populaire."

M. Godbout ajoute que dans un comté, au cours d'une élection récente, on a tenu des bars ouverts, sans que les responsables aient été tenus coupables de fraude. Ses trois amendements ne veulent que rendre l'élection plus libre.

LOI LONGUEMENT ETUDIEE

Le premier ministre riposte que la loi électorale de l'an dernier a été longuement mûrie avant d'être soumise aux Chambres et adoptée. Elle est le fruit de l'étude des lois électorales de la plupart des pays démocratiques et elle a été préparée dans le but d'assurer deux qualités fondamentales au vote: le secret la liberté. On a incorporé dans cette loi ce qu'il y avait de mieux, ailleurs, et ce qui pouvait le mieux s'adapter aux besoins de la province.

M. Duplessis affirme que l'expérience a prouvé que le meilleur moyen d'empêcher l'identification des voteurs, c'est de placer au bout du nom du candidat un carré dans lequel la croix doit être inscrite.

"Il n'y a pas encore un an que la loi est en vigueur et ce n'est pas le temps de la chambarder, d'autant plus qu'elle constitue une amélioration énorme," poursuit le premier ministre. "Le bulletin que nous avons choisi est celui-là même qui prête le moins à la fraude, et que les amendements que propose le chef de l'Opposition ne feront qu'aggraver la situation."

M. Duplessis énumère, ensuite, les différents genres d'intimidation que l'on peut faire, en temps d'élection, et affirme que la loi électorale les punit sévèrement, en plus des prescriptions du Code criminel. Le bill que soumet M. Godbout, conclut-il, tend à diminuer la punition des offenses, au contraire.

MM. Valmore Bienvenue, Wilfrid Hamel, Albert Leimeux, René Chaloult et J.-A. Francoeur participent brièvement au débat, après quoi, à 6 h. moins 5, la Chambre est appelée à voter sur la proposition de M. Larivière. L'amendement de ce dernier, à l'effet de refuser le bill en 2e lecture, est voté par 47 voix contre 33, M. Chaloult et les trois députés du Bloc votant avec l'Opposition. Le bill est rejeté sur le même vote en sens inverse.

"La haine de l'univers entier est dirigée contre moi", a dit Ernst Kaltenbrunner au tribunal allié

Par Noland Norgaard

Nuremberg, 11. (P.A.) — Grand et balafré, Ernst Kaltenbrunner chef de la police de sécurité nazie, a entrepris aujourd'hui de lutter pour son existence en déclarant devant le tribunal militaire international: "Je sais que la haine du monde entier est dirigée contre moi."

Il a expliqué qu'il était cette cible de la réprobation universelle à cause de la mort d'Heinrich Himmler et d'Adolf Hitler "qui me laisse seul pour faire face au monde répondre en leur nom."

Kaltenbrunner s'est déclaré prêt à assumer la responsabilité de quelques actes de la police qu'il a dirigée "en autant que ces actes ont été posés sous mon contrôle et en autant que j'en ai eu connaissance."

Plus tôt le tribunal avait pris connaissance d'un affidavit attestant que Kaltenbrunner avait tenté de négocier la paix en 1943 par l'entremise d'agents au Portugal et en Suisse et avait invité Hitler à chercher à faire la paix par l'entremise du Vatican.

Avant l'intruduction de l'accusé dans le boxe, son avocat a donné lecture d'affidavit d'un ancien officier de la Gestapo et d'un ancien contre-espion expert de la police nazie, ces deux affidavits tendant à prouver que Kaltenbrunner était un modéré opposé aux mesures drastiques de son chef, Heinrich Himmler.

Rudolf Mildner, qui a servi durant dix ans dans la Gestapo, a affirmé dans son affidavit que Kaltenbrunner avait été nommé chef de police à la place de feu Reinhard Heydrich—lequel avait été assassiné—parce que Himmler ne pouvait tolérer "à côté de lui ou sous lui quiconque pouvait menacer sa position."

L'affidavit précise que Kaltenbrunner n'éprouvait pas "la soif du pouvoir" et qu'il consacrait presque tous ses efforts au contre-espionnage, abandonnant à son chef le soin de diriger la Gestapo.

Toujours selon l'affidavit, Kaltenbrunner n'avait aucune autorité sur les camps de concentration et n'avait pas le pouvoir d'ordonner des exécutions dans aucune circonstance.

Au second affidavit, Wilhelm Hoettl, un Viennois, chef d'une section du contre-espionnage de la police nazie a dit que Kaltenbrunner avait, à compter de 1943, entamé des négociations de paix par le truchement de représentants américains.

Comme aviseur de la police de sécurité sur les faits du Vatican, Hoettl a dit avoir gagné l'appui immédiat de Kaltenbrunner "à toute suggestion faite à Hitler au printemps de 1943, suggestion tendant à un changement dans la politique envers l'Eglise de façon à faire accepter du Vatican l'idée de négocier la paix."

"Kaltenbrunner a déclaré n'avoir eu aucun succès auprès d'Hitler, Himmler ayant adopté l'attitude la plus vigoureuse contre lui, ajoute Hoettl. L'ambassadeur allemand (près le Vatican), le baron von Weizsaecker, avec lequel j'avais discuté du problème, avait aussi eu peu de succès auprès du Pape."

Les sessions provinciales

Le Conseil législatif de Québec s'est aussi réuni après un ajournement de dix jours et a passé en première lecture dix mesures gouvernementales qui seront étudiées aujourd'hui. Les principales de ces mesures sont la loi autorisant l'exploitation minière de l'Ungava, la loi autorisant la dépense de dix millions de dollars pour combattre la tuberculose au cours des quatre prochaines années et celle instituant un nouveau département du bien-être social et de la jeunesse.

A Halifax, la Législature a appris du procureur-général, J. H. MacQuarrie, qui est de plus ministre des terres et forêts, que la Nouvelle-Ecosse a l'intention d'entraîner une escouade volante de pompiers pour combattre les feux de forêts. La vente des terres de la Couronne pour la coupe du bois recommencera cette année après un arrêt de plusieurs années, auquel on s'en était tenu comme mesure de conservation.

La Chambre du Nouveau-Brunswick a terminé le début du budget avec une déclaration du premier ministre J. B. McNair à l'effet qu'il croit que la province est à l'aurore d'une nouvelle ère d'expansion au cours de laquelle elle marchera épaule contre épaule avec le reste du Canda vers l'avènement d'un pays plus grand et plus puissant".

La législature manitobaine a approuvé des recommandations de réduction des impôts pour les fermiers mesures recommandées également par les législatures de Saskatchewan et d'Alberta.

A Victoria, le ministre des terres E. T. Kenney déclara à la Chambre de la Colombie Anglaise que le Canada est menacé d'une réduction sur les importations d'acier des Etats-Unis si les exportations de bois canadien aux Etats-Unis n'augmentaient pas.

Billy Conn blessé

Pittsburgh, 11. (P.A.) — Le journal "Post-Gazette", de Pittsburgh, a annoncé, hier soir, que les nouvelles reçues du camp d'entraînement de Billy Conn, à Greenwood Lake, N.J., étaient que l'aspirant au championnat des poids-lourds du monde s'était blessé à une main et il sera au moins une semaine au repos.

On ne sait pas comment Conn se blessa et quelle main fut endommagée.

A New-York, Harry Markson, du bureau de direction du promoteur Mike Jacobs, dit qu'il n'a pas eu de rapport à ce sujet.

Assemblée des institutrices à Louiseville

La deuxième réunion générale de l'Association Catholique des Institutrices Rurales du district No 22 Inc. aura lieu à la salle paroissiale de Louiseville, à deux heures de l'après-midi. Une invitation spéciale est faite à toutes les institutrices diplômées.

POLI MAGIQUE REND LES MEUBLES LUISANTS!

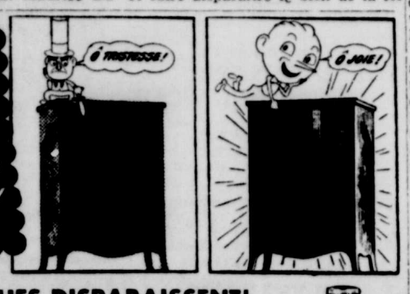

LES MARQUES DISPARAISSENT!

Sous vos yeux, ce poli miraculeux donne aux meubles même les plus ternes une nouvelle beauté éclatante! Comme vous polissez, les égratignures disparaissent—en une seule opération! Donnez à vos meubles ce soin de beauté à double action. Aux principaux magasins. Faites-en l'essai!

6 BATCH COVER POLISH

Old English POLISH 25

Par les fabricants de la Cire Old English

DÉVOILEZ VOTRE BEAUTÉ CACHÉE

Voyez combien cette crème médicamentée peut améliorer votre teint en un rien de temps et coopérer ainsi à vous apporter une beauté nouvelle.

Faites quelque chose pour bannir les imperfections de votre peau! Ne les laissez pas vous ravir la romance et les plaisirs de vos plus belles années...

Essayez la crème médicamentée "NOXZEMA" que les gardes-malades reconnaissent être le meilleur secours du teint. Des milliers de femmes de partout ont été émerveillées au delà de toute expression, en constatant la nouvelle beauté que "NOXZEMA" a donné à leur peau.

Employez la régulièrement comme une précieuse crème de nuit et durant le jour comme une protection efficace et une parfaite base de maquillage.

"NOXZEMA" est plus qu'une crème de beauté, c'est une préparation médicamentée d'après une formule spéciale et sans graisse. Ne faites pas languir la beauté que vous pouvez acquérir si facilement. Procurez-vous une jarre de "NOXZEMA" aujourd'hui même.

En vente dans toutes les pharmacies et à tout magasin départemental.

Trois grandeurs: 0.17 - 0.39 - 0.59

NOXZEMA

J'ai Fait des Envieuses LE JOUR OÙ J'AI DÉCOUVERT QU'OXYDOL LAVE BLANC SANS JAVELAGE

MADAME DUVAL DIT- "EN VÉRITÉ, VOUS N'AVEZ JAMAIS ÉTENDU DE LINGE AUSSI BLANC!"

MADAME DUBOIS DIT- "CETTE SERVIETTE EST BLANCHE COMME NEIGE! L'AVEZ-VOUS PASSÉE À L'EAU-FORTE?"

ET JE LEUR DIS— "ME SERVIR D'EAU-FORTE? JAMAIS! OXYDOL LAVE SI NET QUE TOUT DEVIENT BLANC SANS JAVELAGE!"

Oxydol est de beaucoup supérieur aux Autres Savons du Genre pour Empêcher le Linge de "Grisailler"

LA mousse aux "Bulles-Eclair" Oxydol est tellement active, qu'elle *extirpe* la toute dernière trace de saleté. Elle aide même à éliminer ces particules grisâtres qui adhèrent au linge, pour ensuite devenir jaunes ou grises quand vous le repassez.

Des épreuves sérieuses prouvent qu'Oxydol lave le linge *plus net* et *plus blanc* que les savons moins énergiques peuvent le faire. Tous vos articles blancs—sauf pour les taches hors de l'ordinaire — deviennent Blancs Sans Javelage.

Cependant, Oxydol est vraiment sûr pour les couleurs lavables et la rayonne aussi. Procurez-vous Oxydol dès maintenant—pour laver votre linge si net qu'il est Blanc Sans Javelage.

FABRIQUÉ AU CANADA

OXYDOL lave le linge si net— qu'il est

BLANC SANS JAVELAGE

CONSERVONS NOTRE ARGENT CHEZ NOUS

SOYEZ AU NOMBRE DE CEUX QUI ECONOMISENT

EN APPORTANT VOTRE MARCHE ET EN PAYANT COMPTANT

Fruits et légumes frais

Toutes les marchandises vendues à votre magasin Régal sont garanties de vous donner pleine et entière satisfaction.

CHOP SUEY lb 29c 3 lbs 75c

PAMPLEMOUSSES no 96 6 pour 35c

CITRONS No 300 6 pour 23c
ECHALOTTES 2 pour 25c
TOMATES lb 33c
SALADE Iceberg No 60 2 pour 27c
CHAMPIGNONS 1-2 lb 29c
SUNKIST No 344 Douz. 28c

ANANAS No 30 33c
RADIS 4 pour 25c
CELERI GROS PIEDS 17c
CAROTTES Pqs 2 pour 19c
COCO 34c
SUNKIST No 200 Douz. 53c

ÉPICERIES DE CHOIX

CUBES PETITS 10c GROS 23c

HOMARD Tomalley 4 oz. 23c
FARINE de Blé d'Inde 10c
RAISIN LEXIAS livre 23c
CHOCOLAT Ewing's 7 enveloppes 25c
VINAIGRE LION 24 oz. 18c
CREME à Tarte Schwartz 4 oz. 35c
GRAINE DE LIN 1 lbs 15c

THE TENDER LEAF 1-2 lb 37c
CAFE RED ROSE 1 lb 39c

CIRE MARQUISE lb 23c
CIRE ELEGANT lb 35c
NETTOYEUR Classic 2 pour 9c
SUPER SUDS 24c
BETTERAVE cube 20 oz. 2 pour 21c
CAROTTES en cube, 20 on. 2 pour 19c
FEVE jaune coupé 20 oz. 2 pr 25c

FILET FRAIS Lb 33c
FILET SAUMON lb 39c

VIANDES DE CHOIX

ROTI BOEUF Surlonge La lb 41c
LARD LONGE lb 35c
BOUDIN FRAIS 2 lbs 35c
BACON Tranché ½ lb 25c

VEAU DE LAIT
EPAULE La livre 23c
COTELETTES Lb 35c
FOIE DE LARD Lb 18c
POULE Catégorie A La lb 37c

PRIX EN VIGUEUR CHEZ LES MARCHANDS SUIVANTS.
PRIX SUJETS A CHANGEMENT, SUIVANT LE MARCHE.

Jos. Hébert
1025 Ste-Julie Tél. 121-122
BOUCHER-EPICIER
FRUITS ET LEGUMES

Marché Denoue
Tél. 1063-1064 1450 Denoue
Spécialité:
Jambon fumé naturel
Email Ad. Charette peinture
Narvo prop. Murphy

Marché Canadien
J.A. Julien, prop.
Boucher-Epicier-Licencié
1373 Laviolette Tél. 905

Marché Victoria
Boucher-Epicier-Licencié
J. Alfred Charette, prop.
1028 Wolfe Tél. 2455-4827

Ernest Bourget
ENRG.
G. Bourget, prop.
BOUCHER-EPICIER
455, Rue Ste-Cécile Tél. 1655

Magasin L. C. Store
BOUCHER-EPICIER
Lucien Carignan, prop.
1579 Laviolette Tél. 364

Marché Louis
A. Demers, prop.
BOUCHER-EPICIER
FRUITS ET LEGUMES
Tél 2722 566, rue Ste-Cécile

MEMBRE DES MAGASINS Régal STORES INC.

U. Carignan Enrg.
Téléphone 1230-1231
Angle St-Antoine et Badeaux

Marché St-Louis
ENRG.
P. Joubarne, prop.
BOUCHER-EPICIER
Tél. 3212 Côteau St-Louis

S. Charland
EPICIER- LICENCIE
Tél. 678 612 St-Charles

Robert Trottier
Boucher-Epicier
1016 Ste-Angèle Tél: 2472

LA VOIX DE LA MAURICIE
CHLN

2.00 à 3.00

Les Demandes Spéciales

Rien ne peut faire plus plaisir à un parent, à un ami, qu'une pièce jouée à son intention à l'occasion de son anniversaire de naissance. Pourquoi ne pas faire plaisir à ceux qui vous sont chers en leur dédiant une pièce accompagnés de bons souhaits par votre poste?

* * * *

3.00 à 4.00

La caisse de vacance

Le concours le plus facile et qui vous permet de gagner de magnifiques prix. Ecoutez tous les jours cette émission qui vous offre la chance de gagner un magnifique manteau de rat musqué et plusieurs autres prix de grande valeur.

* * * *

5.45 à 6.00

Bulletin de nouvelles

Si vous voulez être au courant de ce qui se passe dans le monde, ne manquez pas d'écouter tous les jours ce bulletin de nouvelles et le message intéressant du commanditaire.

* * * *

9.30 - 11.30 - 3.00 - 5.30
6.30

LE BANQUIER SPIC AND SPAN

Du lundi au vendredi inclusivement, le banquier SPIC AND SPAN vous apporte chez vous la chance de gagner de l'argent. Vous n'avez qu'à répondre à une question facile pour obtenir des montants assez substantiels.

* * * *

8.00 à 9.00

La veillée du bon vieux temps

Ce soir encore, Roger Aubry et ses chevaliers nous reviendront pour la veillée du bon vieux temps. Nous entendrons encore nos ténors: Paul Dauphinais et François Bellefeuille, le chanteur tyrolien, Roger Marois et Marcel Berthiaume.

* * * *

10.30 à 10.35

La chronique des sports

Tout ce qui peut intéresser les sportifs se trouve dans cette courte émission destinée à renseigner le public sur les diverses attractions sportives de Trois-Rivières et des environs.

* * * *

SYNTONISEZ
1450
KILOCYCLES

Aujourd'hui

12.55—Bulletin d'information.
1.00—**La part de la terre.** A son bienveillant auditoire, La Part de la terre présente, aujourd'hui une causerie de Mme Le de Gonzague Laberge, intitulée: "Rôle de la femme dans l'éducation coopérative"; une gerbe de conseils pratiques par M. J.-H. Lavoie, directeur du service de l'Horticulture, ainsi qu'un programme de musique légère.
1.30—Rêveries musicales.
1.45—Les plus belles voix du monde.
2.00—Une visite chez Bennett.
2.05—Les demandes spéciales.
2.30—Les demandes spéciales "Mozart".
3.00—**La caisse des vacances.**
4.00—Mélodies du souvenir.
4.30—Le dilettante.
5.00—Le quart d'heure anglais
5.15—Gardez l'écoute.
5.30—Coquetel.
5.45—**Reporter Good Year.**
6.00—Bloc-Note CHLN.
6.15—**Ciné-Revue.**
6.30—Musique du souper.
7.00—Le tango du soir.
7.15—La prière.
7.30—ON VEUT SAVOIR.
7.45—**Profils en musique.**
8.00—**La veillée du bon vieux temps.**
9.00—Etes-vous curieux?
9.30—Un quart d'heure avec...
9.45—**Radio-Journal IV.**
10.00—Ici l'on danse.
10.30—La chronique des sports.
10.35—Ici l'on danse.
11.00—O Canada. — Fin des émissions.

Demain

7.50—Ouverture. Bulletin d'information.
.00—Il est 8 heures, monsieur...
8.01—La prière.
8.15—En déjeunant.
8.30—Réveille-matin musical.
9.00—**Radio-Journal I.**
9.15—Nouveautés.
9.30—**La Banque Féminine.**
10.30—Le club des échanges.
11.00—Musique militaire.
11.15—**La métairie Rancourt.**
11.30—Sur deux notes.
11.45—**Musique du diner.**
12.30—Siesta.
12.55—Bulletin d'information.
1.00—**La part de la terre.**
1.30—Rêveries musicales.
1.45—Les plus belles voix du monde.
2.00—Une visite chez Bennett.
2.05—Les demandes spéciales.
2.10—Les demandes spéciales Mozart.
3.00—**La caisse des vacances.**
4.00—Le dilettante.
5.00—Le quart d'heure anglais.
5.15—**Au service du livre.**
5.30—Gardez l'écoute.
5.45—**Radio-Journal III.**
6.00—Bloc-Note CHLN.
6.15—**Ciné-Revue.**
6.30—Musique du souper.
7.00—**Minutes qui chantent.**
7.15—La prière.
7.30—**La rampe s'allume.**
8.00—**TOI ET MOI.**
8.30—Concert miniature.
9.00—Evocations au piano.
9.45—**Radio-Journal IV.**
10.00—Ici l'on danse.
10.30—La chronique des sports.
10.35—Ici l'on danse (suite).
11.00—O Canada. — Fin des émissions.

RHUMES DE POITRINE
Pour les soulager rapidement sans "drogues" frictionnez avec du VICKS VAPORUB

Dentiers
Telephone: 5289
Dr Gaston Blondin
Chirurgien-Dentiste
665: rue St-Georges T.-R.
(coin St-Denis)

Tél. Bureau: 569 Rés.: 196
Dr Edmond Buisson
Chirurgien-Dentiste
218, rue Des Forges
TROIS-RIVIERES

Au Cinéma de Paris Sainte Thérèse à Lisieux

Une belle image du film "La petite Thérèse de l'Enfant Jésus" (dont le rôle est tenu par Irène Corday) qui prendra l'affiche samedi au Cinéma de Paris, le 2ème film sera LE GENDRE DE M. POIRIER avec Léon Bernard, Charpin et Annie Ducaux.

Le roi Georges a posé un précédent

Entre les deux Grandes Guerres, le duc de Windsor, alors prince de Galles, entreprit une série de tournées débutant par sa visite au Canada, en 1919, à bord du Renown. Il voyagea, non seulement dans les grands dominions (Inde, Canada, Afrique du Sud), mais aussi en d'autres régions de l'Empire, par exemple l'Afrique Orientale, et en divers pays étrangers, comme l'Amérique du Sud et le Japon. Dans le même temps, le roi et la reine actuels, alors duc et duchesse d'York, se rendaient en Afrique Orientale durant l'hiver de 1924, puis en Australie et en Nouvelle Zélande, en 1927. Ce dernier voyage eut pour motif l'inauguration de la nouvelle capitale du Commonwealth australien à Canberra. Quand il est monté sur le trône, on aurait pu penser que, suivant l'exemple de son père, le roi George VI laisserait à d'autres membres de sa famille le soin de visiter l'Empire. Au contraire, au début de l'été 1939, il posait le précédent d'une visite par un souverain britannique régnant dans l'un des dominions. Durant ce voyage, le roi et la reine ont parcouru tout le Canada. Ils se rendirent aussi dans Terre-Neuve et saisirent l'occasion d'aller aux Etats-Unis où avait alors lieu l'exposition universelle de New-York. Ils firent un séjour chez le président Roosevelt à Hyde-Park et reçurent des Américains, des acclamations aussi enthousiastes que celles dont ils avaient été l'objet l'année précédente à Paris.

Quand se sera réalisé la visite à l'Afrique-du-Sud maintenant annoncée, le roi et la reine auront personnellement fait la connaissance de chaque dominion britannique autonome. Pour les princesses, leur premier voyage en dehors du Royaume-Uni les mettra immédiatement en contact avec l'ampleur des responsabilités qui retombent sur le titulaire du trône britannique, ce lien qui unit tous les territoires britanniques. On peut discerner l'esprit qui présidera à la tournée, dans le discours que le roi George VI, suivant l'exemple de son père, a prononcé au Guildhall à son retour du Canada, juste avant la guerre. A propos de la façon dont les institutions, établies en Angleterre à la suite d'une évolutions plusieurs fois séculaire, florissent maintenant dans les dominions, il dit: "Ce n'était pas seulement la présence de leur roi et de leur reine qui portait les Canadiens à nous ouvrir leur coeur. Leur bienvenue, me semblait-il, comportait aussi l'expression de leur gratitude à l'égard de ces droits de citoyenneté libre qui constituent le patrimoine de chaque habitant de notre grande Communauté de Nations. C'est le désir de concourir à la réalisation de l'idéal sur lequel reposé cette Communauté qui m'a porté à entreprendre ce voyage; d'affirmer cette foi saine et bienfaisante; de démontrer, si possible, que la direction de cette communauté, que j'ai été appelé à assumer, constitue maintenant un moyen puissant de faire régner la paix et la bonne volonté au sein de l'humanité".

La famille royale a beaucoup voyagé

L'histoire des visites royales à l'Empire d'outre-mer ne remonte pas à un siècle. Bien que la reine Victoria ait tellement contribué à l'expansion de la "Grande-Bretagne outre-mer", elle n'admettait pas l'idée qu'elle-même pût s'éloigner de la Grande-Bretagne. Ce n'est qu'avec répugnance qu'elle a fini par permettre au prince de Galles (devenu par la suite Edouard VII) de se rendre au Canada, en 1860; puis, quinze ans après dans l'Inde. Dans l'entrefaite, l'Australie et la Nouvelle-Zélande avançaient rapidement vers l'état de nation et, à la mort de la reine Victoria, on avait déjà poussé assez avant les dispositions relatives à la longue tournée de l'Empire britannique que le roi George V et la reine Mary (alors, duc et duchesse de Cornfall et d'York) entreprirent en 1901 à bord du paquebot **Ophir** aménagé à cette fin. Le duc et la duchesse restèrent 231 jours en dehors de l'Angleterre, parcourant 45,000 milles, soit près de deux fois la circonférence de la terre sur terre et sur mer. L'événement principal de ce voyage fut l'ouverture, par le duc, de la première législature australienne à Melbourne en présence de 15,000 personnes. Le duc et la duchesse se rendirent aussi à Gibraltar, Malte, Aden, Singapour et plusieurs villes d'Australie au de Nouvelle-Zélande dans l'île Maurice, l'Afrique du Sud, le Canada et Terre-Neuve. C'est au retour de ce voyage que le duc prononça au Guildhall de Lndres le célèbre discours où il s'écria: 'Réveille-toi, Angleterre", soulignant les leçons que la Grande-Bretagne pouvait tirer des jeunes pays de l'Empire ainsi que la nécessité de renforcir les liens qui les unissaient à la métropole. En qualité de prince et princesse de Galles ,George et Mary firent une visite dans l'Inde au cours de l'hiver 1905-1906, visite qui procura au futur empereur de ce vaste continent une connaissance approfondie des problèmes et des besoins de ses populations. Six ans plus tard, le couple royal retournait dans l'Inde en vue du couronnement à titre de roi-empereur et de reine-impératrice, et de l'inauguration de la nouvelle capitale à Delhi. Au fameux **durbar** de Delhi, les Indiens se réunirent en grands nombres afin de manifester leur loyauté envers le nouveau souverain.

BOXE

HIER SOIR

New-York, (P.A.) — Pedro Biesco, 138½, Mexico City, K. O. technique sur Frankie Rubino, 138¾, Brooklyn en deux rondes; Roddy McDonald, 155¾, Edmonton défait Gene Roberts, 160¾, New-York en six rondes.

Camden, N. J. — Pedro Firpo 130¾, Camden, K.O. technique sur Jimmy Collins 132½, Philadelphie en quatre rondes.

Memphis. — Mike Raffa, 129, de Pittsburgh défait Eddie Bertolino, 132, Nouvelle Orléans en dix rondes.

Bangor, Me. — Lloyd Hudson 135 des.

Bath, K.O. technique sur Ted Wells, 130, Manchester, N.H. en quatre rondes.

Providence. — Jackie Weber 138½ Pawtucket, K.O. technique sur Allie Wolf, 138, Passaic, N.J. en six rondes.

Binghamton, N. Y. — Freddie Dent, 171, Fredonia, N. Y. défait Willie Davis, 171, Youngstown en huit rondes.

Les patrons du Nouvelliste

Le patron de blouse ci-haut illustré est établi pour les grandeurs suivantes: 10, 12, 14, 16, 18, 20 ans, ainsi que pour taille 40. La grandeur 16 requiert 1 verge 3/8 de tissus de 39 pouces pour l'une ou l'autre des deux blouses.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser votre commande comme suit: Service des Patrons, "Le Nouvelliste", Trois-Rivières.

Le prix de ce patron est de 20 sous, plus 0.01 de taxe. Seuls les bons de poste de plus de 0.40 seront acceptés, ou les chèques AU PAIR à Trois-Rivières, de 0.21 ou plus. La monnaie est également acceptée, mais NON LES TIMBRES-POSTE.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

Vendredi, le 12 avril
Ouverture d'un nouveau salon de coiffure
au No. 339 Des Forges
Quelle que soit la coiffure que vous préféreriez . . . simple ou fantaisie, vous l'obtiendrez au
Ann's Beauty Salon
Mlle Ann était précédemment à l'emploi du Salon Elysee de T. Eaton Co., Montréal.
Pour appointements téléphonez 4350-M

— AVIS —
Le réprésentant de la Maison HOLT RENFREW sera de passage dans votre district aux lieux et dates suivants:

La Tuque	Hôtel Windsor	le 15, 16 et 17 avril
Shawinigan	Chez Hébert	le 22, 23 et 24 avril
Grand'Mère	Hôtel de la Salle	le 25, 26 et 27 avril
Trois-Rivières	Château de Blois	le 29 et 30 avril et 1er mai
Louiseville	Château Louise	le 2, 3 et 4 mai

Il aura un assortiment de complet de fourrures HOLT RENFREW . . . Modèle très nouveaux . . . ajustement parfait . . . fourrures de haute qualité.
Même prix qu'à Québec
Prenez rendez-vous avec votre marchand local.
HOLT RENFREW
Dépt. du Gros QUEBEC P.Q.

R.I.P.
LES ASSURANCES FUNERAIRES ROUSSEAU & FRERE LIMITEE TROIS RIVIERES

Les familles BALL et WHITEHEAD

ont la douleur de vous faire part du décès de

JOHN BALL

époux de Edith Mary Whitehead

survenu le 9 avril, 1946, à l'âge de 68 ans.

Vous êtes respectueusement invités à assister au service funèbre qui sera célébré à 2.00 heures en l'église St-James, vendredi le 12 avril.
Le convoi quittera Les Salons mortuaires Rousseau et Frère, 460 rue Des Forges à 1.45 heures pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.
Trois-Rivières, 11 avril 1946.

DANS NOS CINEMAS

RALTO
DERNIER JOUR

Les programmes du mercredi sont toujours des programmes pour plaire à tout le monde!

2ème Grande Vue
"THE NOTORIOUS LONE WOLF"
avec
GERALD MOHR
JANIS CARTER

CAPITOL
JEUDI - VENDREDI

EN FRANCAIS

JACK BENNY
La marraine de Charlie

En plus
SUJETS COURTS et NOUVELLES

CINEMA de PARIS

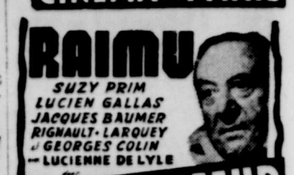

CE SOIR, 3ème FILM
"LE CHATEAU DES 4 OBSESES"
avec
André Brûlé, Sylvia Bataille

IMPERIAL
Aujourd'hui et demain

2ième Grand Film
"ARISE MY LOVE"
avec
CLAUDETTE COLBERT
et
RAY MILLAND

FOTO - NITE
MERCREDI JEUDI $335.00

LE DOCTEUR
Benoit Jacob
sera absent de ses bureaux jusqu'au 23 AVRIL

ELECTROLUX
SERVICE-REPARATION-VENTE
Voyez Paul Le Moine,
1779 St-Philippe
Trois-Rivières. Tél: 3115-R
Electrolux (Canada) Limited

TARIF SPÉCIAL

ALLER: du jeudi, 18 avril à 2 h. p.m. lundi, le 22 avril.
RETOUR: Départ jusqu'à minuit, mardi, 23 avril 1946.

ALLER et RETOUR POUR LE PRIX d'un billet simple plus un quart.
Ce long congé offre une excellente occasion de faire un voyage de repos ou d'aller visiter des parents ou amis.

PACIFIQUE CANADIEN | CANADIEN NATIONAL

Feuilleton du "Nouvelliste"

Le Mari d'Ianthe

Par R. Neuillis

Le pays semblait s'être transformé depuis le retour définitif du squire; une heureuse aisance régnait partout; riches comme pauvres, tous rendaient hommage à qui on mérite, à sa supériorité, et Ianthe, était fière aujourd'hui d'être la femme de ce "plébéien" qu'elle avait tant dédaigné autrefois. Elle l'aimait de plus en plus chaque jour, et aucune grande dame ne pouvait être plus heureuse que la femme du squire Hermann Carre. Le jeune homme a tenu sa promesse, il s'est dévoué corps et âme aux Carre, dont il porte noblement le grand nom. Son portrait est là, dans la galerie du milieu des seigneurs, comtes de Carre, et il y figure avec honneur.

Ianthe et les invités du château ne purent s'empêcher d'admirer la grâce et la sollicitude du jeune maître de Croombe-Hall, tandis que, penché sur la voiture de lord Carre ,il aidait le vieux comte à descendre.

"Comme ils sont beaux!" pensait Ianthe, en les voyant s'avancer tous les deux, son père, noble vieillard aux cheveux blancs et robuste encore pour son âge et son époux, superbe dans sa force et sa mâle beauté. Hermann se contenta de serrer la main de la jeune femme, mais dans son regard plein de tendresse on lisait clairement son ardent amour pour l'idole de sa vie. Dans le comté, c'est à peine si l'on se souvenait du temps où l'on se murmurait que le squire s'était marié pour l'honneur d'une union aristocratique, et lady Ianthe pour l'argent. On les citait maintenant comme des époux modèles, et leur affection mutuelle était devenue proverbiale.

Parmi les invités se trouvait Wyndham Carre, mais il n'avait plus cette suffisance, cet orgueil plein de dédain que nous lui avons vus. Lui aussi avait appris à aimer Hermann, et il éprouvait presque du remords quand il se rappelait avec quel mépris majeur il parlait autrefois de "notre bon ami le commerçant". Le plébéien lui avait sauvé l'honneur en réglant pour lui une dette de jeu qu'il n'aurait pu payer; et il l'avait fait comme la chose la plus simple, la plus naturelle du monde.

Quand Wyndham reconnaissant était venu l'en remercier les larmes aux yeux, il s'était contenté de répondre:

"Nous portons le même nom mon cousin, et le nom des Carre ne doit jamais être souillé."

Ianthe n'avait rien dit, mais dans son regard plein d'amour et dans son émotion Hermann avait trouvé sa récompense.

Un grand dîner réunit tous les hôtes du château ce soir-là, et l'animation, la gaieté la plus franche, régnèrent pendant le repas. En se levant de table, Ianthe courut à la "nursery" comme elle le faisait chaque jour pour embrasser ses babys avant leur coucher; sur le seuil elle s'arrêta, ravie du spectacle charmant qui s'offrait à sa vue; le vieux comte l'avait devancée et, assis dans un large fauteuil, il tenait sur ses genoux la petite fille, enveloppée dans sa longue robe blanche, tandis que le garçon, qui portait le nom de Maurice, comme tous les aînés des Carre, grimpé sur le fauteuil, caressait en riant aux éclats les cheveux blancs du vieillard. En voyant sa fille, le comte sourit.

"Ils vous fatiguent, père," dit Ianthe "vous les gâtez trop.

—Non ma chérie, 'répondit lord Carre 'Voyez comme ils sont beaux' et le vieillard contemplait avec admiration les grands yeux caressants du petit garçon et les cheveux noirs bouclés de la petite fille, appelée Ianthe aussi comme toutes les descendantes des Carre.

"Elle vous ressemblera, Ianthe," fit le comte, "mais Maurice sera le vrai portrait d'Hermann.

— Qui parle de moi?" dit le jeune squire, qui s'était esquivé un instant du salon et venait d'entrer sans bruit derrière son épouse.

Lui aussi enveloppa d'un regard d'amour tous ces êtres qui lui étaient chers et, prenant dans ses bras le petit Maurice, il l'éleva en l'air, à la grande joie de l'enfant qui criait:

"Encore! encore! papa!

—Que disait-on de moi?" demanda-t-il en se tournant vers le comte et sa femme.

"Nous disions," répondit le vieillard, "que Maurice vous ressemblerait... il serait votre vivant portrait; n'est-ce pas Ianthe?"

Celle-ci contemplait son mari en souriant sans répondre.

Hermann s'avança près d'elle, et l'attirant doucement à lui:

"Vous ne l'en aimerez pas moins Ianthe,' dit-il gaiement, 'parce qu'il ressemblera au "plébéien, au fils du commerçant"?

Mais il regretta ses paroles en voyant deux larmes briller dans les yeux de la jeune femme.

"Ne pleurez pas chérie," dit-il tendrement, je ne plaisanterai plus sur ce sujet, puisque cela vous fait mal. Nous essaierons de faire de Maurice un vrai Carre, qui porte noblement son nom.

— Et un digne fils de son père", répartit le vieux comte en serrant doucement la main de son gendre.

"Mais n'oublions pas nos hôtes," fit vivement le jeune homme. "Embrassons nos babys, et allons les rejoindre."

Et, appuyés l'un sur l'autre, tous deux jeunes et beaux, ils sortirent après avoir envoyé mille baisers aux enfants et au comte, qui les suivait des yeux en bénissant le ciel de leur bonheur et de la réalisation de ses voeux les plus chers; il faisait sauter ses petits-enfants sur ses genoux; le nom des Carre ne s'éteindrait pas et sa chère Ianthe que l'on ne connaissait autrefois que comme la fille la plus fière d'Angleterre, était maintenant la providence du comté, on la citait comme la meilleure des nobles ladies du royaume.

FIN

NR CE SOIR
BIEN DEMAIN
LAXATIF Tout-VEGETAL
Effet Sur-Agreable
Nature's-Remedy
NR TABLETTES NR
ACHETEZ UNE BOITE - 25¢

NÉCROLOGE

Aux Trois-Rivières, le 9 avril 1946, est décédé à l'âge de 68 ans, M. John Ball, époux de Edith Whitehead. Il laisse pour pleurer sa perte outre son épouse, ses frères: George, en Angleterre, Spencer, d'Halifax, et Billy, de Montréal.

La dépouille mortelle est exposée aux Salons mortuaires Rousseau et Frère Ltée, 460, rue Des Forges.

SOUFFREZ-VOUS DE MAUX DE TÊTE ?

C'est dur de travailler tout le long du jou avec un mal de tête qui vous fait souffrir continuellement.

Un mal de tête n'est pas nécessairement une maladie en soi, mais il peut être un symptôme vous prévenant d'une paresse intestinale.

Afin d'aider à surmonter la cause de ce mal de tête, il vous sera nécessaire d'éliminer les déchets accumulés dans votre système. "Burdock Blood Bitters" aide à faire disparaitre la cause des maux de tête en régularisant les organes digestifs et bilaires, en neutralisant l'acidite, en régularisant les intestins constipés et en tonifiant le foie paresseux: quand tout cela aura été accompli, vos maux de tête devraient disparaitre.

Achetez B.B.B. à n'importe qu'elle pharmacie. Prix $1.00 la bouteille. The T. Milburn Co., Limited Toronto, Ont.

Vendez ou échangez votre automobile pour un modèle plus récent, par les annonces. Tél. 3000

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

mots	une fois	trois fois	une sem.	deux sem.	un mois
20	40	1.00	1.80	3.00	5.00
21	42	1.05	1.89	3.15	5.25
22	44	1.10	1.98	3.30	5.50
23	46	1.15	2.07	3.45	5.75
24	48	1.20	2.16	3.60	6.00
25	50	1.25	2.25	3.75	6.25
26	52	1.30	2.34	3.90	6.50
27	54	1.35	2.43	4.05	6.75
28	56	1.40	2.52	4.20	7.00
29	58	1.45	2.61	4.35	7.25
30	60	1.50	2.70	4.50	7.50
31	62	1.55	2.79	4.65	7.75
32	64	1.60	2.88	4.80	8.00
33	66	1.65	2.97	4.95	8.25
34	68	1.70	3.06	5.10	8.50
35	70	1.75	3.15	5.25	8.75
36	72	1.80	3.24	5.40	9.00
37	74	1.85	3.33	5.55	9.25
38	76	1.90	3.42	5.70	9.50
39	78	1.95	3.51	5.85	9.75
40	80	2.00	3.60	6.00	10.00
41	82	2.05	3.69	6.15	10.25
42	84	2.10	3.78	6.30	10.50
43	86	2.15	3.87	6.45	10.75
44	88	2.20	3.96	6.60	11.00
45	90	2.25	4.05	6.75	11.25
46	92	2.30	4.14	6.90	11.50
47	94	2.35	4.23	7.05	11.75
48	96	2.40	4.32	7.20	12.00
49	98	2.45	4.41	7.35	12.25
50	1.00	2.50	4.50	7.50	12.50

— REGLEMENTS —

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariage, décès par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsabilités. Telles annonces doivent être apportées à nos bureaux.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables à l'avance. Les prix mentionnés ci-dessus sont pour insertions consécutives. Pour loyer d'un casier ajouter dix sous chaque commande.

Les erreurs sont promptement rectifiées. On doit, cependant, les signaler avant la seconde insertion, autrement nous ne saurions accorder de remise ni une nouvelle insertion gratuite. Nous ne pouvons garantir la publication d'une annonce à une date spécifiée. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

Tous les jours, de 8 h. 30 a. m. à 5 h. 30 p. m.
et le samedi, jusqu'à midi.
Téléphone: 3000
ET NOUS FERONS LE RESTE

1 Propriété à vendre

ALPHONSE COSSETTE, Agent d'immeubles. Propriétés aux Trois-Rivières. Terres en culture. Terrains. Maisons campagne. Chalets. 218 Des Forges. Tél. 3522 L-4

HOTEL A VENDRE à Ste-Anne des Monts, Gaspésie. — Magnifique hôtel situé route Blvd. Perron, vue sur le fleuve et plage, le plus beau site en Amérique, comprenant 22 pièces meublées, 35,000 pieds de terrain endroit très achalandé par les touristes. Vente cause de santé. H.P. CIMON Immeubles & Assurances, 2-6 Côte d'Abraham Québec 132-137

MAISON 6 pièces, bâtie l'an dernier, terrain 50 x 100. CHIEN avec attelage. Poêle bois et charbon. S'adresser: 210 rue Thibeault. 134-136

MAISON 5 **LOGEMENTS**, en brique, en bonne condition, à vendre. Ecrire: CASIER 1267, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 134-145

MAISON NEUVE 3 logements avec cave en ciment. Logement libre au 1er mai. Truck Chevrolet 1937 à vendre. S'adresser: 3036 Blvd Des Forges. 133-j.n.o.

MAISON EN BOIS, située 1169 rue Ste-Angèle, à vendre à conditions faciles. S'adresser: 1161 Ste-Angèle. Tél. 3928-W. 136-138

POUR ACHETER OU VENDRE propriétés, terres, terrains. Aussi administration de propriétés consultez: AGENCE D'IMMEUBLES CARILLON 1154 rue St-Olivier Trois-Rivières Tél: 2997-W. L-4

3 Terres à vendre

BELLE TERRE FRANCHE à vendre. 51 arpents bien égoutés, et améliorés, situés en bordure du village d'Yamachiche. 2 granges. OMER ST-LOUIS, Yamachiche. 134-136

DEUX TERRES voisines, 150 arpents en culture, 60 en bois, avec ou sans roulant. S'adresser: CYPRIEN GENTES, Ste-Eulalie, Co. Nicolet. 134-136

TERRE A VENDRE à St-Alexis des Monts à quelques milles du village. Ecole bâtie sur terrain. S'adresser: RICHARD SOUCY, Saint-Alexis-des-Monts. 125-130

TERRE 103 ARPENTS 63 culture, bâtiments bois chauffage, commerce, eau, électricité. Service autobus. S'adresser: SYLVERE MORRISSETTE, St-Sylvère Co. Nicolet. 135-140

TERRE A VENDRE près village. Bien bâtie électricité, 120 arpents. Conditions $4,500, comptant. S'adresser: E-PHREM DIONNE, Ste-Perpétue, village, Nicolet. 136-138

VENDRAIS ou échangerais bonne terre avec roulant, située à St-Luc de Vincennes, pour propriété en ville S'adresser: P. BEAUDOIN, 820, Ste-Cécile. Tél.: 1697-R. 125-J.N.O.

VENDRAIS ou **ECHANGERAIS** terre située Pointe-du-Lac, contre propriété aux Trois-Rivières. S'adresser: 2004 Notre-Dame, Trois-Rivières, après 6 heures p.m. 136-138

Terrain à vendre

IL NOUS RESTE encore une douzaine de beaux terrains située près de l'église Ste-Catherine de Sienne et de la nouvelle école en construction. Plan déposé à 1524 Royale. S'adresser à JOS. ST-PIERRE, ou M. JEAN LAMONTAGNE. 127-152

QUATRE LOTS à vendre dans paroisse St-Odilon, Cap-Madeleine. S'adresser: Mlle BLANCHE ST-PIERRE, 232 rue Hertel, Tél. 1096-R. 134-135

TERRAIN 80 x 175 pieds, situé coins Radnor et Aéroport, près église, école. S'adresser: 1 St-Lazare Cap-Madeleine. 134-135

9 Commerce à vendre

AMEUBLEMENT de salon de coiffure complet avec machine à permanentes "Helen Curtis". S'adresser: 212 rue St-Paul. Tél. 3457-R. 136-138

BON POSTE DE COMMERCE à vendre rue Champflour. Propriété 2 logements et terrain. Cap-Madeleine. Machine à permanentes "Thermique". Radio. Bicycle. 951 Champflour. 136-138

COMMERCE DE GLACE à vendre. Glacière avec toute la récolte de glace. Camion, accessoires, etc. Seul commerçant dans la ville du Cap-Madeleine. S'adresser: PHILIPPE MILETTE, 48 Toupin, Cap-Madeleine. 136-138

"RUN" d'eau de javelle à vendre. Très bon salaire garanti. S'adresser: 713 Ste-Cécile. Tél. 2153-M. 135-137

14 Maisons demandées

COUPLE ET 1 enfant demande maison d'été à la Banlieue des Trois-Rivières. Appelez 3364 134-136

ON DEMANDE à louer ou à acheter CHALET ou Maison d'été avec électricité. Ecrire donnant détails, Casier 1268, Le Nouvelliste. 136

16 Logis à louer

AGENCE DE LOYER: Toute personne désireuse d'obtenir un loyer pourra s'adresser de 9 heures à midi à 27 Ste-Marie, Cap-Madeleine. Tél 3418-W. Pour personne du dehors, écrire: M. J. BERTRAND, 27 Ste-Marie, Cap-Madeleine. 135-140

ECHANGERAIS LOGEMENT 6 pièces contre 1 de 4 pièces. Préférence dans Notre-Dame ou Ste-Cécile. S'adresser: 1159 rue Ste-Angèle. 136-138

22 Bureaux à louer

BUREAU A LOUER, 4 pièces, 2e étage, en plein centre de la ville, ancien bureau de J. B. LEBRUN, courtier en assurance. S'adresser: JOS MATTE Enrg., St-Tite. 135-136

17 Logis demandé

ON DEMANDE LOGEMENT 4 ou 5 pièces, chauffé ou non, pour couple sans enfant. Paiera l'année comptant si désiré. 765 Ste-Angèle Tél. 4375-W 124-149

COUPLE ET 1 enfant demande logement 4 ou 5 pièces pour le mai. Appelez 3364. 134-136

27 A vendre divers

BRULEURS à l'huile à vendre, 1ère qualité, 'Silent Glow et A.B.C' pour poêle et système de chauffage de cave. Carburateurs et accessoires installation garantie. S'adresser: M. WILFRID DESROBERTS, 7 St-Ovide, Cap-Madeleine. Tél 3258. 20 ans d'expérience. Cap 120-145

ATTENTION! fèves au lard cuites au four. Pots individuels. Livraison assurée si commandées avant jeudi. Livrons samedi pour dimanche. L.-P. LAVENTURE. 573 St-Georges Tél 586. 125-150

A VENDRE: BRULEUR à l'huile "Lynn" installé dans fournaise Tortue En parfaite condition. Tél. 2328-W. 134-136

BOUCHERS: comptoirs réfrigérateurs spécialement pour vous. Compresseurs et serpentins. Moulins à viande Trancheurs Voyez: ALPHONSE ROUSSEAU, 695 Bonaventure, Trois-Rivières Tél. 2197. L-4

BOUILLOIRE (BOILER), 3 forces pouvant servir pour teinturerie ou chauffage de maison, en bon ordre. S'adresser: 1940 Laviolette. 135-137

BRULEURS A L'HUILE. — Brûleur 6½ pouces, double, avec mèche. Complet $39.50 — Brûleur 7 pouces, double, sans mèche Complet $50.00. Fournaise cabinet (sans mèche) Complet $75.00. Tous brûleurs sont garantis pour cinq (5) ans. — BOYER COMPRESSED AIR SERVICE 307 Youville Square, MONTREAL, Canada. 120-145

BRULEURS A L'HUILE "National" neufs, à gravité, sans mèche, pour poêle et fournaise. Pas besoin de les nettoyer. $60.00 installés. Tél 4224-J ou 462 rue Thibeau, Cap. 120-145

CAISSE ENREGISTREUSE "National" .01 à $3.00, à vendre $75.00. Poêle électrique et bois combiné, marque Findlay, $40.00. S'adresser: A.-Henri Gauthier, 1608 Notre-Dame, Tél. 4056. 135-137

DEMI-VIOLON à vendre ainsi que lit d'adolescent. Tél. 397-J. 136

$10,000 DE MARCHANDISES NEUVES, seront vendues à des prix incroyablement bas, mais vrais. Une visite vous convaincra. Couteaux, fourchettes, marque Stainless $4.50 doz. Cuillers à thé, soupe, $1.75. Grandes cuillers aluminium .38 cts. Service vaisselle Pyrex, 45 morceaux $11.08. Tasses, soucoupes blanches .12 cts. Ustensiles aluminium, granit blanche. Pots chaudrons, bouilloires, théières, poêlons. Habits 3 morceaux, bleu, $9.50. Pantalons tweed garçons $2.85. Trench drap $5.75. Pantalons hommes $2.50. Coupe-vent $3.25 Gants, mitaines, sous-vêtements, Vestons, Gilets, chemises, Souliers, Bottines, fillettes, enfants, $1.49. Hommes, $2.50, $2.25. Outils de toutes sortes. Montres. Lingerie pour dames, fillettes. Habillez toute la famille pour le prix d'un seul. Marchandises garanties ou argent remis. Magasin ouvert tous les samedis soir. LAVIOLETTE JOBBING, gros et détail. Magasin seconde-main et neuf. 983 Champfleur. Tél. 4520-W. 136-138

GROS TRAIN ELECTRIQUE comprenant 17 chars, 2 engins électriques, (switchs) automatiques. Aucune offre raisonnable refusée. 638 Gingras, 100 pi. de rail. 2 commutateurs après 6 heures. 134-136

MONUMENTS ET EPITAPHES. —Laurent PAQUIN, Entrepreneur. Monuments en marbre et en granit. Pierre à construction. 1043 Blvd. Des Forges. Tél. 3211 Trois-Rivières. Voyez nos prix avant d'acheter. 135-160

PIANO $40.00. Table sur chevalets et bancs de 9 pi. Store d'intérieur. Chantepleure. Réservoir pour cabinet. Vestière complet avec écran. Chaise à ressorts pour bureau Barrière en fer 6 x 9. 127 Radisson entre 4 et 6 heures p.m. 129-154

POELE ELECTRIQUE "Beach" avec fourneau, en parfaite condition, très propre, $60.00. Visible entre 4 et 9 heures p.m. 1023 Ste-Julie, apt. 2, 3e étage. 136-138

PROFITEZ DE LA VENTE d'articles de toutes sortes au sous-bassement de l'église St-André, rue Hart, samedi 13 avril à 10 heures a.m. 136-137

REFRIGERATEURS, BALANCES TOLEDO. Tranche-lambon Berkel Calsse enregistreuse système McCaskey Hache-viande "Entreprise" Peleuse de patates Coupe-patates. P.-H GAUTHIER, 1038 St-Maurice Trois-Rivières. Tél. 731. L-4

TELEPHONE 1272. RECONSTRUCTION de tous moteurs électriques. 550 volts et moins.
MAGNETOS, carburateurs, ignition, batteries radiateurs.
SOUDURE électrique et acétylène Service de livraison
LALANCETTE ELECTRIC REPAIR & ACCESSORIES, 209 rue St-Roch, aux Trois-Rivières. 111-136

28 A louer divers

SALLE A LOUER (Club Excel) pour réception, mariages, soirées, banquets, etc. Tél. 670 122-147

29 On demande à acheter

ACHETEUR DE PIANO— Achèterais un bon piano pour du comptant. Tél. à 2343-J. 132-157

ACHETERAIS POELE à Hot Dog, ainsi que Poêle Silex 3 feux. S'adresser: 456 Benjamin-Sulte. Tél. 2586-W 135-137

ACCEPTERAIS tous genres de Kodaks de seconde-main. S'adresser: 1889 rue Royale. Tél. 4888. 134-136

33 Argent demandé

ON DEMANDE A EMPRUNTER $3,500. à 5% d'intérêt sur 1ère hypothèque. Ecrire. Casier 1261 Le Nouvelliste, Trois-Rivières 130-j.n.o.

36 Matériaux pour bâtir

JOINTS CIMENTS PLASTIQUE pour ouvertures. 2 fusils sur pression d'air. Nous protégerons vos ouvertures du froid et de l'eau. Nous allons partout pour faire l'ouvrage. UNE ESTIMATION GRATUITE. Réparation de briques et de pierres. PAUL LAMBERT. 909 Cartier. Tél. 4954-W. 135-160

39 Charbon Bois Huile

A VENDRE: BOIS DE CHAUFFAGE. Croûtes de bois mou et bois franc. Grands morceaux en cèdre toutes longueurs. Tél. 3681-J-2. 135-137

ATTENTION: Nous venons de recevoir du bois franc de 1ère qualité. Aussi croûtes de bois mou et croûtes de bois franc. Placez votre commande dès aujourd'hui CHARBONNERIE CHAMPLAIN ENRG. 124 rue Rochefort, Cap-Madeleine. Tél. 907 111-136

10 Articles de ménage

A. ALAIN, 1257 Laviolette. Tél. 544 . . . Meubles Poêles McClary. Tapis. Fournaise Duo-Therm. RADIOS—GLACIERES ELECTRIQUES—LAVEUSES. Ameublement bureau "Rois-Rim" Bas prix. L-4

AU MAGASIN DE L'ECONOMIE, 1525 Laviolette, économisez en choisissant dès aujourd'hui vos meubles du printemps. Assortiment complet de chesterfields, divans, mobiliers de chambre, cuisine. Mobiliers chromés Poêles. Tout pour bien meubler votre foyer. SATISFACTION GARANTIE François Turcotte, marchand de meubles, Tél. 769-J. L-4

AUBAINE: MOBILIER SALON. Chesterfield 3 morceaux, table, lampe. Mobilier chambre. Mobilier cuisine. Le tout neuf, jamais usagé. S'adresser: 889 Cloutier. 135-137

BALAYEUSE électrique cylindrique neuve, à vendre. S'adresser: 1666 rue St-Olivier. 133-j.n.o.

BALAYEUSE "BISSSELLS", Mobilier de chambre. Poêle à gaz. S'adresser: 1041 Ste-Cécile. 134-136

DIVANETTE. Laveuse "New-Way", non électrique. Poêle à bois 2 ronds. Lit pour bébé. Parc d'amusement 38 x 38. Voiturette marchette. Sleigh. S'adresser: 1737 St-Philippe. 136-138

GRANDE TABLE ronde, imitation de bois avec buffet. S'adresser: 1887 St-François-Xavier. 134-136

CHESTERFIELD. Cabinet d'argenterie. Lampe. Table de toilette. S'adresser: 657 Bonaventure. 136

GRANDE TABLE EXTENSION bois franc, 10 pi. longueur pour salle de réception ou autres. Tél. 2461-W 136-138

MENAGE COMPLET à vendre. S'adresser entre 7 et 9 heures tous les soirs, excepté le dimanche, à 154 St-Jean. 134-136

MENAGE COMPLET à vendre. S'adresser à 686 rue Williams, Trois-Rivières. Tél. 2761-R. 134-136

MENAGE COMPLET pour 7 pièces à vendre S'adresser à 188 St-Antoine, Trois-Rivières, 3e étage. 135-136

MOBILIER SALLE à manger en chêne, 6 chaises, table extension (6 planches), buffet sofa. S'adresser: 622 Bonaventure ,après 5 heures 135-137

PIANO AUTOMATIQUE, marque Lindsay, très propre et en parfaite condition, avec banc double et rouleaux, à vendre. S'adresser: 1921, St-Olivier. 124-149

POELE "FINDLEY", bois et charbon, très propre, à vendre. S'adresser: 766 Laurier. Tél. 3986-W. 134-136

POELE ELECTRIQUE "BEACH", très bonne condition, à vendre. Tél. après 6 heures p.m. à 4854-J. 134-136

POELE couleur ivoire et vert avec attache au gaz, ou réservoir (boiler), vendra $60.00. S'adresser: 912 Bonaventure. Tél. 1583-W. 134-136

VERRET RADIO SERVICE.— Radiotricien diplômé. Vétéran. Réparation toutes marques de radio par un EXPERT. Service rapide. 1395 St-François-Xavier Tél. 4709-J 94-119

13 Service domestique

BONNE DEMANDEE pour maison privée. S'adresser à 525 Gervais, Trois-Rivières. 134-136

FILLE SERIEUSE demandée. Soirées libres. Coucher compris ou non. Bon salaire pour fille compétente. S'adresser: 2079 Hall près rue Laviolette. Tél. 3189-J. 135-137

ON DEMANDE FILLE sérieuse pour ouvrage général dans maison chambres et pension. S'adresser personnellement: 790 Bonaventure. 135-137

SALAIRE $8.00 pour bonne sérieuse, ouvrage général, famille 2 enfants. Tél. 1317. 136

SERVANTE DEMANDEE. Pas de lavage. Pas d'enfant. S'adresser: 575 Des Volontaires, apt. 4. Tél. 686. 134-136

SERVANTE DEMANDEE avec expérience. Prière de se présenter à 989 Ste-Cécile, jeudi le 11 avril de 2 à 5 heures p.m. 134-136

SERVANTE DEMANDEE pour famille sans enfant. Deux personnes. Bon salaire S'adresser à 1180 Du Fleuve. Tél 742. 132-138

SERVANTE DEMANDEE dans famille privée, sans enfant. Pas de cuisine. Salaire raisonnable. S'adresser: 959 St-Maurice. 136-138

34 Hommes demandés

HOMME DEMANDE connaissant l'électricité, la tuyauterie, et la mécanique pour REPARATION et INSTALLATION de pompe à gazoline. S'adresser: R. ST-GERMAIN, 5778 St-Laurent, Montréal. 124-149

VOYAGEUR DEMANDE — JEUNE HOMME marié parfait bilingue, aura position comme voyageur. S'adresser: 1043 Blvd Des Forges. 136-138

35 Femmes demandées

CUISINIERE DEMANDEE avec expérience. Prière de se présenter à 989 Ste-Cécile, jeudi, le 11 avril, de 2 à 5 heures p.m. 134-136

ON DEMANDE PERSONNE de 25 à 30 ans pour soin de maison. Fiable. Doit parler ou comprendre l'anglais. Ecrire: Casier 1265, Le Nouvelliste, mentionnant votre No de téléphone. 134-136

59 Occasions d'affaires

PLASTIQUE: teintures couleurs assorties, ciment spécial, poli, procédés pour manufacturer. Tout ce qui se rapporte au plastique. Prix du gros. PRATT PLASTIC, 6270 Henri-Julien, Montréal 112-137

61 Positions offertes

ON DEMANDE une coiffeuse avec expérience. Aussi demoiselle comme assistante. Tél. 4350-M. 135-137

62 Elèves demandés

ANGLAIS, COURS DU SOIR. — 3 cours différents. Renseignements de 6 à 7 heures p.m. Professeur Lenghan, 1666 St-Olivier, Tél. 3301-M. 120-145

63 Cours privés

NOUVELLE METHODE — ANGLAIS par correspondance garanti par écrit en deux mois. Pour détails sans aucune obligation, adressez-vous à A.A.F. FORTIER, St-Ubald, Portneuf, Québec. 130-161

64 Salons de coiffure

M. LAFRANCE, spécialiste diplômé en coupe de cheveux Pitterburg ou Hollywood. Dernières nouveautés de permanentes 1009 St-Maurice. Tél 1113. 134-159

68 Modistes

ATTENTION: NOUS invitons notre distinguée clientèle à venir voir notre joli choix de chapeaux, volleites et fleurs. REPAROns aussi tous genres de collets et REMODELONS manteaux fourrure. SALON DE LE-LEGANCE, 197 rue St-Antoine. Tél. 966 Propriétaire: Mlle MORAND 118-143

POUR VOTRE NOUVEAU CHAPEAU, voyez Mme M. Pellerin, 510 rue Des Forges Tél 4290-M. Spécialité: Réparation et garnitures de tous genres 113-138

71 Médicaments

MAL D'OREILLES. — Promptement soulagé par l'emploi des GOUTTES ROGER. Bon pour adultes, enfants, bébés. Prix .25 et .50 cents. Pharmacie HEBERT, 665 Bonaventure. 134-161

72 Machines à coudre

VENTE ET REPARATION machines à coudre SINGER et autres marques. Remettons à neuf toutes marques de machines. Avons pièces de rechange et aiguilles. Tél. 4774, WALTER BIBEAU prop. importateur. 1556 rue Royale Trois-Rivières. L-4

Silhouettes par Ken Reynolds

Les affaires ont été petites aujourd'hui. Je crois que nous devrions mettre deux annonces classées dans Le Nouvelliste de demain?

74 Autos à vendre

RADIATEURS. — Radiateurs réparés, nettoyés ou refaits à neuf. Soudure électrique et oxigène. Fabrication de réservoirs. Réparation de châssis de camions. LALANCETTE ELECTRIC REPAIR & ACCESSORIES, 209 rue St-Roch, Trois-Rivières. 119-144

CHEVROLET 1933, 4 bons pneus. Aussi Moteur de Dodge 1931. Le tout en bon ordre. S'adresser: 404 Hertel. Tél. 3666-J. 134-136

CHEVROLET 2 tonnes, 1939, avec dompeuse, moteur neuf, pneus neufs. S'adresser à EMILE O. GELINAS, St-Séverè. Co. St-Maurice. 134-136

CHEVROLET SEDAN 1938, en très bon état, avec Heater, visible après 5 heures p.m. S'adresser: 1051 Laviolette. Tél. 1997-J. 134-136

CINQ PNEUS "FIRESTONE" ainsi que chambre à air, grandeur 550-16, 4 plis, n'ayant que 396 milles de faits. Pratiquement neufs. S'adresser: GARAGE LANDRY, 404 Laviolette, Trois-Rivières. Tél. 2999. 135-137

GRAHAM PAIGE 1936, petit six, très propre. 5 pneus neufs. Tél. 4396-M. 136-138

TRUCK FORD 1941, roues doubles, 2 tonnes, dompeuse. Plate-forme. Brancard. Boite à gravel. En bon ordre. JUMENT rouge, crin noir, 1400 lbs, 6 ans, bonne qualité. S'adresser: WALTER DIAMOND, Station St-Boniface. 136-138

78 Autos réparés

VITRERIE TROIS-RIVIERES, Enrg. 546 Benjamin-Sulte, Tél. 1893-J Vente, installation. Vitres toutes sortes, construction, d'auto, dessus table, miroir, show-case, etc. 131-15

83 Bicyclettes-Motocycl.

BICYCLES A VENDRE: Réparations — Accessoires — Peinture et soudure. Bicycles à louer. OMER SANTERRE, 833 Ste-Cécile. Tél 4355-W. 116-141

BICYCLE C.C.M. à vendre cause de départ. S'adresser à 1024 rue Chapleau. 136

84 Moteurs-Yachts

YACHT à gazoline à vendre, 8 forces avec coque en cèdre, modèle Peterborough. En parfaite condition. JOS BOISVERT St-Thomas de Caxton. 133-138

VENTE EXCEPTIONNELLE: Moteur d'avion neuf, à très bonnes conditions. A qui la chance. S'adresser après 5 heures p.m. 901 Cooke. 133-135

86 Animaux de ferme

VACHE FRAICHE VELEE, visible chez Alcide Bourassa, 2292 St-Philippe à vendre. S'adresser: ALBERT CHAMPOUX. Tél. 2464. 135-137

88 Chevaux-Voitures

BON GROS CHEVAL de travail, noir, à vendre cause de maladie. S'adresser: 1633 Ste-Marguerite. Tél. 3178-J. 136-136

CHEVAL à vendre. Visible samedi, dimanche, lundi. S'adresser à 1386 St-Denis, Trois-Rivières. 136-138

89 Oeufs et Volailles

A VENDRE: OEUFS d'incubation provenant de grosses poules. S'adresser: CHARLES-EMILE MILETTE, Ste-Marguerite. Tél. 1006. 135-137

91 Objets perdus

EPINGLE EN OR avec pierre bleue, de prix, perdue samedi 6 avril. Prière de rapporter à 1100 rue Royale. Mlle Dufresne. 135-137

Personnel

MESDAMES, POILS, DUVETS disgracieux enlevés par merveilleux dépilatoire GYPSIA. Ecrivez pour notice gratuite, attestations: GYPSIA PRODUCTS CO., P.O. Box 93, Times Square Station, New-York, City. 123-148

POUR ECZEMA et PSORIASIS (Inflammation peau, gale)) essayez "KLEEREX", le remède éprouvé. Moyen et grand formats. 50c et $1.00 chez tous les PHARMACIENS. L-4

POUR GRANDIR, maigrir, améliorer vue, débarrasser lunettes, timidité, tabac, alcool, rhumatisme. Pousser cheveux, remedier cheveux gris, culture physique, réussir. Envoyez 10 cts. à L'INSTITUT, 3838 Rivard, Montréal. 24. 129-154

POUR UNE FORME SVELTE. — Les comprimés Slendor sont efficaces, et inoffensifs. Traitement 2 semaines $1. 12 semaines $5. Aux Pharmacies HENAULT ROYALE, ST-ONGE et MODERNE L-4

POUR UNE FORME SVELTE — prenez les comprimés Slendor, efficaces, inoffensifs. Traitement 2 semaines $1.00 — 12 semaines $5.00. Aux pharmacies AUBIN, NORMAND et ST-MAURICE Avril

UN TRAITEMENT POUR VOS PIEDS! Pour un prompt soulagement des Cors et Durillons, faites usage de l'onguent Lloyd's. 50cts aux pharmacies ROYALE et ST-MAURICE. 136

96 Rembourrage

ATTENTION... REMBOURRAGE DES MEUBLES. Grand spécial pour ménage du printemps chez A. LEMAY 596 Ste-Marguerite. Tél. 2658-W. Satisfaction garantie. L-4

REMBOURRAGE. Ne jetez pas vos vieux chesterfields, divans, chaises, fauteuils et matelas. Spécialité: réparation de matelas à ressorts. Armand Proulx, 1109, St-Prosper, Trois-Rivières. Tél. 2495-W. 125-150

98 Réparations générales

BALAYEUSE ELECTRIQUE. Louage, réparations. Echange. Service. Fourniture. Cristaux. Désinfectant de toutes sortes. Nettoyeur pour tapis etc. ARTHUR FOURNIER, 1204 rue Ste-Marie. Tél 3763 125-150

MATELAS REPARES par ouvriers experts. **SPECIALITE:** Réparations de matelas à ressorts ainsi que tous genres. TROIS-RIVIERES MATELAS Enr. 2 Notre-Dame. Cap-Madeleine. Tél 2507 ou résidence 557 Des Forges. Tél 1299. 115-140

REPARATION DE LAVEUSES: Service "Beatty" autorisé. Réparations de laveuses, repasseuses, balayeuses de toutes marques. SATISFACTION GARANTIE. E. Hudon. 1522 Notre-Dame, Trois-Rivières. Tél. 1316 125-150

REPARATION et TOURNAGE de métaux. Machines à laver. Balayeuses. Moteurs électriques. D. A. LABELLE. 388 St-Paul. Tél.1863-W. 130-141

REPARATION DE LAVEUSES de toutes marques. Pièces de rechange. REPARATION MECANIQUE. Ouvrage sur tour à fer. M. LEO BLAIS, 984 Champflour. Tél 4520-J 116-141

REPARATION DE REFRIGERATEURS de toutes marques. BOISVERT Electric Service, 1236 rue Hart, Trois-Rivières. Tél. 15. 134-159

REPARATION MOTEURS tous genres. Démarreurs. Générateurs, Transformateurs. Armatures de balayeuses. 10 années d'expérience. GEORGES SAVARD, 564 Ste-Julie. Tél. 244. 135-160

SERVICE DE REPARATIONS de laveuses électriques de toutes marques. Spécialités: parties d'Eureka aussi moteurs électriques. Antonio Boleus 1953 Bellefeuille. Tél. 2545-J 125-150

99 Correspondance

COMMENT SE FAIRE DES AMI (e)S? Jeunes gens, jeunes filles, célibataires. Une chose interessante dans la vie, c'est de se connaitre entre nous. Adressez-vous au CLUB DES MILLIONNAIRES, Casier 95, St-Roch, Québec. 113-138

100 Machinerie à vendre

MASSEY-HARRIS LIMITED. — Centrifuges à lait. Trayeuses mécaniques. Cerfuseuses automatiques. Machines agricoles, neuves et usagées. Le tout prêt à être livré. 1263 St-Philippe. Tél. 3246. 136-161

PELLES, CHAINES d'arpentage (draglines). Tracteurs diesel. Engins diesel. Ensemble générateurs diesel. Niveleurs. Concasseurs de roche. Equipement de gravier sable. Equipement de chantiers. Nos prix côtés incluent livraison à votre station. Demandez nos bulletins. LEVENTHAL & CO., Machinery Dealers, Winnipeg. 136-138

104 Ouvrages de fantaisie

CLAIRE DEMERS, 1272 St-Denis, Tél. 3964-W. — Spécialité: Travaux fantaisie, lingerie pour bébés. Couvertures, robes, camisoles, etc. Boites pour cadeaux. Bourses pour Communiantes. 130-155

105 Fourrures - Réparation

MANTEAUX de mouton perse, seal, rat musqué. Collets, garnitures renard argent, beige, blanc. Manteaux d'enfant. Achetons fourrures brutes. Nap-Adam Gelinas, 1521 Notre-Dame. 1144-139

TRAPPEURS.... Achetons... Payons... plus haut prix. **FOURRURES BRUTES. 5,000 RATS-MUSQUES** demandés. $2.00 à $3.50 — Envoyez fourrures. Argent retourné aussitôt. Nap. Adem Gelinas, marchand fourrures, 1521 Notre-Dame, Trois-Rivières. 135-160

120 Coupons - Tissus

CHEZ Mme E. ROUETTE. 1557 St-Olivier, Tél. 3011-J. Beau choix serge cheviot. Jersey. Suède couleurs assorties. Frippé imprimé. Cotonnades toutes sortes, etc. 119-146

MME SAMSON, 1726 Notre-Dame. Toutes sortes beaux coupons. Camisoles pour bébés. Tapis chambre bain. Gants pour dames. Tél. 2633. 131-135

REMARQUEZ BIEN: sous-vêtements, crêpes toutes couleurs, assorties. Soie unie, imprimée, moirée. Jersey. Spun. Matériel manteaux. Mlle PELLAND, 953, Champflour. 119-144

122 Vêtements à vendre

COSTUME MAUVE FONCE très propre, gr. 14, $12.00. Aussi costume jaune, gr. 14. Tél. 4722-W 136

COSTUME PRINTEMPS, bleu rayé, tweed anglais, gr. 18. Manteau printemps American Beauty, gr. 18. S'adresser: 1072 Ste-Ursule. 136-138

L'ARGENT EST RARE. ACHETEZ A BON MARCHE. — Habits hommes $5.00 - $6.00. Blouses habit, hommes, garçons, enfants, $1.00, $1.50, $2.50. Pantalons hommes, garçons enfants, 90, $1.00, $1.50. Coton Kaki $1.00. Veston habit .50, 75 cts. Bottines soldat $200, $2.50 — Souliers hommes $1.00 — Enfants .85 cts. Souliers aviateur $1.25 — Pardessus pour la pluie $1.50, $2.50 — Trench Coat printemps, $1.00, $2.50, $3.50 — Ceinture cuir, soldat, 50 cts. Havre-sac pour la pêche 90 cts. Boite métallique de l'armée .75 cts. Chapeaux feutre .50 cts. Chemises kaki .55 cts. Costumes tailleur, dame, trench tweed. Pardessus printemps $2.50, $3.50, $4.00, très propres pour refaire $1.50 — Souliers dames .50 cts. .75 cts. Robes .75, .90 cts. Caoutchouc 30 cts. Poêle huile fourneau, $6.00 — Poêle gazoline de camp, $5.00, $6.00 — Table en fer ronde $1.25 — Rug Turquie .50 cts la verge. Taies d'oreiller en plume .75 cts. Couvertures laine $2.50 — Gants, mitaines, .35, .50 cts. Outils et montres, etc. L'espace nous manque pour tout énumérer. Une visite vous convaincra. Le plus gros magasin seconde-main en ville. Nous ne manquons de rien. Magasin ouvert tous les samedis soirs. Achetons, Echangeons. LAVIOLETTE JOBBING, 983 Champflour. Tél. 4520-W. 136-138

MANTEAU GABARDINE beige, très propre, gr. 12, à vendre. S'adresser: 884 rue Ste-Cécile, Trois-Rivières. 134-136

MANTEAUX, ROBES, jupes, costume Tweed, blazers, 1 noir et blanc. Trench coat, gr. 15-16-18-20. S'adresser: 622 Bonaventure après 5 heures. 135-137

MANTEAU DEMI-AJUSTE, bleu aviateur, gr. 14. S'adresser: 1749 Notre-Dame. 136-138

MANTEAU PRINTEMPS couleur coco, garni avec renard beige, gr. 14 S'adresser: 860 Ste-Cécile. 136-138

CAP-de-la-MADELEINE

Téléphone: 4656-W

ATTENTION: Aimé Breton, marchand meubles, 313 Loranger Cap, possède grand choix meubles neufs, dernière nouveauté. Tapis Prélarts. Prix très avantageux. Une visite est sollicitée. Tél. 2018. Cap 110-135

A VENDRE: BUFFET, table de cuisine, 6 chaises "Windsor", 1 berçante. S'adresser: 15 St-Joseph, Cap-Madeleine. Cap-135-137

CHEVROLET 1932, 4 pneus neufs à vendre. S'adresser: 301 Blvd Ste-Madeleine, Cap-Madeleine. Cap-135-137

CHEVAUX DE TRAVAIL venant de l'Ontario, bien domptés, à vendre. S'adresser: 15 Not

Ça ne coûte pas plus cher chez **FORTIN** *pour le choix et la qualité*

VENTE DE COSTUMES ET MANTEAUX
de printemps

à partir d'aujourd'hui au rayon de la confection pour dames
Couleurs et tissus variés — Tailles 12 à 20 ans

VENTE DES PLUS OPPORTUNEES . . . 4 LOTS DE VETEMENTS. "à la page", pour être plus précis 50 vêtements, le tout en conformité avec notre politique habituelle, de n'offrir que des vêtements de qualité, peu importe le temps de l'année . . . peu importe les circonstances qui nous influencent à vous les offrir à PRIX REDUITS.
Pour ne pas dire plus . . . nous ajouterons ceci: Les personnes avisées qui profiteront de ces aubaines seront agréablement surprises. Aux PREMIERES ARRIVEES, le MEILLEURS CHOIX!

GROUPE No. 1
DANS LE GROUPE
VALEURS JUSQU'A
$19.95
SPÉCIAL
$9.95
LES AUBAINES FORTIN
sont remarquables par
leur qualité

GROUPE No. 2
DANS LE GROUPE
VALEURS JUSQU'A
$32.50
SPÉCIAL
$14.50
LES AUBAINES FORTIN
sont remarquables par
leur qualité

GROUPE No. 3
DANS LE GROUPE
VALEURS JUSQU'A
$39.95
SPÉCIAL
$19.95
LES AUBAINES FORTIN
sont remarquables par
leur qualité

GROUPE No. 4
DANS LE GROUPE
VALEURS JUSQU'A
$12.95
SPÉCIAL
$3.49
LES AUBAINES FORTIN
sont remarquables par
leur qualité

Nos magasins seront fermés toute la journée le Vendredi Saint 19 avril courant

Une nouvelle qui ne manquera pas de plaire à des centaines de ménagères

Nouveaux Accessoires pour Votre Intérieur

Vous trouverez le tout au sous-sol

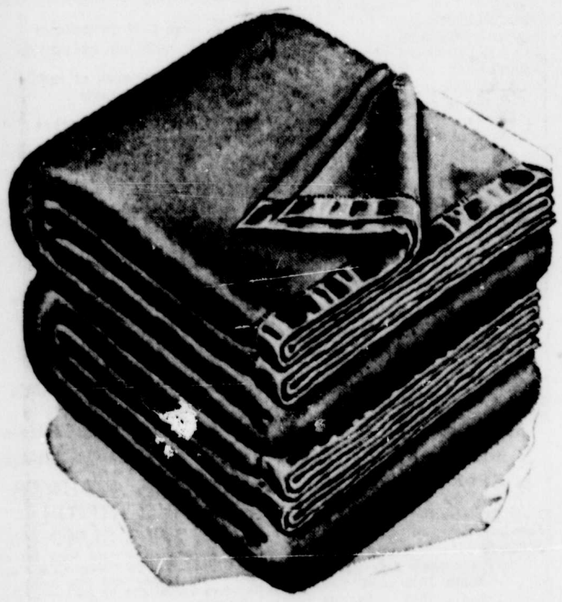

Couvre-pieds
COULEURS VARIEES
$6.95 à $18.

DRAPERIES
ROUGE - VERT - ROUILLE
$1.75 à $2.45

Débarbouillettes
COULEURS ASSORTIES
Jaune - pêche - vert - bleu
30c et 50c

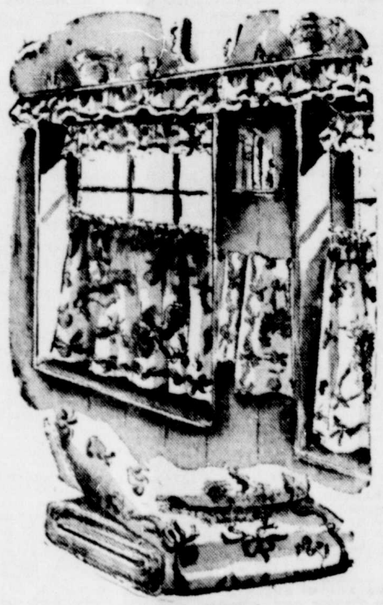

Marquisette
A RIDEAUX
BLANCHE AVEC POIS
69c à 75c

CRETONNE
dessins et couleurs assorties
75c à $2.45

SERVIETTES
DE TOILETTE
Grandeur: 18 x 36
69c la paire

COUVERTURES DE LAINE
VERT — ROUGE — BLEU-ROSE
GRANDEURS: 64 X 84 72 X 84
$7.45 $8.25 $9.95 $10.25

Toiles "Keep Kool" pour vérandas
VERT SEULEMENT
GRANDEURS: 36 x 84 48 x 84 60 x 84 72 x 84
$4.50 $5.95 $7.50 $8.95

COUVERTURES DE LAINE
BLANCHE SEULEMENT
Grandeur: 60 x 80 Grandeur: 64 x 84 Grandeur: 72 x 84
$12.00 $15.00 $18.00

Oreillers de plume et duvet
$1.00 à $12.00

TRES BELLES NAPPES
CHOIX DE DEUX GRANDEURS
Grandeur: 52 x 52 Grandeur: 52 x 68
$2.45 $2.75 $2.95 $3.95 $4.50

Utilisez les aliments congelés "Bird's Eye"
POUR VOS MENUS MAIGRES
FILETS DE MORUE 35c **FILETS D'AIGLEFIN** 38c
FILETS DE MAQUEREAU 35c **FILETS** de "Red Snappers" 47c
STEAK DE SAUMON 44c

Toiles Vénitiennes largeurs 36-38-40-42 pces hauteur 75 pces
COULEUR NOIRE SEULEMENT
60c le pied carré

Ça ne coûte pas plus cher chez FORTIN

FORTIN

pour le choix et la qualité